Titre : **31ème REGIMENT D'INFANTERIE** **HISTORIQUE SUCCINCT** **1914-1918**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **Collection Jean-Luc DRON**
Référence : **Editeur** **Henri CHARLES-LAVAUZELLE**	Transcripteur : **Paul CHAGNOUX** Date : **2011**

HISTORIQUE SUCCINCT

DU

31e Régiment d'Infanterie



PARIS
HENRI CHARLES-LAVAUZELLE
Éditeur militaire
124, Boulevard Saint-Germain, 124

MÊME MAISON A LIMOGES

1920

31e R. I. Le **février 1922**

Mon cher Camarade,

Vous avez connu le Régiment aux heures de peine et de gloire.
Vous vous y êtes attaché comme à une famille. Le retour à la paix n'a pas dégagé de tout souci les militaires appartenant à cet affectueux groupement. Parmi bien des difficultés, l'une d'elles a paru particulièrement intéressante aux Officiers du Régiment : celle des familles d'hommes, faisant leur temps au Régiment, dépourvus du nécessaire et même de l'indispensable. Nous en comptons actuellement 78.
Une mutuelle familiale du Régiment a été créée et fonctionne dès maintenant. Elle distribue des layettes, des vêtements. Elle assure des soins médicaux, paye des loyers et vient en aide sous toutes les formes discrètes. Les Officiers, Sous-officiers et hommes du Régiment ont jusqu'à maintenant fourni des fonds nécessaires.
*Si cette œuvre vous intéresse, nous vous serons très reconnaissants de vouloir bien faire parvenir votre obole ou vos dons en nature au Commandant **BRUSSEAUX**, Président actuel de la Mutuelle. Vous contribuerez à une bonne action patriotique.*
D'autre part, toujours dans le but d'augmenter les donations, une soirée sera donnée par la musique du Régiment et d'excellents artistes bénévoles à la salle Gavaut, le 16 Mars en matinée. Il y aura des places à 20 fr., 10 fr. et 5 fr. Veuillez nous faire connaître le nombre de places que vous désireriez pour vous et vos relations. Elles vous seront envoyées en temps utile.
Veuillez croire, mon cher Camarade, à mes sentiments très cordiaux.

Signé : **MONDANGE**
Colonel Cdt le 31e Régiment d'Infanterie.

Ancestramil

Historique du 31e Régiment d'Infanterie
Editeur Henri CHARLES-LAVAUZELLE
numérisation : P. Chagnoux - 2011

HISTORIQUE

DU

31e Régiment d'Infanterie

-----o-----

DEBUTS DE LA CAMPAGNE, GUERRE DE MOUVEMENT
(7 août – 7 octobre 1914)

Sous le commandement du colonel **COUDEIN**, le régiment quitte ses garnisons : le 1er bataillon, Melun, le 7 août ; les 2e et 3e bataillons, Paris, le 8 août, pour prendre sa place, le 10 août, dans la 10e D. I., 5e C. A., IIIe armée (général **RUFFEY**), région de Troyon (Meuse).

Le 14 août, le régiment se met en mouvement avec le C. A. dans la direction du nord-est.

Le 21 août, le 31e, qui a quitté Maucourt à 5 heures du matin, apprend, à Billy-sous-Mangiennes, qu'au lieu de s'arrêter à Longuyon, il doit pousser jusqu'à Cons-la-Grandville, à 23 kilomètres de là. Malgré la chaleur accablante et la fatigue des étapes précédentes, le 31e atteint Cons-la-Grandville à 7 heures du soir après une étape de 45 kilomètres. Le 1er bataillon doit aller cantonner à 4 kilomètres de là, à Cutry, où la présence de l'ennemi est signalée. Ce sont des cavaliers allemands qui se replient à l'arrivée du bataillon.

Le 22 août (combat de Cutry-Rehon), au petit jour, les 2e et 3e compagnies sont détachées à Rehon, à 3 kilomètres environ au nord. Peu après, les Allemands, appuyés par le tir de leur artillerie, qui ouvre le feu sur Cutry et Rehon, attaquent ces deux villages. Le bataillon résiste avec énergie et, par un tir bien ajusté, inflige à l'ennemi des pertes sanglantes ; mais les Allemands, recevant sans cesse de nouveaux renforts, continuent leur progression en cherchant à couper la retraite aux défenseurs des deux villages, auxquels le 2e bataillon tente en vain d'aller porter secours ; un violent tir d'artillerie l'en empêche.
Sous la menace d'encerclement, la retraite s'exécute par les rives de la Chiers. Malgré les lourdes pertes, ce premier contact, loin de déprimer les énergies, avait excité le désir confiant d'une prompte revanche.

Le 23 août, le régiment participe au repli du 5e C. A. dans la région de l'Othain, au sud de la Chiers,

après avoir protégé ce mouvement ; le 24 août, il se porte vers le nord de Longuyon (combat de Noërs) ; le 3e bataillon (commandant **BONVALOT**), soutenu par le 2e bataillon, se porte à l'assaut du piton de Noërs, malgré une violente fusillade et une avalanche d'obus. Le lieutenant-colonel **PHILIPPE** et le commandant **BONVALOT** sont blessés. L'ennemi, surpris, abandonne la crête et une partie du village de Noërs et ouvre un violent feu d'artillerie sur le piton. Le 3e bataillon est vite décimé en s'acharnant à défendre cette position durement enlevée. Faute de renfort, il doit cependant refluer. Le soir, le régiment se trouve rassemblé au sud de Merles.

Le 25 août, il tient jusqu'à la nuit les hauteurs au sud de Merles pour protéger la retraite de la division en direction de Sivry-sur-Meuse ; les 26 et 27 août, il prend part à la retraite de la D. I. sur Apremont (lisières est de la forêt d'Argonne).
La IIIe armée reprend, le 28 août 1914, l'offensive vers le nord. Le régiment, en réserve, est engagé dans la soirée du 30 août au sud de Vaux-en-Dieulet (combat de Fossé). Le mouvement s'exécute au milieu d'un feu violent de mousqueterie, de mitrailleuses et d'artillerie. Le régiment couche sur ses positions ; le 31 au matin, le combat reprend. Malgré une violente canonnade, les positions sont maintenues jusqu'à la nuit ; le commandant **CUNY** est blessé. Dans la nuit, le régiment se replie sur Apremont. Du 3 au 5 septembre, la retraite se continue vers le sud.
Le 6 septembre (combat de Laheycourt, Villers-aux-Vents, bois de Lamont), en se rendant sur les crêtes au nord de Villers-aux-Vents – cote 190, le régiment se heurte à l'ennemi à Laheycourt ; en combattant, il va occuper la position assignée qu'il défend avec acharnement toute la matinée malgré des pertes considérables.
Mais le ravitaillement en cartouches des unités se fait difficilement et le repli s'exécute sur Laimont, où le régiment reçoit l'ordre d'organiser et de tenir coûte que coûte la lisière du bois à l'est de ce village, au nord de la route de Bar-le Duc – Châlons.

Du 7 au 11 septembre, le régiment tient cette position sans défaillance. Malgré les pertes causées par les violentes rafales d'artillerie ennemie, malgré la faiblesse des effectifs, le régiment résiste vigoureusement à toutes les tentatives ennemies de forcer nos lignes.

Le 11 septembre, l'ennemi bat en retraite et la poursuite commence dans la direction du nord par Belval, Froidos, Avocourt.
Le 16 septembre, combat du bois de Chehemin. Le régiment se met en marche sur Montfaucon. Le 3e bataillon, à l'avant-garde, débouche du bois Chehemin, sur le glacis que suit la route de Varenne – Montfaucon ; il est littéralement décimé, disloqué par les mitrailleuses et l'artillerie ennemies. Le 2e bataillon, qui appuie son mouvement en avant, le recueille et organise avec lui la lisière du bois Chehemin, tandis que le 1er bataillon protège le flanc gauche.
Du 17 au 21 septembre, le régiment s'organise sur la position ; il est très affaibli par ses pertes, les bataillons ne comptent plus guère que 250 à 400 fusils et les attaques journalières faites sans appui d'artillerie les épuisent de plus en plus. Les obus font défaut.
Relevé le 21 septembre, le régiment est alerté le lendemain pour défendre le bois de Cheppy et reste en ligne jusqu'au **7 octobre**, période pendant laquelle le front commence à se stabiliser.

Est cité à l'*ordre de l'armée* :

Le lieutenant LABORDE. — A fait preuve de la plus grande énergie au combat du 24 septembre, près de Vauquois, où il a su maintenir sur ses positions, malgré un feu très violent, le bataillon qu'il

commandait. Fortement contusionné au cours de la journée par une balle de schrapnell, n'a pas quitté un seul instant son commandement, donnant constamment l'exemple du plus brillant courage.

-----o-----

ARGONNE

(**21 octobre 1914 – 20 janvier 1915**)

Après un repos de douze jours à Aubreville, le régiment monte, le 21 octobre, en secteur dans la région Buzemont – Forimont. Jusqu'à la fin de janvier 1915, il va se battre en Argonne. L'Argonne pour les vétérans, quel long cortège de souffrances..., de gloire évoque ce seul nom ! Le pays est tourmenté, coupé de ravins profonds, hérissé de forêts propices aux embuscades ; pendant des mois, il faut subir la pluie, le froid et, par-dessus tout, l'odieuse boue gluante et tenace qui enveloppe le soldat d'une froide gaine et fait de chaque relève un calvaire. La division est commandée par le général **GOURAUD** ; contre elle, les meilleures troupes du kronprinz, servies par un matériel bien supérieur au nôtre, multiplient les assauts et s'acharnent à reprendre l'encerclement de Verdun.

Du 28 octobre au 4 novembre, le régiment (P. C. du colonel aux Allieux) occupe, avec deux bataillons, les tranchées de la Maize et de la Cigalerie.
A partir du 7 novembre, il alterne avec le 89e pour occuper le secteur de la Pierre-Croisée – Haute-Chevauchée.

Le 9 décembre, les trois bataillons étaient en ligne : à droite, le 1er bataillon, à la cote 263 ; au centre, le 3e bataillon, à la Haute-Chevauchée ; à gauche, le 2e bataillon, « au Doigt de Gant du Bas-Jardinet ».
La position de ce dernier bataillon était assez délicate, car elle faisait saillie dans les lignes ennemies et n'était reliée à l'arrière que par un unique boyau dénommé « Escalier de la Mort ».

Le 11 décembre, vers 10 heures (combat du Doigt de Gant), dix mines puissantes explosent sous notre tranchée de première ligne ; un tir très violent d'artillerie se déclenche, suivi d'une attaque d'infanterie. Les survivants de la première ligne (compagnies **PERALDI** et **LABORDE**) sont ralliées par leurs chefs et la résistance s'organise. Malgré sa supériorité numérique, l'ennemi ne progresse que lentement, mais il est impossible de venir en aide aux compagnies engagées, les mitrailleuses et l'artillerie allemandes maintenant un barrage d'une extrême violence. Le combat continue jusqu'à la nuit ; les quelques survivants se replient alors par « l'Escalier de la Mort », où les cadavres forment un obstacle à chaque pas.

A la suite de ce combat, sont cités à l'*ordre de l'armée* :

La capitaine LABORDE. — Dans une circonstance critique et sous un feu des plus violents, a fait preuve de la plus grande énergie qu'il sut communiquer à sa compagnie, pour lutter pied à pied et

contenir un ennemi supérieur en nombre. Mortellement frappé à la tête de son unité.

Le lieutenant PERALDI. — Décision, initiative et bravoure exceptionnelles au combat du 11 décembre.

Le médecin aide-major BONJEAN. — Au combat du 11 décembre, dans des circonstances très critiques, a fait preuve d'un rare courage professionnel et d'une crâne énergie en allant relever les blessés sous une grêle de projectiles jusque sur la ligne de feu et veillant ensuite à leur transport avec un soin tout particulier.

Le sous-lieutenant ALIN. — Belle attitude au feu le 11 décembre.

Le sergent fourrier MARHEM. — A pris momentanément le commandement d'un groupe de soldats qui, entraînés par son exemple, firent tête à l'ennemi et l'empêchèrent de progresser.

Le soldat BELZANNE. — Très belle conduite au feu ; au cours d'une attaque très vive des Allemands, a su entraîner ses camarades.

Le soldat HAMEAU. — Sous un feu violent et meurtrier, alors que son caporal avait été tué et que son escouade était isolée du reste de la section, a su, par son sang-froid et son énergie, maintenir ses camarades groupés et a fait creuser une tranchée qui a permis de conserver le terrain conquis.

Le soldat de BURGUE. — Au combat du 23 novembre, est allé porter un ordre sous une violente fusillade ; bien que blessé, n'est revenu que le mouvement terminé, disant à son chef : « *Mon lieutenant, nous battons le ravin.* »

Relevé le 17 décembre, le régiment prend le secteur de Bolante. Le 7 janvier 1915, combat de la croupe des Meurissons. Au lever du jour, après une violente préparation d'artillerie, les Allemands dirigent une attaque sur l'aile droite du secteur du régiment qui occupe une croupe très importante près du ruisseau des Meurissons.
Cette attaque échoue devant la résistance de la 8e compagnie (sous-lieutenant **YTHIER**). Le 8 janvier, vers midi 30, nouvelle attaque ; les Allemands occupent un instant une partie de **la** tranchée « du génie », mais le sergent **LAURENCEAU**, suivi de quelques hommes résolus, les en chasse après avoir tué sur le parapet l'officier commandant la colonne d'attaque ; dans le secteur voisin, l'attaque allemande a pénétré jusqu'à la Fille-Morte ; aussi des renforts sont envoyés à la compagnie **YTHIER** pour protéger le flanc droit et éviter une attaque à revers. Dès la nuit, sous une fusillade et un feu de mitrailleuses presque incessant, la défense du mamelon est renforcée et organisée.

A la suite de ce combat, sont cités à l'*ordre de l'armée* :

Le sous-lieutenant ARMAND. — A attaqué avec la dernière vigueur, avec deux sections, un ennemi très supérieur en nombre et, grâce à son sang-froid, à l'habileté de sa manœuvre, à l'esprit offensif qu'il a communiqué à ses soldats, a enlevé la position, l'a organisée et a résisté à toutes les attaques dont elles étaient l'objet.

Le sous-lieutenant YTHIER. — A résisté victorieusement pendant quarante-huit heures, avec la

compagnie qu'il commandait, aux violentes attaques d'infanterie et d'artillerie de l'adversaire très supérieur en nombre et lui a infligé des pertes considérables. A électrisé sa compagnie par sa bravoure et ses encouragements et a donné à tous un bel exemple de vaillance française.

L'adjudant BASTIEN. — Devant l'imminence d'une attaque de flanc, a, en quelques instants et sous le feu de l'ennemi, organisé et aménagé un boyau de communication en tranchée de combat. A donné un constant exemple de calme et de courage jusqu'au moment où il a été blessé, tandis qu'il commandait le feu.

Le sergent BLANC. — A réussi, malgré la forte supériorité numérique des assaillants, à maintenir sur ses positions la demi-section qu'il commandait ; bien que blessé deux fois au cours de l'engagement, n'a consenti à se porter en arrière pour se faire panser que sur l'ordre formel de son commandant de compagnie.

Le sergent CASTETS. — Est parvenu, sous le feu meurtrier de l'ennemi, à organiser la défense et assurer la solidité d'une position particulièrement précaire, dont le commandement lui avait été confié, au cours même du combat. A fait preuve, pendant toute l'action, d'un esprit de décision et d'un mépris du danger dignes de tous les éloges.

Le sergent LAURENCEAU. — A refoulé hors de sa tranchée les ennemis qui y avaient pris pied après avoir abattu l'officier qui les commandait ; bien que violemment contusionné par un coup de feu, a continué de commander sa section avec bravoure.

Le sergent MARTEAU. — S'est avancé seul en terrain découvert, à proximité de l'ennemi, en vue de déterminer exactement la position occupée par lui. A fait preuve, au cours de cette périlleuse reconnaissance, des plus remarquables qualités de froide lucidité, d'observation et de courage.

Le 20 janvier 1915, le régiment était relevé pour la première fois depuis le début de la campagne et envoyé au repos : c'est le prélude d'un nouvel effort.

-----o-----

VAUQUOIS

(12 février 1915 – 2 août 1916)

Du 21 janvier au 12 février 1915, le régiment prend son repos dans la région Brocourt – Parois. C'est là qu'il apprend que le général **SARRAIL**, commandant l'armée, a choisi la 10e D. I. pour une tâche difficile et glorieuse. A cette D. I. revient l'honneur d'avoir pris Vauquois. Qui ne se rappelle ce nom qui retentit alors dans toute la France ? De l'étroit plateau où se dressait le village, les Allemands contrôlaient tous nos mouvements depuis Clermont-en-Argonne jusqu'à la vallée de l'Aire. Bien abrités dans les caves bétonnées et reliées entre elles par des galeries souterraines, ils nous bravaient : plus d'un assaut s'était déjà brisé au pied de la butte sanglante. Après

reconnaissance, les troupes vont prendre, dans la nuit du 16 au 17 février 1915, leurs emplacements de combat :
2e bataillon et 10e compagnie (commandant **CUNY**), troupes d'attaque ;
Le reste du 3e bataillon en réserve au Mamelon-Blanc (P. C. du colonel) ;
1er bataillon en soutien du 44e colonial qui attaque Boureuilles.

Le 17 février, la préparation d'artillerie commence à 9 heures ; à midi, le tir s'accélère, trois mines françaises doivent exploser avant l'assaut, une seule saute et bouleverse notre première ligne, tuant ou blessant une trentaine d'hommes.

Ancestramil


Bois de Cheppy
la Buante
Vaugiois
Bourevilles
Mr des Allieux
la Maize
Mamelon Blanc
Bois Noir
Buzemont
Bruniere
FORET DE HESSE
Echelle : 1/35.000
31e d'Infanterie.

Malgré le désarroi produit par la mine, les trois compagnies de première ligne, au signal d'attaque donné par le clairon, s'élancent vers le plateau. Le terrain, retourné par les obus, est tellement escarpé que, pour gravir la pente, nos soldats doivent s'appuyer sur leur fusil. La première ligne ennemie est dépassée, Vauquois est atteint. L'église, qui constitue un des principaux centres de résistance, est en notre possession. Nos soldats les plus intrépides atteignent l'arête nord de la butte, mais ne peuvent la dépasser.
L'ennemi, massé sur les contre-pentes, mitraille avec furie le rebord du plateau.
Les troupes qui occupent Vauquois sont bien réduites ; le commandant **CUNY** essaye en vain, à la tête de la compagnie de réserve, de les renforcer ; il est blessé, ainsi que son lieutenant adjoint.
Le bataillon de réserve du Mamelon-Blanc trois fois se porte en avant, trois fois des rafales de mitrailleuses l'obligent à refluer avec des pertes sanglantes.
L'ennemi prononce alors une forte contre-attaque contre Vauquois ; ceux qui l'occupent, après avoir épuisé toutes leurs munitions, se replient pas à pas, maintenant l'ennemi en respect.

Au cours du combat, le colonel **COUDEIN** était frappé d'une balle au cou dont il mourait quelques jours plus tard. Le commandement du régiment passe au chef de bataillon **CUNY**, qui est promu lieutenant-colonel le 26 février 1915.

A la suite de ce combat, sont promus :

***Officier de la Légion d'honneur* :**

Le colonel COUDEIN. — Commande depuis le début de la campagne un régiment qui s'est bien comporté en toutes circonstances. A été grièvement blessé, le **17 février**, en reconnaissant les positions à faire occuper par un de ses bataillons pour appuyer le bataillon d'attaque.

***Chevaliers de la Légion d'honneur* :**

Le sous-lieutenant BOCQUET. — Depuis le début de la campagne, n'a cessé, en toutes circonstances, de faire preuve de la plus grande bravoure dans les situations les plus périlleuses ; en dernier lieu, a cherché à entraîner à l'assaut d'une position réputée presque inexpugnable, sous un feu violent d'infanterie et de mitrailleuses, des éléments de son bataillon qui avaient vainement tenté plusieurs fois cet assaut. A été grièvement blessé.

Le lieutenant PERALDI. — A enlevé, à la tête de la compagnie qu'il commandait, sous un feu très violent, une tranchée qui défendait l'accès d'un village ; a entraîné ensuite sa compagnie dans ce village, dont l'ennemi occupait les caves fortifiées et, malgré la disproportion des forces en présence, après une violente lutte au fusil et à la baïonnette, est parvenu à gagner la lisière opposée.

Le sous-lieutenant SAULET. — A pénétré avec des éléments de la compagnie qu'il commandait dans un village fortifié, s'y est maintenu pendant un certain temps, malgré la violence des attaques ennemies, enflammant ceux qui avaient pu le suivre par son sang-froid et sa vaillance. A couru les plus graves dangers et, grâce aux qualités militaires dont il a fait preuve, a pu regagner heureusement une tranchée, dans laquelle il a résisté avec succès à une contre-attaque de l'adversaire.

Amicestrami

Reçoivent la *médaille militaire* :

Le sergent LAURENCEAU. — Déjà cité à l'ordre de l'armée pour son attitude au combat des Meurissons, du 8 janvier 1915. Au cours de l'attaque de Vauquois, a fait preuve de la plus éclatante bravoure sous le feu de l'infanterie et des mitrailleuses ennemies, donnant à tous un bel exemple de vaillance bien française et a entraîné impétueusement à l'assaut le groupe qu'il commandait.

Le caporal RICHE. — Témoigne une bravoure admirable depuis qu'il est au front, exécutant avec une grande intelligence des reconnaissances les plus périlleuses. A l'attaque de Vauquois, a foncé violemment avec une poignée d'hommes sur l'ennemi qu'il a mis en fuite, tuant lui-même à coups de fusil et de baïonnette plusieurs Allemands.

Le caporal SPETTEL. — N'a jamais connu la peur ; la sème chez l'adversaire par son audace, recherche les missions les plus dangereuses. Au combat de Vauquois, a foncé victorieux sur l'ennemi à la tête de quelques hommes qu'il a confirmés de son exemple ; a fait des prisonniers et tué plusieurs Allemands qui lui résistaient.

Sont cités à l'*ordre de la IIIe armée* :

Le chef de bataillon CUNY. — Pendant l'attaque qu'il a dirigée le **17 février** sur une position allemande fortement organisée et occupée, a fait preuve d'une grande énergie dans le commandement et donné un bel exemple de bravoure personnelle.

Le sous-lieutenant GUILLAUME. — Mépris absolu du danger, a, par son attitude admirable, sous un feu violent, puissamment contribué à entraîner sa troupe à l'assaut d'une position extrêmement forte.

Le sous-lieutenant LEDUC. — A brillamment enlevé sa compagnie pour l'assaut des tranchées ennemies fortement défendues. Tué à 20 mètres de ces tranchées.

L'aspirant MONSEL. — Tué en tête de sa section qu'il avait su entraîner à l'assaut d'une position très forte.

L'adjudant CASTELIN. — Malgré deux blessures graves, a continué à combattre avec sa section sous un feu des plus violents.

Le sergent FRAY. — Quoique blessé, s'est élancé à l'assaut d'une position très forte en entraînant brillamment ses hommes.

Le sergent RADOUX. — Blessé grièvement, a donné à tous l'exemple du stoïcisme et de l'énergie, causant avec le plus grand calme, a manifesté à son capitaine son regret de ne pouvoir faire campagne jusqu'au bout est mort en arrivant à l'ambulance.

Le sergent VION. — Malgré une grave blessure reçue au moment où il entraînait ses hommes, n'a consenti à se faire panser que sur l'ordre formel de son commandant de compagnies.

Ancestramil

Le caporal MARCAGGI. — S'est brillamment distingué au cours d'une attaque difficile par son courage et sa grande bravoure ; ayant électrisé ses hommes et communiqué à chacun le feu sacré dont il était animé. Est mort en leur montrant le devoir.

Le soldat FRANCK. — Atteint par un éclat d'obus qui lui avait fait une horrible blessure au ventre, se sentant perdu, n'a proféré aucune plainte, a dit adieu à ses camarades et à son capitaine, déclarant qu'il ne regrettait pas de mourir pour son pays. Est mort peu après au poste de secours.

Le soldat GSEGNIER. — S'est distingué brillamment au cours de l'attaque d'une position ennemie. A fait deux prisonniers après avoir abattu deux Allemands qui le visaient.

Le soldat VALLEE. — A abattu dans la tranchée un capitaine allemand qui venait de tuer deux de ses camarades à coups de revolver.

Le 1er bataillon, qui était resté le 17 février en réserve devant Boureuilles, relevait dans la nuit le bataillon colonial dont l'attaque sur ce village avait échoué. En pleine vue de l'ennemi, sans abris, durant toute la journée du 18, ce bataillon eut à subir un bombardement intense qui lui causa des pertes sensibles et tint malgré tout, prêt à repousser toute contre-attaque ; il fut relevé dans la nuit suivante.
Après un repos de quelques jours à Auzeville, le régiment, incomplètement reconstitué, remonte en ligne le 27 février ; le lendemain, les 46e et 89e attaquent à nouveau Vauquois, y prennent pied, mais ne peuvent s'y maintenir.

Le 1er mars, c'est au 31e à renouveler l'attaque. Toute la matinée, il fait un temps affreux, l'assaut est pourtant décidé ; 1er et 3e bataillons en avant, ayant chacun deux compagnies en première ligne ; 2e bataillon en soutien, au pied de la butte.
Vers 10 heures, le temps s'éclaircit, la préparation d'artillerie commence. A 14 heures, l'attaque se déclenche. Les premières tranchées allemandes sont vite dépassées, le village est atteint, les Allemands résistent avec opiniâtreté ; sur plusieurs points on en arrive au corps à corps à la baïonnette. A partir de la rue des Juifs, l'avance devient lente et meurtrière. Le 3e bataillon perd son chef de bataillon, le commandant **de MOUGINS de ROQUEFORT**. En fin de journée, les compagnies, bien réduites, s'organisent sur la ligne de la rue des Juifs. A 20 heures, la neige se met à tomber.

A la suite de ce combat, sont promus *chevaliers de la Légion d'honneur* :

Le capitaine de LOMBARES. — Depuis le début de la campagne donne l'exemple de la plus grande bravoure et a été grièvement blessé. Est entré un des premiers, à la tête de son bataillon, dans une position fortifiée et y a combattu avec la plus grande énergie, repoussant les contre-attaques ennemies et s'emparant de tranchées fortement défendues.

Le médecin aide-major BONJEAN. — N'a cessé, depuis le début de la campagne, d'assurer son service avec un dévouement sans bornes et une admirable bravoure. Au cours des derniers combats auxquels il a assisté, a refusé de quitter son poste alors qu'il avait un pied gelé et qu'il venait d'être

blessé, continuant à prodiguer ses soins aux soldats de son bataillon, donnant à tous un bel exemple des plus hautes vertus militaires.

Reçoivent la *médaille militaire* :

Le sergent TROUSSARD. — Ne cesse, en toutes circonstances, de faire preuve d'une bravoure intelligente à la tête de la section de mitrailleuses qu'il commande. Au cours d'un combat, a repoussé avec ses engins de violentes contre-attaques ennemies qu'il a dispersées. Blessé grièvement d'un éclat d'obus, a refusé de se laisser évacuer et est demeuré sept jours consécutifs sur la position qu'il défendait.

Le sergent HALLOUIN. — Brillante conduite au cours d'une attaque le 1er mars. Par son audace et sa vaillance, a su faire progresser sa section sous un feu violent. S'est déjà, à maintes reprises, signalé par son courage. Blessé, a continué à entraîner sa section jusqu'à ce qu'il ait été atteint par une deuxième blessure.

Sont cités à l'*ordre de l'armée* :

Le chef de bataillon de MOUGINS de ROQUEFORT. — Blessé grièvement en entraînant ses troupes à l'assaut d'une position fortement défendue, a exigé que les brancardiers le maintiennent sur une civière au milieu de ses soldats qu'il a continué à encourager jusqu'au moment où il a été tué par un éclat d'obus.

Le chef de bataillon CALLIES. — A pénétré dans une position fortifiée avec son bataillon qu'il entraînait par son exemple ; y a pris d'habiles dispositions, a repoussé les contre-attaques ennemies et a même gagné du terrain.

Le lieutenant COMOLET-TIRMAN. — A brillamment entraîné sa compagnie à l'assaut et, bien que blessé d'un éclat d'obus, n'a pas voulu abandonner sa place de combat.

Le lieutenant DELORD. — A entraîné brillamment sa compagnie à l'assaut et a pu, grâce à son indomptable énergie, conserver le terrain conquis et le confier, trente heures après, aux troupes de relève.

Le sous-lieutenant ALIN. — Chef d'une section de mitrailleuses, a pénétré un des premiers de sa section dans un village fortifié et s'y est maintenu malgré un feu violent d'infanterie et d'artillerie ennemies.

Le sous-lieutenant MORIZOT-THIBAULT. — A l'assaut du 1er mars, s'est montré merveilleux de courage, n'a cessé de pousser de l'avant jusqu'au moment où il a été grièvement blessé.

Le médecin aide-major JOLIVOT. — Depuis le début de la campagne, a assuré son service avec le plus grand dévouement et, à l'occasion de chaque action où son bataillon a été engagé, a fait preuve d'une crânerie exceptionnelle.

Le médecin auxiliaire RAVINA. — A fait preuve, dans des circonstances critiques, d'un beau

Ancestramil

sang-froid et d'un réel dévouement professionnel.

Le sergent CHEYLUS. — Brillante conduite au cours d'une contre-attaque exécutée la nuit par l'ennemi. Blessé, n'a pas voulu quitter son poste.

Le sergent DAGUSE. — Tué en chargeant avec ses hommes sur une mitrailleuse allemande.

Le caporal ROYER. — Grièvement blessé le 1er mars en entraînant son escouade.

Le soldat brancardier PERREUX. — D'un courage à toute épreuve, d'un zèle et d'un dévouement inlassable. A été tué.

Du 2 au 4 mars, l'ennemi cherche en vain, par de violentes contre-attaques, après de forts bombardements, à nous faire évacuer Vauquois.
Pour sa belle conduite au feu, le régiment est proposé pour une citation à l'armée, mais cette récompense n'est accordée qu'à la compagnie de mitrailleuses avec le motif suivant :

Sous l'énergique impulsion de son chef, le lieutenant **DENIS** (**Lucien**), a suivi immédiatement les premiers éléments du régiment qui pénétraient dans une position fortifiée, s'y est installée sous un feu d'artillerie et d'infanterie qui lui causait des pertes sensibles, bouleversait ses abris et ensevelissait son personnel et ses pièces. Est restée sept jours consécutifs sur la position sans que le courage et l'ardeur du personnel faiblissent un seul instant.

Cette position de Vauquois qu'il vient de conquérir, le régiment l'occupe pendant de longs mois, luttant journellement contre un ennemi actif qui s'ingénie à reconquérir mètre par mètre l'étroite bande de terrain où nos soldats se cramponnent. D'énormes cratères s'ouvrent autour desquels se livrent des corps à corps furieux sous les torpilles et les obus.
De ces luttes journalières, nous ne mentionnerons que les deux plus importantes :
L'attaque par lance-flammes du 6 juin 1915 ;
L'explosion de mine du 23 mars 1916.

L'attaque du 6 juin 1915 avait pour but de s'emparer de la partie ouest de Vauquois et de l'église ; elle ne réussit pas parce que le vent, défavorable, ramena dans nos lignes le liquide enflammé qui brûla plusieurs de nos hommes et aveugla les autres par d'épaisses fumées ; en outre, les Allemands déclenchèrent un bombardement intense et continu.

Le 23 mars 1916, le génie fit sauter une mine de 12.000 kilogrammes d'explosifs formant un entonnoir de 50 mètres qui endommagea un peu notre première ligne. L'ennemi, prévenu par un déserteur, s'y précipite et réussit à pénétrer dans notre première ligne sur une longueur de 30 mètres ; mais nos contre-attaques répétées nous permettent de chasser l'ennemi et d'occuper la lèvre sud de l'entonnoir.
A la suite de cette affaire, les groupes de grenadiers des 11e et 12e compagnies, qui s'étaient particulièrement distinguées, étaient cités à l'*ordre du régiment* avec les motifs suivants :

Le premier :
Appelés en renfort sur un point menacé, ont traversé sans hésitation un barrage d'artillerie. Arrivés sur la position, ont contribué pour une large part à chasser l'ennemi des éléments de tranchée qu'il avait occupés.

Le second :
Lors de l'explosion d'une mine, se sont élancés en avant et ont occupé l'entonnoir. Attaqués par des forces supérieures et ayant subi des pertes très sérieuses, ne se sont repliés momentanément que pour s'élancer avec plus d'entrain contre l'ennemi, à la tête d'une contre-attaque.

Sont promus *chevaliers de la Légion d'honneur* :

Le sous-lieutenant PINARD. — Officier plein d'entrain et de belle humeur, déjà cité à l'ordre. Le 23 mars 1916, a fait preuve de la plus grande bravoure en s'élançant sous de violentes rafales d'artillerie, à la tête de ses hommes, auxquels il communiquait l'ardeur et l'esprit de sacrifice dont il était animé. Est tombé grièvement blessé au moment où il réussissait à rejeter l'ennemi des éléments de tranchées dans lesquels celui-ci avait un instant pris pied.

Le capitaine CHARPENTIER. — Officier courageux et énergique, déjà cité à l'ordre pour sa belle conduite au feu. Le 23 mars 1916, a fait preuve de la plus grande bravoure en entraînant à l'attaque, sous un violent bombardement et une pluie de grenades, les sections de réserve de sa compagnie et a donné à tous un bel exemple de vaillance. Est tombé grièvement blessé.

Le lieutenant BATTINI. — Excellent et brave officier ayant de beaux états de service. A fait preuve d'énergie et de sang-froid au cours de l'affaire du 23 mars 1916, en faisant occuper par sa compagnie ses emplacements de combat sous un bombardement violent ; a repoussé l'adversaire qui tentait d'envahir ses lignes et, bien que blessé grièvement, a conservé le commandement de sa compagnie jusqu'au moment où l'ennemi fut définitivement repoussé.

Reçoivent la *médaille militaire* :

L'aspirant JOLLY. — Jeune sous-officier d'une bravoure et d'une ardeur exceptionnelles. Le 23 mars 1916, s'est élancé à la tête d'une poignée d'hommes avec la plus grande vaillance pour s'emparer d'une tranchée ennemie. Grièvement blessé, n'en a pas moins continué à se battre jusqu'à ce qu'il ait été atteint d'une seconde blessure grave.

Le sergent RILLET. — Sous-officier d'un courage exemplaire, déjà cité à l'ordre pour sa belle conduite aux combats du 1er au 3 mars 1915. Le 23 mars 1916, étant chef de guetteurs, a fait preuve de courage et de sang-froid en courant donner l'alarme malgré un violent bombardement. Revenu immédiatement à son poste, a organisé la résistance contre l'ennemi qui tentait de pénétrer dans les lignes. Blessé grièvement, a continué à combattre énergiquement et a été atteint d'une nouvelle blessure.

Le soldat DESMARETS. — Soldat plein d'entrain et de vaillance. Le 23 mars 1916, a pénétré l'un des premiers dans un élément de tranchée occupé par l'ennemi ; au cours de cette lutte qui s'est livrée pour la possession de cet élément, a fait preuve d'un grand courage et d'un complet mépris du

danger en luttant debout sur le parapet. A été grièvement blessé. Amputé de la jambe gauche.

Sont cités à l'*ordre de la IIIe armée* :

Le sous-lieutenant HALLOUIN. — Pendant le combat du **23 mars**, et sous un violent bombardement, s'est porté courageusement à la tête de sa section pour interdire à l'ennemi l'accès du secteur de sa compagnie ; a reçu de nombreuses blessures à la tête et à la poitrine.

Le sous-lieutenant WEILAND. — S'est jeté, à la tête de ses grenadiers, dans une tranchée d'où partait une pluie de grenades. A été tué d'une balle au cœur au moment où, debout, il exhortait ses hommes à poursuivre l'ennemi. Officier d'une bravoure admirable. (Déjà cité trois fois à l'ordre du jour).

Le médecin auxiliaire AUROUSSEAU. — A fait preuve, pendant le combat du **23 mars** et la nuit suivante, d'une bravoure et d'un esprit de sacrifice au-dessus de tout éloge, se portant sans hésitation dans les zones les plus dangereuses par le jet des grenades et les rafales d'artillerie de l'ennemi pour donner des soins aux blessés dont beaucoup n'ont dû leur salut qu'à son zèle et son abnégation.

Le sergent BERTHIER. — Pendant le combat du 23 mars 1916, a donné un bel exemple de sang-froid et de courage en maintenant ses hommes sous un bombardement violent, puis en prenant le commandement d'une section dont le chef venait d'être grièvement blessé. Pour mieux tirer sur l'adversaire, est monté sur le parapet et a abattu de sa main cinq Allemands, dont un officier.

Le sergent HUREAU. — Gradé d'un sang-froid absolument remarquable, électrisant ses hommes par sa bravoure. Le 23 mars 1916, s'est porté le premier à l'assaut d'une position et a été tué d'une balle au front au moment où, debout sur le terrain conquis, au milieu de la mitraille, il donnait des ordres pour la réorganisation de la position complètement bouleversée.

Le soldat BARTHES. — A fait l'admiration de ses camarades par son courage et son calme. Blessé mortellement à son poste de guetteur en ripostant vigoureusement dans un combat à la grenade.

-----o-----

SOMME

(**12 septembre – 12 novembre 1916**)

Relevé le 31 juillet de Vauquois, envoyé au camp de Mailly pour une courte période d'instruction, le 31e est enlevé le 12 septembre 1916 par camions et mis à la disposition de la 41e D. I. pour l'attaque du bois Saint-Pierre-Vaast. Le 14 au matin, le régiment est disposé pour cette attaque, encadré à droite par le 60e R. I., qui tient Bouchavesnes ; à gauche par le 201e, placé au sud de Rancourt. Le

secteur d'attaque du régiment comporte des ravins perpendiculaires à son axe de marche, puis une longue croupe dénudée s'élevant vers le bois Saint-Pierre-Vaast.
A 13 heures, les deux bataillons de première ligne (à droite bataillon **FLEURIOT**, à gauche bataillon **CAILTEAUX**) partent à l'attaque et s'établissent à l'est de la route de Béthune, formant saillant sur une ligne dont les ailes n'ont pas bougé ; en effet l'attaque du 201e a été retardée de quatre heures et le 60e régiment d'infanterie n'a pu déboucher de Bouchavesnes. Il est trop tard pour donner contre-ordre. Le régiment est en butte au tir concentrique de toutes les mitrailleuses adverses et subit, de ce fait, de fortes pertes. Nos hommes s'accrochent au terrain conquis et ripostent avec une énergie désespérée. Une contre-attaque ennemie se déclenche, elle est immédiatement repoussée ; le terrain conquis est bien gardé.
Cependant, le bataillon **CAILTEAUX** est très affaibli ; il peut être débordé par le nord ; le bataillon de réserve (**GUIDOU**) reçoit, à 16 h.45, l'ordre de le renforcer. Ce bataillon se porte crânement en avant sous les tirs de barrages qui atteignent à ce moment leur maximum de violence ; en tête, le commandant **GUIDOU** tombe en héros. Le bataillon, réduit de moitié, atteint son objectif où il se cramponne.

Le 15 septembre, vainement le régiment tente de reprendre l'offensive, il est bloqué : devant lui, un fond de ravin ; sur les pentes opposées, des étages de tranchées dissimulées ; au sommet, des nids de mitrailleuses. Du 16 au 20 septembre, tout le monde s'emploie sans répit et avec une activité acharnée à consolider nos positions. Dans la nuit du 19 au 20, un prisonnier allemand nous prévient d'une attaque en force sur Bouchavesnes pour le 20 au matin. A 7 h.30, une violente préparation d'artillerie est bientôt suivie d'une attaque en masse qui est arrêtée net devant nos premières lignes. Trois vagues successives déferlent en vain devant notre front ; elles viennent mourir à 50 mètres de nos tranchées.
A midi, l'ennemi tente un nouvel et formidable effort, mais sans plus de succès ; le front du 31e est inviolé.
L'ennemi dirige alors ses efforts sur Bouchavesnes, mais l'intervention de la compagnie **ROULEAU**, ouvrant un terrible feu de flanc sur les assaillants, les oblige à renoncer à leur entreprise sur le village.
La nuit ramène le calme ; l'ennemi, démoralisé, n'en vaut plus ; il se contente de gêner notre ravitaillement par un bombardement prolongé par obus lacrymogènes.
Après une journée relativement calme, le régiment était relevé dans la nuit du 21 au 22 septembre.
Fatigues de deux rudes journées de bataille après une période de dix jours consécutifs en première ligne, privations de toutes sortes, travaux de réfection permanente, pertes sévères, il a tout supporté avec entrain et une fermeté d'âme inébranlables. Il a prodigué son sang et ses vertus militaires : son ardeur combative, discipline au feu, esprit de corps, esprit de sacrifice pour les voisins. « On peut tout demander à ces hommes, disait un officier, même de manœuvrer sous un barrage. »
La mort glorieuse du sous-lieutenant **CHARPENTIER**, de la 11e compagnie, pendant la contre-attaque du 20 septembre, mérite une mention spéciale.
Ce tout jeune officier de 20 ans à peine, depuis le début des combats de la Somme, se dépense sans compter ; infatigable, insouciant du danger, joyeux, il donne le plus bel exemple d'héroïsme.

Le 20 septembre, à 7 heures, **CHARPENTIER** qui, narguant la mort, s'est porté en avant pour voir, dit-il, arriver ces messieurs, s'écrie : « Les voilà qui montent. »
Il revient au milieu de ses hommes pour ne pas gêner leur tir et tombe bientôt touché à la gorge par un éclat d'obus. Le sang gicle, arrosant les hommes qui veulent lui porter secours ; lui-même

comprime sa blessure avec ses doigts et pose son pansement en murmurant : « Carotide tranchée, allons, suis fichu ! », puis, aux soldats qui l'entouraient : « Vous autres, allez vous battre, il y a assez de besogne en ce moment. »
En effet, les vagues d'assaut ennemies se succèdent sans interruption ; chaque fois anéanties et chaque fois remplacées. **CHARPENTIER**, étendu au fond de la tranchée, demande à chaque instant : « *Eh bien ! comment ça va* ? » et son visage s'illumine en apprenant les pertes énormes subies par l'ennemi.
Mais le sang continue à couler, le blessé s'affaiblit ; le lieutenant **ROULEAU**, commandant la compagnie, sur les instances de ses hommes, parle de transporter **CHARPENTIER** au poste de secours, mais le brave officier s'y refuse net, ajoutant d'un ton de reproche : *« Oh ! mon lieutenant, sacrifier ces hommes dont vous avez tant besoin, le feriez-vous pour vous ? »*
Jusqu'à midi, **CHARPENTIER** encourage ses hommes, il a l'air de ne pas souffrir. « Ma blessure est légère, dit-il, qu'ils ne s'en inquiètent pas », et, pourtant, quelques instants après, seul avec son lieutenant, il lui confie ses dernières pensées : « Oh ! mon lieutenant ! *c'est dur tout de même de mourir à 20 ans, et surtout de se voir mourir !* » Il repense ensuite à ses hommes : « *Embrassez-moi pour eux, voulez-vous* ? » ; après quoi il ajoute : « Je suis heureux, nous avons tenu et je suis vengé. » Sa mort, vers 13 heures, coïncide avec le ralentissement des attaques sur le front de la compagnie.

A la suite de ces combats, la 11e compagnie est citée à l'*ordre du corps d'armée* :

Sous les ordres de son chef, le lieutenant **ROULEAU**, a donné, le 14 septembre 1916, un rare exemple de courage et d'entrain en partant à l'assaut sous un feu meurtrier de mitrailleuses, alignée comme sur le terrain d'exercice, et conservé pendant six jours de bombardement incessant sa confiance intacte et le 20 septembre, a repoussé une violente contre-attaque de l'ennemi.

Reçoivent la *médaille militaire* :

L'adjudant VEBER. — A donné à tous un bel exemple de patriotisme en s'engageant à 52 ans pour la durée de la guerre. S'est particulièrement distingué pendant les combats des 14 et 20 septembre 1916, au cours desquels il a fait preuve d'un absolu mépris du danger. Le 20 septembre, son officier ayant été mis hors de combat, a pris le commandement du peloton et a puissamment contribué à l'échec d'une puissante contre-attaque allemande.

L'adjudant BLOT. — Excellent chef de section, a fait preuve, en maintes circonstances, de belles qualités de courage, de sang-froid et de décision, notamment au cours des opérations offensives actuelles. Dans la nuit du 20 septembre 1916, un détachement ennemi s'étant approché de nos lignes en vue d'effectuer un coup de main, a fait ouvrir immédiatement le feu sur l'adversaire, lui causant des pertes sévères, réussissant en outre à faire prisonniers un officier et trente hommes. (Déjà cité à l'ordre).

Sont cités à l'*ordre de la IVe armée* :

Le chef de bataillon GUIDOU. — Officier supérieur d'une bravoure et d'un calme au-dessus de tout éloge. Mortellement frappé à la tête de son bataillon, est tombé en héros au cours du combat du 14 septembre 1916.

Le lieutenant SERIGNAT. — Conduite merveilleuse au feu, sang-froid admirable. A maintenu ferme ses quelques hommes dans une position très menacée et sous un feu excessivement meurtrier d'artillerie et de mitrailleuses ennemies. Glorieusement tombé au moment où il venait d'être relevé de la position qu'il avait si bien su conquérir, défendre et organiser.

Le lieutenant PIVERT. — Officier d'une activité inlassable et d'une énergie à toute épreuve. A conduit brillamment sa compagnie à l'attaque du 14 septembre 1916, a organisé remarquablement le terrain conquis et a repoussé, le 20 septembre 1916, une puissante contre-attaque de l'ennemi.

Le caporal LEPROVOST. — Jeune caporal modèle de courage, d'entrain et de bonne humeur. Le 14 septembre 1916, son chef de section ayant été tué, a rallié ses camarades et les a entraînés à l'assaut dans un superbe élan. Le 16 septembre 1916, est allé spontanément chercher le corps de son lieutenant en avant des lignes et a réussi à le ramener malgré un feu violent de mitrailleuses.

Après quelques jours de repos, dans la nuit du 8 au 9 octobre 1916, le régiment retourne en ligne devant le bois Saint-Pierre-Vaast : deux bataillons en première ligne, un en réserve, relèvent des troupes en fin de combat ; aussi la période du 10 au 16 octobre est-elle employée à l'organisation de la position sous un bombardement intense de l'artillerie ennemie. En dépit des pertes, personne ne lâche pied. La 6e compagnie est à peu près anéantie ; elle a perdu 2 officiers et 138 sous-officiers et soldats ; aussi, pour sa belle conduite, est-elle citée à l'*ordre du corps d'armée* avec le motif suivant :

Sous l'énergique impulsion du lieutenant **SIMONNET**, a progressé, le 14 septembre 1916, au prix de pertes très lourdes, jusqu'au point qui lui était fixé. S'y est établie solidement malgré les difficultés exceptionnelles et a tenu tête, le 20 septembre 1916, à une puissante contre-attaque allemande qui portait sur elle son principal effort. A tenu, du 13 au 17 octobre, sous un pilonnage incessant, la tranchée qui lui était confiée et dont elle est revenue réduite à un officier et seize combattants relevés de ce poste périlleux, malgré son désir de la tenir jusqu'au bout.

Sont cités également à l'*ordre de la IVe armée* :

Le lieutenant SIMONNET. — Officier d'une bravoure légendaire au régiment ; a fait preuve, du 8 au 16 octobre 1916, pendant l'occupation par sa compagnie d'un secteur bombardé sans répit de jour comme de nuit, d'une énergie et d'un calme au-dessus de tout éloge, inspirant par un mépris du danger exceptionnel une confiance inébranlable à ses hommes.

Le sous-lieutenant BESNIER. — Officier d'une bravoure et d'un sang-froid héroïques. Blessé quatre fois depuis le début de la campagne, toujours revenu au front sur sa demande, a été atteint successivement de deux nouvelles blessures, le 14 octobre 1916, au moment où il dirigeait à découvert le tir de sa pièce, donnant à ses hommes l'exemple constant d'une énergie et d'un mépris de la mort exceptionnels.

Le sergent MAVEREAU. — Sous-officier d'élite d'une vaillance et d'un entrain légendaires. Toujours volontaire pour les missions périlleuses. Pendant la période des combats du 14 au 22

septembre 1916, a contribué largement, par son attitude énergique, son sang-froid et son mépris du danger, à repousser de violentes contre-attaques ennemies. Grièvement blessé le 11 octobre 1916, alors qu'il occupait avec sa section une position constamment battue par l'artillerie, a trouvé encore l'énergie de passer le commandement à son caporal et d'encourager une dernière fois ses hommes.

Relevé dans la nuit du 16 au 17 octobre, le régiment est envoyé au repos dans la région de Saumont-la-Poterie ; le 5 novembre, il est brusquement enlevé en camions pour retourner dans la Somme.
Le 10 novembre, il remonte en ligne dans le secteur du bois de Saint-Pierre-Vaast. Après un court séjour, pendant lequel il eut à souffrir de bombardements violents, le 31e R. I. regagne ses cantonnements de repos.

-----o-----

AISNE – BOIS DES BUTTES

(11 décembre 1916 – 5 janvier 1918).

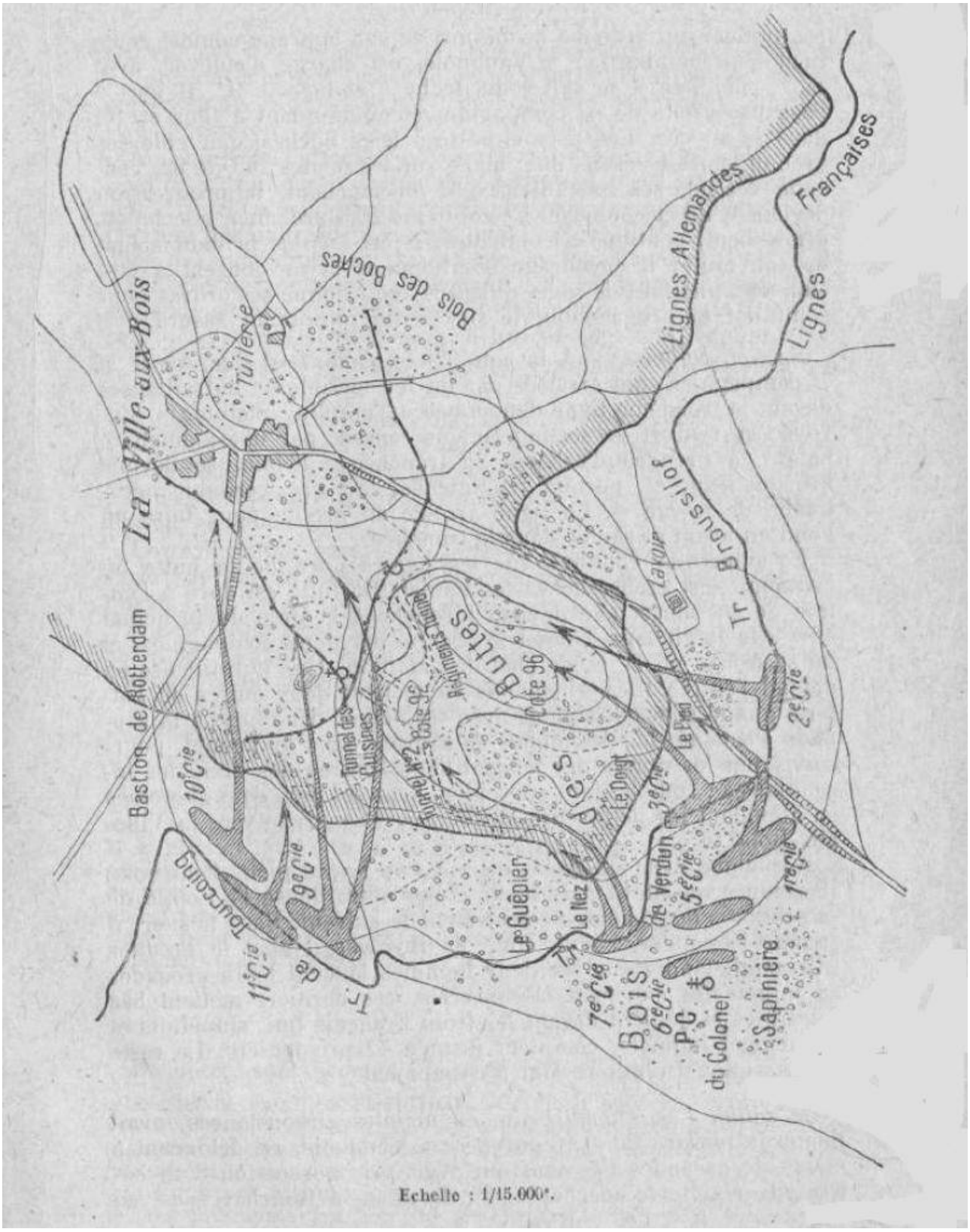
Après quelques jours de repos en Seine-Inférieure et une courte période d'instruction au camp de Mailly, le régiment est transporté par camions dans le secteur du Chemin-des-Dames (région d'Ailles), où il séjourne trente-quatre jours.
Il se rend ensuite au camp de Lhéry (sud de Jonchery) pour une nouvelle période d'instruction. C'est là qu'il apprend qu'il doit, avec le 5e C. A., participer à l'offensive du 16 avril 1917 et que le secteur du bois des Buttes lui est affecté.
Enfoncé dans nos lignes comme un énorme bastion, le bois des Buttes domine tout le pays de Craonne à Berry-au-Bac. Sa puissance défensive est considérable. Il constitue une véritable forteresse, prenant d'enfilade les lignes françaises. Sur les sommets, sont installés de nombreux observatoires à l'épreuve, dont les vues s'étendent au loin derrière notre tête de pont en avant de l'Aisne.
Du 5 février au 2 avril, le 31e occupe le sous-secteur des Buttes, période rendue pénible par sa longueur, l'agitation grandissante et les réactions de plus en plus violentes de l'ennemi, mais pendant laquelle s'effectue le travail lent, minutieux et compliqué de la préparation de l'attaque.
Le 2 avril, le régiment est relevé et se rend aux carrières de Roucy pour parachever l'instruction des spécialistes et arrêter les derniers détails du plan d'attaque.

Les 11 et 12 avril, le régiment remonte en ligne, tandis que se poursuit, pendant plusieurs jours, puissante et méthodique, la préparation d'artillerie.
Dans la nuit du 11 au 12 avril, la reconnaissance du sous-lieutenant **BAILLY** ramène deux prisonniers.
Dans celle du 15 au 16 avril, nos patrouilles pénètrent jusqu'à la deuxième ligne, où l'ennemi s'est retiré.
L'attaque est fixée pour le 16 avril, 5 h.50.

Mémoire des hommes

A droite : le commandant **LAGORCE**, avec le 1er bataillon et la 7e compagnie, attaque du sud au nord, avec objectifs la cote 96, la lisière sud de la Ville-au-Bois.
A gauche : le commandant **FLEURIOT**, avec le 3e bataillon, attaque de l'ouest à l'est avec objectifs la Ville-au-Bois.
Le commandant **HOLTZSCHERER** se tient en réserve, avec les 5e et 6e compagnies, à la Sapinière.

Ancestramil



Les unités d'assaut quittent les parallèles de départ de dix à quinze minutes avant l'heure H pour se

glisser par petits paquets jusqu'à la première ligne ennemie ; là, tapies au fond des entonnoirs, elles attendent le signal de l'attaque.
A 5 h.30, l'attaque se déclenche ; à 6 h.15, le combat commence, l'ennemi s'est ressaisi et se défend sur sa troisième ligne. Tout de suite, le combat se morcèle, l'action d'ensemble disparaît pour faire place aux initiatives individuelles. Partout la lutte est menée avec un courage et une abnégation qui coûtent la vie à beaucoup.

Le 16 au soir, le régiment occupe presque tous ses objectifs : le bois des Buttes est pris en entier, la Ville-aux-Bois résiste encore, mais ce village est aux trois quarts encerclé.
Parmi les nombreux actes d'héroïsme accomplis dans cette journée glorieuse pour le 31e, nous ne mentionnerons que les épisodes suivants :

Le capitaine **PAILLARD**, communément appelé un « as » par ses poilus, qui a donné la mesure de son courage comme sous-lieutenant bombardier à Vauquois, est chargé d'enlever, avec la 7e compagnie, le « Nez-du-Boche » et la cote 92. Il part à l'assaut en tête de sa compagnie, communiquant à tous sa foi dans le succès. Les premières tranchées boches sont enlevées avec un entrain irrésistible ; mais, sur les pentes sud de 92, l'ennemi résiste, ses mitrailleuses se déclenchent, la progression devient lente et coûteuse. Le capitaine **PAILLARD**, bien que blessé grièvement, continue à combattre. Il est le plus brillant soldat de son unité ; il encourage ses hommes et ne consent à être emporté, pleurant de rage, qu'après avoir donné ses ordres pour continuer la progression, le succès lui paraissant assuré.

Section **DUBOIS**. — A la cote 92, le combat est dur, les 3e et 7e compagnies sont arrêtées par un feu terrible de mitrailleuses devant la troisième ligne dénommée « Tumpling Stellung ». Envoyée en renfort, la section **DUBOIS** réussit, par une manœuvre habile, à prendre d'écharpe la tranchée ennemie, se dévoile brusquement, et, par un feu intense, fait une véritable hécatombe de Bavarois. La ligne arrêtée en profite pour faire un bond en avant et sauter dans la tranchée.
La poursuite continue sur les pentes nord de la butte où l'ennemi s'est creusé de vastes tunnels ; la lutte est dure à l'entrée de ces abris, elle devient farouche à l'entrée du principal abri « le Régiment Tunnel », occupé par deux compagnies, et où se trouve un P. C. de chef de bataillon. Une mitrailleuse en défend l'entrée. Les Allemands en mettent deux autres en batterie quand survient **DUBOIS** avec sa section. Une lutte à la grenade s'engage, les Allemands se sauvent dans le Tunnel, poursuivis par les nôtres qui lancent dans l'entrée des grenades incendiaires. **DUBOIS** fait surveiller l'entrée par deux hommes en attendant les nettoyeurs et poursuit sa marche vers la Ville-aux-Bois.
A quelque distance de là, il trouve un boyau plein d'ennemis. Il s'élance aussitôt, mais le tir d'une mitrailleuse l'a coupé de sa section : deux hommes seulement le suivent. Sans hésiter, il engage le combat : d'un coup de revolver il abat le premier Allemand, tandis que les deux hommes lancent leurs grenades au milieu des ennemis. Déconcertés, ces derniers mettent bas les armes et défilent devant les trois Français qui, stupéfaits et vaguement inquiets, comptent jusqu'à 72 prisonniers. Le reste de la section **DUBOIS** rejoint à ce moment.

Le soldat **LARRAMENDY**, qui, en maintes circonstances, avait donné la mesure de son courage : à Vauquois, en délogeant à coups de grenades l'ennemi qui avait pris possession d'un entonnoir, résultat d'une explosion de mine ; à Bouchavesnes, en contribuant au sauvetage de trois camarades ensevelis et en rapportant dans nos lignes le corps d'un officier tué, devait encore donner, le 16 avril 1917, de nouvelles preuves de courage et d'abnégation.

Au cours de l'attaque, un centre de résistance ennemi, composé de mitrailleuses, empêche la progression du bataillon **FLEURIOT**. L'agent de liaison **LARRAMENDY** parvient à se glisser seul derrière les mitrailleuses ennemies ! il prévient son commandant de compagnie qui lui envoie le fusilier-mitrailleur **MORMANT**. Le tir commence, **MORMANT** est grièvement blessé. **LARRAMENDY** s'empare de son arme et continue le tir. Les Allemands sont déconcertés et se rendent à lui : ils sont une cinquantaine.
Pendant ce temps, le 3e bataillon reprend sa progression en avant.
Autour de la Ville-aux-Bois, la lutte continue âpre et sans trêve pendant la nuit du 16 au 17 et le 17 avril. A 16 heures, le régiment déclenche une attaque contre la Ville-aux-Bois, mais elle ne peut progresser ; elle est reprise le 18 avril au matin, et réussit pleinement.
Les Allemands, surpris au sortir de leurs sapes, attaqués avec furie par nos soldats que le succès grise, se rendent par paquets.

Du 19 au 23 avril, le régiment occupe et organise la position conquise, ayant, grâce aux abris nombreux, peu à souffrir des violents bombardements ennemis.
Pour tous les actes d'héroïsme accomplis les 16 et 18 avril et sa belle conduite, le régiment obtient d'être cité à l'*ordre de la Ve armée*.

Le 31e régiment d'infanterie, sous le commandement de son chef, le lieutenant-colonel **CUNY**, a enlevé très brillamment les 16, 17 et 18 avril 1917, tous les objectifs qui lui avaient été assignés et, par un combat opiniâtre, est parvenu à réaliser un gain de terrain de trois kilomètres en profondeur, faisant à lui seul 1.500 prisonniers, dont 34 officiers, et 170 sous-officiers, capturant 6 canons, plusieurs minenwerfers, 50 mitrailleuses et un important matériel de toute nature. Régiment d'élite de la plus haute valeur offensive.

Le Général commandant la Ve armée,
Signé : **MAZEL**.

En outre, sont promus *officiers de la Légion d'honneur* :

Le chef de bataillon FLEURIOT. — Officier supérieur d'une haute valeur morale. S'est distingué par sa bravoure et ses qualités de commandant au cours des combats auxquels il a pris part avec son bataillon, du 16 au 18 avril 1917. A enlevé de haute lutte une position très fortement organisée et un village défendu avec acharnement, faisant plusieurs centaines de prisonniers, officiers et soldats, et s'emparant de 6 canons, plus de 20 mitrailleuses et d'un matériel considérable. (Déjà trois fois blessé et trois fois cité à l'ordre au cours de la campagne.)

Le chef de bataillon LAGORCE. — Officier d'une bravoure exceptionnelle, possédant les plus belles qualités de commandement. S'est distingué pendant les combats du 16 au 18 avril, où son bataillon a contribué pour une large part à l'enlèvement d'une position et d'un village puissamment fortifiés et défendus avec acharnement, dont la prise nous a valu plus de 1.600 prisonniers, 40 mitrailleuses et un matériel considérable. (Déjà blessé et cité deux fois à l'ordre.)

Chevaliers de la Légion d'honneur :

Le lieutenant Le HIR. — Officier d'une énergie et d'une endurance rares. Le 16 avril 1917, s'est élancé, en tête de sa compagnie, à l'assaut ; a franchi dans un élan irrésistible les lignes ennemies

fortement organisées. Blessé, est resté avec ses hommes, poursuivant victorieusement la progression jusqu'au moment où il fut atteint à nouveau très grièvement. (Déjà cité à l'ordre.)

Le capitaine ROULEAU. — Officier d'une énergie et d'une ténacité exceptionnelles. A fait de l'unité qu'il commande une troupe d'élite, capable de remplir les missions les plus périlleuses. Le 16 avril 1917, a donné l'assaut dans un élan splendide et est arrivé peu après devant l'objectif. A engagé avec l'adversaire une lutte acharnée dont il est sorti victorieux, pénétrant en tête de ses hommes dans un village fortement tenu et contraignant personnellement 40 Allemands à mettre bas les armes. (Déjà deux fois blessé et quatre fois cité à l'ordre.)

Le capitaine PAILLARD. — Brillant officier inspirant à ses hommes, par l'exemple constant de bravoure héroïque qu'il leur donne, une confiance inébranlable. Le 16 avril 1917, a franchi dans un élan irrésistible les positions ennemies, luttant personnellement à la grenade avec les adversaires qui résistaient et les forçant à se rendre jusqu'au moment où, blessé grièvement, il a été contraint d'abandonner le combat. (Déjà quatre fois cité à l'ordre.)

Reçoivent la *médaille militaire* :

L'adjudant MICHOT. — Sous-officier d'une bravoure légendaire au régiment. A été, pendant l'assaut du 16 avril 1917, un exemple d'héroïsme pour ses hommes, qu'il a su animer d'une ardeur irrésistible. Les officiers de sa compagnie ayant été blessés, en a pris le commandement et, triomphant rapidement par son calme, sa décision et son mépris du danger, de la violente résistance de l'adversaire, a contribué pour une large part au succès de l'opération. (Déjà blessé et deux fois cité à l'ordre.)

Le sergent LEBLAN. — Sous-officier d'une bravoure héroïque. Le 16 avril 1917, s'est élancé à la tête de sa troupe à l'assaut d'une position très forte avec une ardeur remarquable. A engagé avec les grenadiers ennemis une lutte acharnée dont il est sorti victorieux, s'est emparé d'une mitrailleuse et s'en est servi aussitôt contre l'adversaire. A contribué à la capture d'un grand nombre de prisonniers. (Déjà cité à l'ordre.)

Le soldat ROTH. — Soldat remarquable d'audace. Le 16 avril 1917, sa compagnie ayant été arrêtée au cours de l'assaut par le feu d'une mitrailleuse ennemie, s'est élancé sur la pièce malgré les balles qui pleuvaient autour de lui, en a tué les servants à coups de grenades et a permis ainsi de continuer la progression et de faire un nombre important de prisonniers. (Déjà deux fois cité à l'ordre.)

L'adjudant JAZEIX. — Chef de section d'un courage exceptionnel. Le 16 avril 1917, a entraîné ses hommes avec une fougue irrésistible à l'assaut d'une position ennemie, puis, grâce à son sang-froid, a réussi à repousser une contre-attaque très violente. Le 18 avril, a pénétré un des premiers dans un village énergiquement défendu ; a entamé avec un parti ennemi une lutte acharnée à la grenade et a contraint ses adversaires à se rendre. (Déjà blessé et cité à l'ordre.)

Le sergent SOUCHON. — Sous-officier d'un sang-froid et d'une énergie remarquables. Le 16 avril 1917, son chef de section ayant été mis hors de combat, a pris le commandement et a conduit l'assaut dans un élan magnifique. A engagé victorieusement des combats corps à corps avec un

ennemi qui résistait énergiquement et a su, par l'habileté de sa manœuvre, atteindre rapidement l'objectif assigné.

L'adjudant VALLADE. — Excellent sous-officier. A fait preuve, au cours de l'assaut du 16 avril 1917, d'un grand courage et d'un remarquable esprit d'initiative. Ayant pris le commandement d'un groupe dont l'officier venait d'être mis hors de combat, a su, par son sang-froid, par l'habileté de ses dispositions et par le mépris du danger dont il a donné l'exemple, accomplir avec rapidité et malgré la résistance acharnée de l'ennemi, la mission qu'il avait assumée, contribuant pour une large part à capturer un nombre considérable de prisonniers. (Déjà blessé et cité à l'ordre.)

Le soldat MORVAN. — Excellent soldat plein de courage et d'entrain, est parti avec une belle ardeur à l'assaut le 16 avril 1917 et a été grièvement blessé alors qu'il dirigeait avec un sang-froid remarquable le tir de son fusil-mitrailleur sur un groupe de grenadiers ennemis.

Les soldats BERTRAND, **THERON**, **MONTAUFRAY**, **BRUNET**, **PINSOLLE**, **CALBY**, **BOUHERET**, **PETIT**, **GABRIEL**, **GILBERT**, **BOUTIER** ; les caporaux **LEPINE** et **FOURNIER** ; les adjudants **SCOQUART** et **CRONNIER** ; le sous-chef de musique **GASC**, tous grièvement blessés au cours du combat.

Sont cités à l'*ordre de la Ve armée* :

Le sous-lieutenant DUBOIS. — Officier d'une audace et d'un sang-froid exceptionnels. Dans l'attaque du 16 avril 1917, a mené l'assaut du bataillon en enfonçant successivement plusieurs lignes de résistance opiniâtrement défendues. A rallié les débris de la section voisine qui avait perdu son chef et a fait plus de 100 prisonniers.

Le lieutenant DECHATRE. — Officier d'une bravoure exceptionnelle, montrant dans le commandement d'une compagnie de mitrailleuses les plus belles qualités de sang-froid et d'esprit de décision. Le 16 avril 1917 a fait preuve d'une intrépidité magnifique en s'élançant seul sur une mitrailleuse qui arrêtait l'élan des troupes d'assaut. A été mortellement frappé devant le blockhaus.

Le lieutenant BOSSARD. — Officier de tout premier ordre, remarquable par son énergie et son sang-froid. Le 16 avril 1917, a su enflammer de son ardeur sa compagnie qui a franchi en trente-cinq minutes un kilomètre de lignes ennemies et a fait plus de 160 prisonniers. Le 18, après une lutte opiniâtre, a fait mettre bas les armes à une quarantaine d'Allemands, puis a contribué avec sa compagnie à l'encerclement d'un détachement allemand très important qui s'est rendu. (Déjà deux fois cité.)

Le sous-lieutenant GUERIN. — Officier de valeur, s'est distingué, le 16 avril 1917, atteignant l'objectif qui lui était assigné ; le 17, en faisant preuve d'initiative dans une mission très périlleuse ; le 18, par une manœuvre habilement combinée, réussissait à envelopper un nid de résistance, faisant tomber entre nos mains un grand nombre de prisonniers, des mitrailleuses et un canon.

Le sous-lieutenant TESSIER. — Le 16 avril 1917, a entraîné avec une fougue irrésistible sa section à l'assaut d'une position fortement organisée et a pu atteindre en quelques instants, malgré la violente résistance de l'ennemi, l'objectif qui lui était assigné. Chargé, le lendemain, d'occuper un

point d'appui en avant de nos lignes, a réussi, par son audace et son sang-froid, à s'y installer, capturant de ce fait cinq canons de campagne allemands.

Le médecin aide-major AUROUSSEAU. — Présent depuis le début de la campagne, n'a cessé de montrer le plus pur dévouement, la plus grande énergie et la plus grande bravoure. Par son action personnelle et son ascendant sur les hommes, contribue à maintenir très élevé le moral de la troupe. Pendant la bataille du 16 au 18 avril 1917, a parcouru sans cesse le champ de bataille sous le violent bombardement et le tir des mitrailleuses, allant jusqu'aux postes les plus avancés, exalter le courage et l'ardeur des hommes et panser les blessés. (Déjà trois fois cité.)

L'adjudant MOUCHET. — Sous-officier d'un courage exceptionnel, a enlevé dans un élan superbe sa section à l'assaut, le 16 avril 1917, a engagé avec l'ennemi de violents combats à la grenade dont il est sorti victorieux ; s'est emparé de deux mitrailleuses, a réussi par son audace à capturer de nombreux prisonniers.

Le soldat LARRAMENDY. — Soldat d'un courage légendaire, dont les actions d'éclat ne se comptent plus. S'est particulièrement distingué, le 16 avril 1917, pendant l'assaut d'une position fortement fortifiée très défendue, où, tout en accomplissant avec le plus grand mépris du danger son devoir d'agent de liaison, il intervint à deux reprises pour briser des résistances locales de l'ennemi, participant ainsi grandement à la conquête de l'objectif assigné à sa compagnie.

Les soldats PESSEL et **HOUET**. — Le 16 avril 1917, sont partis comme grenadiers à l'assaut en tête de leur compagnie. La progression ayant été un instant arrêtée par le tir d'une mitrailleuse, se sont précipités avec une audace au-dessus de tout éloge sur les servants, les ont tués à coup de grenades, se sont emparés, en outre, de leurs armes et les ont utilisées avec un sang-froid remarquable contre l'adversaire.

Le soldat GROLIER. — Modèle de bravoure et de sang-froid. Le 16 avril 1917, sa section se trouvant arrêtée dans sa progression par la résistance d'un groupe ennemi, s'est élancé vers l'adversaire et a entamé la lutte à la grenade dont il est sorti victorieux, permettant, par son audace et son mépris du danger, à son unité de reprendre la marche en avant.

Le soldat BARDET. — Le 16 avril 1917, faisant partie d'un groupe de nettoyeurs de tranchées, s'est distingué par l'audace avec laquelle il s'est précipité dans les abris ennemis. Le 18 avril 1917, s'est élancé le premier dans une carrière où était réfugié un groupe d'ennemis et contraignant un chef de bataillon à se rendre. A provoqué ainsi la capture d'un très grand nombre de prisonniers.

Le soldat PINON. — Grenadier d'un courage au-dessus de tout éloge, volontaire pour les missions périlleuses. Le 16 avril 1917, parti avec un élan superbe à l'assaut des positions ennemies, s'est porté résolument à l'entrée d'une sape où une trentaine d'adversaires s'apprêtaient à sortir et a réussi, par son audace, à leur faire mettre bas les armes.

Le sergent THEPOT. — Sous-officier d'une bravoure remarquable. Parti avec une fougue irrésistible à l'assaut le 16 avril 1917, s'est trouvé, au cours d'une violente lutte à la grenade, entouré d'ennemis qui le frappèrent et le désarmèrent. Profitant de l'explosion d'un obus, a bousculé ses adversaires et est venu reprendre sa place dans la vague des assaillants.

Le sergent YVONNET. — Sous-officier d'une bravoure maintes fois éprouvée ; s'est signalé pendant l'assaut du 16 avril 1917 par son ardeur superbe, a réussi, avec sa section, grâce à son sang-froid et à son énergie remarquables, à faire prisonniers après une lutte violente un groupe de mitrailleurs qui, par le feu de deux mitrailleuses et de deux fusils-mitrailleurs, gênait considérablement la progression.

Le caporal MARIONNET. — A donné, le 16 avril 1917, au cours de l'assaut d'une position très forte, un rare exemple d'énergie et d'initiative. Ses deux chefs de demi-section et son chef de section ayant été tués, a pris le commandement aussitôt et a mené ses hommes dans un élan superbe, malgré la violente résistance de l'ennemi, jusqu'à l'objectif assigné.

Le caporal DUBOC. — Modèle de courage et d'abnégation. Le 16 avril 1917, a contribué, par la rapidité avec laquelle il a conduit l'assaut de la demi-section dont il avait le commandement, à capturer un grand nombre de prisonniers. Le soir même, a effectué, malgré le feu violent des mitrailleuses, une reconnaissance en avant de nos positions ; le 18 avril, guidant sa compagnie, permit d'achever l'encerclement complet d'un village fortement organisé.

Le caporal TEISSIER. — Parti à l'assaut le 16 avril 1917 comme chef d'une équipe de fusiliers-mitrailleurs, a montré les plus belles qualités d'initiative et de mépris du danger. Ayant eu un de ses tireurs tué, s'est emparé de son arme et l'a utilisée avec un sang-froid remarquable contre un groupe de travailleurs ennemis qu'il a réussi à mettre hors de combat.

Le soldat FOUQUET. — Soldat d'une très grande bravoure. Le 16 avril 1917, a contribué puissamment, dans un moment critique, à briser un retour offensif de l'adversaire, montant debout sur le parapet avec une insouciance complète du danger pour ajuster son tir.

Le sous-lieutenant POITRIMOL. — Chargé, le 16 avril 1917, de la conduite d'un groupe de nettoyeurs de tranchées, a montré un héroïque mépris de la mort en se précipitant sur les mitrailleuses ennemies dont la pièce était en action. A tué les tireurs à coups de revolver. A été mortellement frappé quelques instants après.

Le sous-lieutenant PONCINET. — Officier brave jusqu'à la témérité dont le sang-froid inspire une confiance inébranlable à ses hommes. A été tué le 16 avril 1917 au moment où, debout sur le parapet, malgré un tir de barrage extrêmement violent, il indiquait à chacun de ses soldats la direction à suivre.

Le soldat MARCHAUDON. — Soldat d'une bravoure exceptionnelle. Le 16 avril 1917, son groupe ayant été arrêté par la résistance violente de quelques Bavarois, s'est aussitôt porté en avant et criblant l'ennemi de grenades, a permis de reprendre la progression en avant. Est tombé quelques instants après mortellement frappé d'une balle à la tête.

L'adjudant-chef MAURICE. — Chef de section remarquable, déjà cité et blessé trois fois au cours de la campagne, a été grièvement atteint une quatrième fois, le 16 avril 1917, au moment où, en tête de ses grenadiers, il atteignait un nid de résistance ennemi, faisant preuve, une fois de plus, des plus belles qualités de bravoure et de mépris le plus absolu du danger.

Le sous-lieutenant BONTHOUX. — Officier d'élite. Le 18 avril 1917, a coopéré à la prise d'un village. Avec quelques hommes de sa section, a capturé un grand nombre de prisonniers, ainsi qu'un canon de 77 et trois servants.

Jusqu'au 5 janvier 1918, le régiment est chargé de l'occupation du sous-secteur de bois des Buttes et des sous-secteurs voisins Marceau et Hoche.
Durant cette longue période de huit mois, sans être relevé, le régiment eut à subir des bombardements fréquents, à repousser de nombreux coups de main allemands. En fin décembre, les bombardements par obus toxiques furent plus fréquents et nous causèrent des pertes.
Le coup de main allemand qui eut lieu dans la nuit du 28 au 29 **juin** mérite une mention spéciale. Après une violente préparation d'artillerie, l'ennemi réussit à pénétrer dans notre première ligne (secteur du bataillon **LAGORCE**) ; grâce à la vigueur et à la rapidité des contre-attaques, il est refoulé.

A la suite de cette action, sont cités à l'ordre :

L'aspirant BOLLE. — Chef de section d'un moral très élevé, possédant sur ses hommes un grand ascendant. Pendant huit jours d'occupation d'une tranchée de première ligne, a su, par sa présence jour et nuit au milieu de ses hommes et son insouciance du danger, maintenir la confiance et organiser minutieusement la défense de son secteur. Le 29 juin 1917, a réussi à repousser une attaque ennemie préparée par un bombardement qui avait nivelé la première ligne en déclenchant rapidement le feu de ses fusils-mitrailleurs et en engageant un combat acharné à la grenade avec l'adversaire qu'il obligeait à se replier. A donné, en cette circonstance, un bel exemple de bravoure et de décision.

Le soldat BLIN. — Mitrailleur d'élite d'une bravoure et d'un sang-froid tout à fait exceptionnels. Le 29 juin 1917, a tenu tête à plusieurs groupes d'Allemands qui avaient cerné sa section, engageant avec eux un combat meurtrier à la grenade. A abattu d'un coup de crosse un assaillant qui emportait sa pièce, et, dégagé par la contre-attaque, l'a, sans perdre un instant, remise en batterie et a recommencé son tir.

Le soldat JAMES. — Jeune soldat de la classe 1916, s'est révélé d'un sang-froid surprenant et d'une bravoure exceptionnelle pendant l'attaque allemande du 29 juin 1917. A constamment assuré une garde vigilante, malgré le bombardement intense auquel était soumise la tranchée de première ligne ; dès l'apparition des premiers adversaires, a mis en action son fusil-mitrailleur avec le calme d'un vieux troupier, établissant à lui seul un barrage qui empêchait l'ennemi de progresser sur ce point.

A la suite d'un coup de main exécuté le 29 juillet 1917, est cité à l'*ordre de la Xe armée* :

Le lieutenant AUDREN. — Officier d'un grand courage, calme et résolu. Chargé, le 29 juillet 1917, d'attaquer un petit poste ennemi, a accompli sa mission malgré les plus grandes difficultés, détruisant un abri et tuant ou blessant plusieurs ennemis. Est rentré dans ses lignes après avoir

rempli sa mission en ramenant, sous le feu des mitrailleuses ennemies, un de ses soldats blessé très grièvement.

Relevé le 5 janvier 1918, le régiment se rend dans la région de Condé-en-Brie où il séjourne jusqu'au 20 janvier. Il est ensuite dirigé sur Livry-Gargan où il fait un long séjour du 25 janvier au 28 mars ; la plus grande partie du temps est consacrée à l'instruction.

-----o-----

OFFENSIVE ALLEMANDE

Sur **la Somme** et sur **l'Oise** en **mars 1918**.

Le 22 mars, le régiment est embarqué en camions, les Allemands viennent de déclencher leur attaque sur le front anglais.
Débarqué à Neuville (près de Ressons-sur-Matz), le régiment, après une étape de 28 kilomètres, atteint à 1 heure du matin Fréniches.
Les patrouilles allemandes sont signalées comme ayant franchi le canal de l'Aisne à hauteur de Ham.
Le 3e bataillon prend les avant-postes au bois de Bonneuil, ses patrouilles signalent l'approche de l'ennemi.

Le 25 mars, le régiment tient avec ses trois bataillons la position Fréniches – Frétoy-le-Château. Le 2e bataillon, qui tient Fréniches, arrête l'ennemi toute la matinée, mais à 11 h.30, sous la menace d'un mouvement débordant, il se replie sur la croupe de Risavoine. Le 31e continue la résistance jusqu'à ce qu'il soit débordé sur ses flancs ; il se replie par échelons en défendant le terrain pied à pied.
Le soir, le régiment tient la route Roye – Noyon, près de Catigny.
La nuit est assez agitée par suite de confusions entre éléments disparates : infanterie, génie, Anglais, ce qui crée une certaine nervosité.
Le 26 mars au matin, l'ennemi reprend son offensive, continuant à faire son effort principal à la droite du 31e.
A la fin de la matinée, le 31e est obligé de battre en retraite pour éviter l'encerclement déjà très accentué. Il se replie sur une position au nord de Plessis-Cacheleux, puis sur la ligne de la Divette.
Dans la soirée, il atteint la hauteur du Plémont et occupe le terrain entre le Plémont et **Lassigny**.

Le 27 mars, il est retiré du combat.

A la suite de ces combats, sont cités à l'*ordre de la IIIe armée* :

Le lieutenant PERROT. — S'est particulièrement distingué pendant les combats récents. Grièvement blessé, n'a quitté son commandement que sur l'ordre de son chef de bataillon.

Le sous-lieutenant BONTHOUX. — S'est particulièrement distingué au combat du ….., faisant lui-même le coup de feu au milieu de ses hommes. Grièvement blessé.

Le sous-lieutenant DUBOIS. — Malgré les tirs violents de l'artillerie et des mitrailleuses ennemies, est resté avec ses deux sections de mitrailleuses sur la position et a permis ainsi aux autres compagnies du bataillon d'aller occuper les emplacements qui lui étaient assignés. Le lendemain, a su, par sa belle et crâne attitude, maintenir très haut le moral de ses hommes pendant le combat, faisant manœuvrer sa section sous le feu des mitrailleuses et de l'artillerie avec ordre et cohésion.

Le sous-lieutenant PENAGER. — S'est particulièrement distingué au combat du ….., faisant lui-même le coup de feu au milieu de ses hommes. Grièvement blessé.

L'adjudant ASSELIN. — Appelé au cours d'un combat à prendre en pleine bataille le commandement de sa compagnie, dont tous les officiers venaient d'être mis hors de combat, a exalté par son exemple la confiance de ses hommes qu'il a maintenus inébranlables sous le feu meurtrier des mitrailleuses, contribuant ainsi, pour une large part, à enrayer l'avance ennemie.

Reçoit la *médaille militaire* :

Le soldat GRIMAUD. — Mitrailleur d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables. Chargé d'appuyer le mouvement d'une compagnie, s'est acquitté de sa mission avec un calme et un courage au-dessus de tout éloge. Resté seul avec sa pièce privée de son affut brisé par un éclat d'obus, a imaginé un trépied de fortune, grâce auquel il continua à barrer la route à l'ennemi. Ses munitions épuisées, a réussi à sauver sa mitrailleuse malgré les feux violents de l'adversaire, faisant ainsi l'admiration de ses chefs et de ses camarades.

Le régiment revient à Mareuil-Lamotte, où il reste en réserve du C. A. jusqu'au 2 avril.
Le 4 avril, le régiment est transporté par auto dans la région de Betz ; le colonel **CUNY** est nommé au commandement de l'I. D. 60. Le général **PICHAT** prend le commandement de la 10e D. I.

-----o-----

ALSACE

(7 avril – 1er juillet 1918).

Le 7 avril 1918, le régiment débarque à Montreux-Vieux, et, dans la nuit du 9 au 10, il va occuper le sous-secteur de Manspach, au sud du canal du Rhône au Rhin. Ce secteur est tenu par deux bataillons : le bataillon de gauche (centre de résistance d'Hagenbach) tient, avec une compagnie et demie, Egligen et le canal, terrain découvert aux vues de l'ennemi ; le bataillon de droite tient, dans

Ancestrami

le bois de Carspach, trois buttes formant points d'appui, par une compagnie au Schönholz et une compagnie à la butte Marchand et au Lerchenholz.
A partir du 5 mai, le sous-secteur s'agrandit vers le sud, du centre de résistance du Bannholzn dont la garde est confiée au 34e B. T. S., bataillon qui est placé jusqu'à la fin octobre sous les ordres du 31e R. I.
Le 10 avril, le colonel **MONDANGE** rejoint le régiment, dont le commandement lui est affecté le 5 avril, au départ du colonel **CUNY**.

Le 21 mai, le 127e R. I. U. S. arrive dans le secteur et le 31e est chargé de l'initier à la vie du secteur. Après deux semaines d'informations, le colonel américain prend le commandement du sous-secteur avec conseiller technique le colonel **MONDANGE** et informateurs un certain nombre d'officiers et de sous-officiers du régiment.
Pendant les deux mois consécutifs durant lesquels le régiment tient le sous-secteur, si les journées sont calmes et les bombardements peu intenses, par contre le service de nuit est très pénible pour les groupes de combat placés en première ligne assez loin les uns des autres.
Des strosstrupps allemands font de fréquentes incursions dans nos lignes, principalement au Schönholz, mais toutes leurs tentatives échouent.
Le plus important de ces coups de main eut lieu dans les nuits des 23 et 24 avril 1918.
Le groupe de combat (a) est situé à la lisière est du bois de Schönholz, profond de 4 kilomètres ; c'est un simple trou de torpille dans le chaos du terrain lunaire ; il a été très sommairement organisé aux dernières lueurs du soir, car la nuit il faut veiller sans bruit et le jour l'ennemi voit. Un boyau le relie théoriquement à l'arrière, mais inachevé, rendu impraticable par la boue ; ce n'est plus qu'un tracé d'orientation.

Dans la nuit du 22 au 23 avril, un caporal et quatre hommes sont là (caporal **CHAUTAGNE**, soldats **BOUCHACOURT**, **HIRON**, **SOST**, **MALSANG**), tous jeunes, depuis peu jetés dans la tourmente. Ils y sont venus le soir à la brune, après la soupe. C'est sur eux que repose cette nuit la sécurité des camarades.
Les nerfs tendus, l'oreille attentive, ils scrutent du regard l'obscurité des ténèbres ; l'humidité les enveloppe, il pleut depuis plusieurs jours, des nuages bas menacent : les nuits sont longues et encore froides. Derrière, la forêt épaisse ; devant, l'ennemi mystérieux. La sensation de l'isolement est complète ; c'est comme une veillée suprême au seuil de l'Eternité.
Vers 1 heure, légère alerte ; on a deviné comme un bruit de pas feutrés dans la boue, puis plus rien ; le silence est retombé absolu dans le noir épais de la nuit.
2 heures, 3 heures ; ces heures sont interminables. Silence écrasant...
Soudain, à 3 mètres du petit poste, des hurlements éclatent : « Nicht kapout, kamerad ! », tandis que des grenades explosent avec fracas de tous côtés.
Encerclés de toutes parts, les cinq braves savent leur situation sans issue ; les camarades sont loin, l'attente de tout secours est vaine ; mais une même ardeur de sacrifice les anime ; on ne les prendra pas vivants.
Et de son pistolet-signaleur, désormais sans objet, **CHAUTAGNE** tire à quelques mètres sur la première ombre apparue. Une lumière intense..., un cri..., le coup a porté, un Boche tombe en gémissant de douleur.
De la pelle qu'il tient à la main, **BOUCHACOURT** fracasse le crâne d'un second. Les autres serrent, meute de chiens lâchés sur le sanglier acculé.
« A la grenade », dit **CHAUTAGNE**. Ordre inutile. **HIRSON**, **SOST**, **MALSANG** ne sont pas

manchots.
Electrisés par l'exemple, insouciants de la mort dans cet enfer d'explosions et d'éclairs, ils déversent sur l'ennemi, stupéfait de tant de décision et d'audace, un torrent de projectiles.
L'ennemi hésite ; il a perdu l'ascendant moral. Cependant de nouveaux groupes l'appuient.
Tout à coup, sur la droite, un cri prolongé : « En avant, voilà les Boches ! »
C'est le soldat **BAULAC**, du poste voisin ; aux aguets, dès le premier coup de feu, il a compris. Obéissant impulsivement à l'élan de son cœur, il vole comme une flèche au secours des camarades.
Son cri d'appel, intensifié par la nuit dans l'imagination des Boches, affole leurs esprits. L'intervention est décisive ; ils s'enfuient à toutes jambes en hurlant de peur, nous laissant comme trophées deux tués, des pistolets, des monceaux de grenades.
Nos braves sont tout surpris. Eh quoi ! plus personne, la victoire ? Pas une blessure ? On embrasse **BAULAC**, on reprend la garde.
Là, tout près, le râle épais d'un Allemand blessé allongé dans un lit de boue et de sang... Des brancardiers viennent... Ils l'emportent.
Et c'est lui, lui seul qui mettra en pleine lumière le mérite des vainqueurs.
Il nous apprend, en effet, que le coup de main boche, monté depuis plusieurs jours, minutieusement préparé, a été conduit par 2 officiers, mené par 70 hommes d'élite et des plus réputés : des stosstruppen, qui de troupes de choc n'avaient sans doute que le nom.
Mais ce serait mal connaître les Boches que de croire qu'ils s'en tiendront là. Le commandement le sait. Le même jour, il change l'emplacement du poste et le double. Son chef est un brave éprouvé, le sergent **FLORION**.
Et, en effet, dans la nuit qui suit (23 au 24 avril), à l'heure du fauve, vers quatre heures du matin, guidés par leurs chiens, les Allemands rôdent dans le bled tourmenté. Un léger fil de fer a pu hâtivement être jeté autour du petit poste ; ils finissent par le repérer. Et dans le silence de la nuit on croit percevoir le cri sec de cisailles dans le réseau.
« Alerte ! » crie le sergent **FLORION**. Et aussitôt une pluie de grenades s'abat autour de lui. Des silhouettes se dressent menaçantes de tous côtés, plus nombreuses que la veille. Mais **FLORION** est un dur-à-cuire. L'exemple de **CHAUTAGNE**, **BOUCHACOURT** et des autres est là. La riposte est soudaine et brutale. Bravo ! les adroits et ardents grenadiers. Des cris de douleur et de colère s'élèvent dans les rangs ennemis. Deux minutes de lutte terrible. La résistance est farouche ; le Boche lâche pied. Son coup est encore manqué. Il fuit en désordre dans la nuit, emportant ses blessés. Nous ne le reverrons plus.
Hélas ! **FLORION**, mortellement blessé, gît dans la boue qu'il a si glorieusement défendue. Le soldat **BRUNE** est légèrement blessé.
Bois du Schönholz, puisses-tu raconter ces exploits aux curieux qui viendront voir tes blessures ! Plus beau tu reverdiras. Ces héros ont rendu leur patrie à tes vieilles racines. Ils sont partis : d'autres viendront. Garde-leur soigneusement le souvenir de ces trésors de bravoure.

Pour cet exploit qui égale les plus hauts faits de l'antiquité, reçoit la *médaille militaire* :

Le caporal CHAUTAGNE. — Excellent gradé, remarquable d'entrain et de bravoure. Chef d'un poste avancé, a résisté avec une énergie farouche à l'attaque de deux groupes ennemis très importants ; par son exemple, son sang-froid, a exalté le courage de ses hommes et a réussi à repousser l'adversaire après lui avoir fait subir des pertes et capturant un prisonnier.

Sont cités à l'*ordre de la VIIe armée* :

Le sergent FLORION. — Sous-officier d'élite, très belle figure de soldat, superbe de sang-froid et d'entrain combatif. A généreusement payé de sa vie la défense pleinement victorieuse contre un ennemi dix fois supérieur en nombre du poste avancé confié à sa garde.

Le soldat BAULAC. — Grenadier d'élite. Dans un combat de nuit, après avoir mis en fuite un groupe d'Allemands qui cherchaient à pénétrer dans nos lignes, s'est porté résolument au secours des camarades aux prises avec un ennemi supérieur en nombre ; a contribué par sa valeur personnelle dans le combat corps à corps à la déroute des assaillants qui laissèrent entre nos mains un prisonniers et deux tués.

Le soldat BOUCHACOURT. — Soldat très courageux et dévoué. Faisant partie d'un petit poste attaqué par un fort détachement de troupes spéciales ennemies, s'est battu avec un sang-froid, un acharnement et un mépris de la mort au-dessus de tout éloge. A tué un ennemi d'un coup de pelle et en a fait un autre prisonnier.

Après quelques jours de repos, le régiment reprend l'instruction dans la région Novillars, Grandvillars, Petit-Croix, et le 1er juillet quitte l'Alsace par voie ferrée.

-----o-----

CHAMPAGNE

(**13 – 28 juillet 1918**).

Après quelques jours passés en réserve du G. Q. G. dans la région de Lihus (zone de la 1re armée, Q. G. **CONTY**), le régiment est transporté en chemin de fer et débarque le **13** à **Vertus**, pour se rendre par étapes dans la région de Trépail (lisière est de la forêt de la montagne de Reims).
Le 15 juillet, l'ennemi vient de prononcer sa dernière grande offensive ; le régiment, en réserve de la 163e D. I., tient la position de Sept-Saulx, à l'est de Verzy.
Dans la nuit du 21 au 22 juillet, il va occuper le sous-secteur Fabert, au sud du Cornillet, avec deux bataillons en ligne, un en soutien et un en réserve.
Il ne s'agit plus d'un secteur solidement organisé, mais d'un terrain d'action chaotique, où le régiment, par des petites opérations locales et continues, va obliger l'ennemi à se cantonner dans une défense inquiète.
Deux de ces opérations méritent une mention spéciale : l'enlèvement du bois du Génie et l'attaque du réduit Bonaparte.

ENLEVEMENT DU BOIS DU GENIE

Ce bois, de forme rectangulaire (250 mètres x 50 mètres), gênait nos vues sur la voie Romaine ; il s'enfonçait comme un coin dans nos lignes et servait aux Boches d'observatoire avancé. Pour cette

raison, ils l'avaient formidablement fortifié, garni de mitrailleuses et de réseaux bas.
Trois postes en assuraient la garde. Une mitrailleuse et son groupe de soutien à l'intersection de la lisière sud-est et du boyau du Génie, face à notre P. P. 6. Un autre groupe, semblable, était établi au croisement du boyau Eugène et du boyau du Génie. Le troisième défendait la lisière nord-ouest du bois de l'intersection du boyau du Génie, face à notre P. P. 3.

L'opération, fixée au 23 juillet 1918, 6 heures, fut soigneusement étudiée. La méthode d'encerclement fut adoptée. Quatre groupes d'une escouade environ en furent chargés ; tout en empruntant un cheminement différent, ils s'entr'aidaient mutuellement.
Le 1er groupe (le sergent **ROGUE**, le caporal **GIRARD** et sept hommes) attaque par le boyau du Génie.
Le 2e groupe (sergent **LABOUS**), par le boyau Eugène.
Le 3e groupe (sergent **BIETTE**) doit contourner les lisières nord-est pour prendre le poste à revers et couper une des deux lignes de retraite des Allemands
Le 4e groupe (caporal **ARCHAMBAULT**) exécute le même mouvement par les lisières sud-ouest.
A 5 h.45, tout le monde est en place ; à 6 heures, feu rapide de V.-B. et de J.-D. pour écraser le bois, de mitrailleuses pour isoler ses flancs.

Les quatre groupes s'élancent, il faut aller vite. Profitant du désarroi de l'ennemi, le sergent **BIETTE** exécute résolument son mouvement débordant. Le sergent **ROGUE** renonce au boyau ; il en fait suivre le bord par ses hommes et, insouciant du danger, se précipite à toute allure sur les Allemands qui, affolés, craignant pour leur retraite, s'évertuent à s'enfuir. Après un vif combat à la grenade devant les postes extrêmes, les groupes se rejoignent, la position est enlevée. Un tué et un prisonnier restent entre nos mains. Nos pertes, quoique douloureuses, sont faibles : le sergent **LABOUS** est mortellement blessé, le sergent **BIETTE** et le soldat **COINDRE** le sont heureusement plus légèrement.
En gradé énergique et clairvoyant, le sergent **ROGUE** prescrit l'organisation immédiate de l'ouvrage. Il dirige et surveille cette opération avec l'activité la plus généreuse. Les boyaux qui se dirigent vers la voie Romaine et le bois Fabert sont obstrués par des moyens de fortune. Un amoncellement de caisses à munitions, de poutres, de fil de fer forme bientôt un barrage suffisant ; le travail s'effectue sous la protection d'un tir à la grenade et de F.-M. Une nouvelle perte vient encore nous attrister : le soldat **FONTAINE** est tué d'une balle en plein cœur.
Après une heure de labeur surhumain, tout est fini : les P. P. sont en place, chacun connaît ses consignes et attend avec confiance l'inévitable contre-attaque. Elle ne tarde pas à se produire.
Vers 8 heures, l'ennemi, considérablement renforcé, débouche à la fois de l'ouest par le bois Fabert et du nord par le boyau Eugène ; la position est débordée.
L'héroïque garnison, un moment fléchissante, se rallie, grâce à l'exemple de son chef ; elle lutte âprement à la grenade dans les boyaux et y arrête l'ennemi. Le sergent **ROGUE**, debout sur le parapet, encourage ses hommes et dirige ses grenadiers sur le point où l'ennemi se fait plus pressant. Il tombe glorieusement en pleine action, atteint d'une balle à la tête ; à ses côtés, le caporal **PACAUD**, qui combat comme un lion, tombe également frappé à la tête. Les caporaux **ARCHAMBAULT** et **THOMAS** sont blessés par éclats de grenades ; mais la poignée de braves qui reste, mis en fureur par la perte de son chef, résiste de plus belle, puis contre-attaque à son tour, et pour la deuxième fois reste maîtresse du bois.

La section est très éprouvée ; heureusement, le sous-lieutenant **Le GUERNIGOU** arrive à son

secours, avec sa section et les sergents **THIERRY** et **VERNET** ; il prend résolument le commandement de l'ensemble. Quelques instants après, les Boches contre-attaquent encore. Malgré les pertes et la fatigue de tous, la résistance ne fait que s'accroître. Au plus fort du combat, le sous-lieutenant **Le GUERNIGOU** rallie un groupe d'hommes résolus, fait une diversion inopinée sur les Allemands, les met en fuite et reprend intégralement le terrain conquis.
Malgré ces échecs successifs, l'ennemi escompte encore une défaillance de notre part ; dans l'après-midi, il tente deux retours offensifs soutenus par un tir de barrage de gros calibre extrêmement violent. Le bois est bouleversé, les tranchées et boyaux nivelés, mais les occupants tiennent bon et chaque fois l'ennemi compte un nouvel échec.
Les hommes semblent s'être identifiés avec le terrain ; ce qu'ils tiennent ils le gardent ; ils luttent sauvagement, sans esprit de retour, dépensant sans compter les munitions qui leur sont renouvelées sans arrêt.
La nuit semble devoir leur apporter un peu d'apaisement dans cet enfer, il n'en est rien. Comptant sur notre lassitude et sur l'effet torpide de quelques heures de calme trompeur, les Allemands lancent une suprême attaque par surprise. L'attention des guetteurs est extrême, l'alerte est donnée, chacun se précipite à son poste, et, sous une grêle de grenades, l'ennemi reflue précipitamment, laissant quelques morts de plus sur le terrain.
Les défenseurs sont exténués, mais ils ont cruellement vengé leurs camarades glorieusement tombés pour exécuter fidèlement l'ordre de leur chef aimé : prendre et garder le bois.
Six fois en moins d'une journée, cette poignée de braves, sans souci du danger et des pertes, refoule l'adversaire numériquement supérieur, toujours renforcé, jusqu'à ce qu'il reconnaisse l'inanité de ses efforts.
Honneur et gloire au sergent **ROGUE** qui a su inspirer d'aussi mâles vertus !

Pour sa belle conduite, la 1re section de la 10e compagnie fut citée à l'*ordre de la division* avec le motif suivant :

Le 25 juillet 1918, la 1re section de la 10e compagnie, sous le commandement de son chef, le sergent ROGUE, avait mission de s'emparer du bois du Génie ; elle y pénétra après avoir triomphé de la résistance acharnée de l'ennemi d'où elle le chassa. Pour garder la position conquise, elle subit, au cours de la journée du 25 juillet, et dans la nuit qui suivit, six contre-attaques ; chacune de ces contre-attaques fut menée par l'ennemi avec acharnement, celui-ci employant des forces très supérieures à celles qui lui étaient opposées.

Attaque du réduit Bonaparte

Une nouvelle opération de détails est organisée pour le 27 juillet : la 1re compagnie est désignée pour enlever le réduit Bonaparte, en même temps que le 34e B. T. S. attaquera sur les bois E. 26 et E. 27.
Les reconnaissances sont faites les 25 et 26. L'heure H est 2 h.15.
La 1re compagnie est disposée comme suit : trois sections en ligne, section **POTHIER** à gauche, section **LACHARD** au centre, section **VALLADE** à droite ; une section en réserve (adjudant **DELOMMIER**). La section **PHILIPPE**, de la C. M. 1, suivra étroitement pour mettre en batterie dès l'ouvrage conquis.
A 2 heures, tout est en place. Le succès du bois du Génie exalte la confiance et trempe les volontés.

Un entrain extraordinaire anime chaque combattant ; ce sera dur, sans doute, mais une froide résolution réduit tous les obstacles.
A 2 h.15 précises, notre première salve d'artillerie donne le signa de l'assaut. La 1re compagnie s'élance hardiment. L'ouvrage Bonaparte est encerclé de plusieurs réseaux barbelés et garni de nombreuses mitrailleuses. Les Allemands, sur leur garde, déclenchent brusquement leurs mitrailleuses ; presque aussitôt, leurs artilleurs lâchent leurs tirs de barrage ; nous éprouvons quelques pertes. Qu'importe ! On arrive à hauteur de l'ouvrage. La section **VALLADE** le déborde par le nord ; sa demi-section de gauche est arrêtée devant le boyau central par une résistance sérieuse ; alors, la demi-section du sergent **DARRAS**, qui est plus au nord, se rabat le long du boyau en terrain libre, des deux côtés, et tombe à la baïonnette sur le poste allemand qui arrête son voisin. Surpris par la soudaineté et la brutalité de cette attaque de flanc, ce poste est brillamment enlevé ; toute la garnison est exterminée ou se rend. Cet incident réglé, la section **VALLADE** repart et vient occuper toute la partie nord de l'ouvrage Bonaparte.
Pendant ce temps, au centre, la section **LACHARD**, soutenue par la section **DELOMMIER**, pénètre directement dans le réduit, ouvert à la cisaille, en franchit rapidement les différentes organisations, abattant à mesure tout ce qui résiste, et vient s'installer dans la partie ouest de l'ouvrage, où il se relie à droite à **VALLADE**. Au cours du combat, le lieutenant **LACHARD** est blessé par un éclat de grenade.
A gauche, la section **POTHIER** se heurte à la plus dure résistance, car elle attaque le point le plus rapproché de nos lignes ; cette section a pour mission d'isoler le réduit Bonaparte du nœud de boyaux tenu par l'ennemi qui relie le réduit Bonaparte aux bois E. 26 et E. 25. Dans une lutte épique, Français et Allemands subissent des pertes si importantes que le terrain, finalement, doit être abandonné par les deux partis. Une dizaine de cadavres allemands témoignent de la furieuse résistance de nos adversaires. De notre côté, le lieutenant **POTHIER** a une main emportée et se retire avec 25 blessés, sur 30 combattants, dont plusieurs grièvement.
La 1re compagnie a cependant réussi à remplir sa mission ; le nettoyage a rapporté des prisonniers ; des mitrailleuses sont restées entre nos mains. Le terrain est rapidement organisé, la section de mitrailleuses mise en place ; de son côté, une demi-compagnie du bataillon sénégalais a enlevé rapidement les bois E. 26 et E. 27, ainsi que le carrefour Condé-Bonaparte, capturant plusieurs Allemands et une mitrailleuse légère.
Vers 6 h.30, l'ennemi, voyant ses efforts pour contre-attaquer rester sans effet, commence une violente préparation de gros calibre. Le réduit Bonaparte est littéralement écrasé sous ce pilonnage ; les tranchées et boyaux, bientôt bouleversés, n'offrent plus de protection, formant obstacle. Masquée par ce tir, une puissante attaque allemande débouche à la fois du réduit Davoust, des boyaux Condé-Bonaparte et de leurs intervalles, en terrain libre. Elle est menée par de forts détachements, rendus dans la nuit à pied d'œuvre, comme on l'apprit plus tard.

Les nôtres résistent vaillamment ; on se bat dans les boyaux à coups de grenades et de fusils. Le sous-lieutenant **VALLADE** et l'adjudant **DELOMMIER**, à la tête de quelques grenadiers, contre-attaquent l'ennemi à plusieurs reprises et reprennent à chaque fois le terrain cédé. Mais les munitions s'épuisent, le tir ennemi interdit l'arrivée des renforts et des ravitaillements. La 1re compagnie est réduite de plus de moitié ; un chef de section sur quatre reste debout.
Du côté de l'ennemi, au contraire, les renforts continuent d'affluer. Pas à pas, brûlant leurs dernières cartouches, les débris de la 1re compagnie et de la section sénégalaise se replient sur leurs positions de départ. Les Allemands mettent deux heures et demie à reprendre le terrain que nous avions conquis en moins d'une demi-heure. La rapidité de cette contre-attaque massive si fortement

préparée était faite pour nous étonner, mais cette surprise cessa lorsque nous apprîmes d'un prisonnier que l'ennemi devait nous attaquer à 4 heures du matin ; dès lors s'expliqua la promptitude de sa réaction, l'ampleur et la précision de son tir d'artillerie, la violence de son action d'infanterie.

Malgré ces conditions défavorables, la 1re compagnie et la 4e section de la C. M. 1 avaient montré au cours du combat un si bel entrain et une discipline si parfaite qu'elles furent **citées à l'*ordre du corps d'armée* avec le motif suivant :**

Sous la conduite du lieutenant **AUDREN**, commandant la compagnie, et les lieutenants **LACHARD**, **POTHIER**, **VALLADE**, de l'adjudant **DELOMMIER** et du sergent **PHILIPPE**, chefs de section, le 27 juillet 1918, a attaqué avec une fougue indomptable un centre fortifié, l'a enlevé de haute lutte, organisé et tenu malgré des contre-attaques puissantes et très fortement préparées. Sur le point d'être submergée, s'est repliée dans un ordre parfait en contre-attaquant constamment, en infligeant à l'ennemi des pertes sanglantes et en ramenant du matériel et des prisonniers.

Est promu *chevalier de la Légion d'honneur* :

Le lieutenant POTHIER. — Officier d'une bravoure digne des plus grands éloges. Atteint, le 27 juillet 1918, en entraînant sa section à l'assaut d'un ouvrage fortement organisé, a conservé son commandement, encourageant sa troupe par son vaillant exemple. Blessé à nouveau grièvement, n'a consenti à se laisser évacuer qu'après avoir, avec ses hommes, organisé le terrain conquis, donnant en cette circonstance une nouvelle preuve de son esprit d'abnégation et de sa fidélité au devoir.

Reçoivent la *médaille militaire* :

Le sergent DARRAS. — Sous-officier d'une audace et d'un courage exceptionnels. A entraîné par son élan irrésistible sa section à l'assaut d'une position fortement défendue et, par une manœuvre hardie, a permis la progression des fractions voisines. Ayant pris spontanément le commandement de ces groupes, dans des conditions particulièrement difficiles, a facilité ainsi l'organisation du terrain conquis (Trois citations.)

Le caporal RICHARD, grièvement blessé.

Sont cités à l'*ordre de la IVe armée* :

Le sergent DAVAULT. — Jeune gradé d'un très grand courage, blessé le 27 juillet 1918 au début de l'action, n'a pas quitté son poste, se dépensant sans compter pour organiser la position, donnant à tous le plus bel exemple de courage et d'énergie. Blessé une seconde fois, a quitté à regret le champ de bataille après avoir vu l'ennemi définitivement fixé.

Le sergent RENAUD. — Chef d'une pièce de la compagnie de mitrailleuses dont tous les servants avaient été tués ou blessés, à demi-intoxiqué lui-même et couvert de terre par un obus qui venait d'éclater à ses côtés, a ouvert le feu seul, sur une demande de barrage de l'infanterie et a largement contribué à faire échouer une contre-attaque ennemie.

L'adjudant-chef THOMASSET. — Blessé au début du combat du 25 juillet 1918, après avoir occupé l'objectif qui lui était assigné, a contre-attaqué deux fois des forces supérieures, refusant de se faire évacuer, et n'a cédé le terrain qu'après avoir eu sa troupe décimée et avoir reçu lui-même une deuxième blessure.

Le caporal brancardier JOLY. — Au combat du 27 juillet 1918, blessé au début de l'action, a donné à tous, une fois de plus, l'exemple de courage, du dévouement, de l'esprit de sacrifice et du devoir en continuant à assurer aux points les plus exposés la relève et le transport des blessés, n'acceptant d'être évacué que le dernier. (Reçoit plus tard la médaille militaire pour le même motif.)

Durant les journées du 27 et du 28 juillet, l'ennemi continue sur le secteur de violents tirs de harcèlement par tous calibres.
Dans la nuit du 28 au 29, le régiment était relevé.

-----o-----

OPERATIONS ENTRE MARNE ET MEUSE

(**31 juillet – 11 novembre 1918**).

A peine relevé et regroupé, le régiment est enlevé le jour même par auto pour être transporté à Damery, sur la Marne.
A partir du 31 juillet, il participe comme réserve de D. I. à la poursuite des Allemands de la Marne à la Vesle.
Au nord de cette dernière rivière, les Allemands organisent une nouvelle position de résistance ; au sud, le régiment travaille activement à l'organisation d'une position d'arrêt.
Le 18 août 1918, il entre en secteur dans la région de Vandeuil, maintient par ses patrouilles offensives un étroit contact avec l'ennemi, refoule toutes ses tentatives de franchissement de la Vesle.

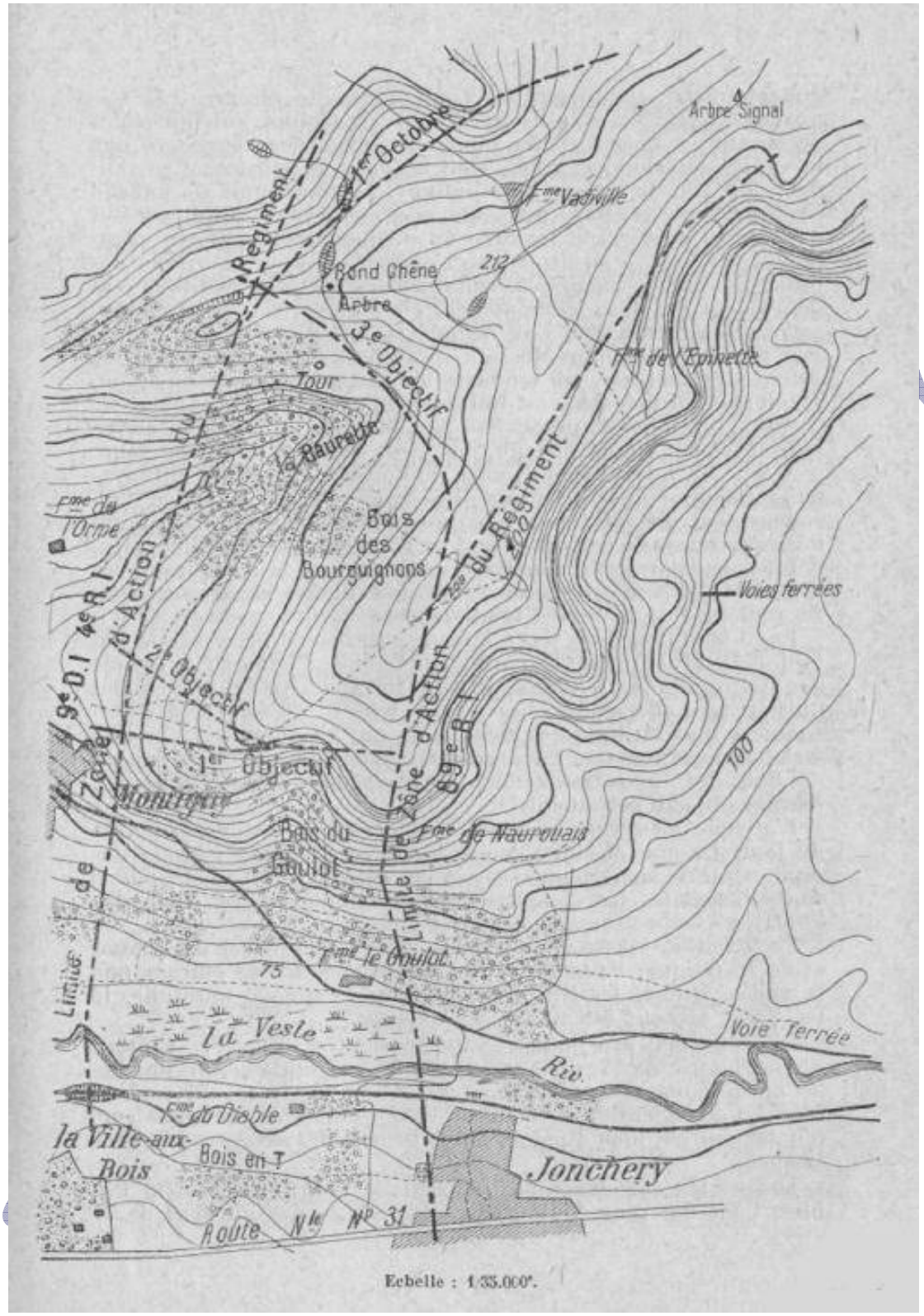
Jusqu'au 30 septembre, le régiment fournit un gros effort pour organiser la position. De fréquents bombardements par obus toxiques s'abattent sur le secteur ; mais, grâce aux mesures prises, seuls, sont évacués ceux qui sont atteints directement par le liquide.
Pendant tout son séjour dans le secteur, le régiment est maintenu dans l'idée que l'on attend de lui l'enlèvement, au nord de la Vesle, des hauteurs boisées de la ferme du Goulot. Aussi, le 14 septembre, c'est avec joie qu'il se dispose à franchir la Vesle. Ce n'est que partie remise.
Il met à profit le délai inattendu qui lui est laissé pour perfectionner la préparation du franchissement de vive force et de l'attaque brusquée sur toute la ligne.

Le 24 septembre, le régiment est reconstitué à trois bataillons. Le 34e B. T. S. fournit à chacun des trois bataillons du régiment une compagnie sénégalaise, en remplacement d'une compagnie qui passe au C. I. D.

Ancestrami

Enfin, le jour de l'attaque est fixé au 30 septembre, à 5 h.30.
La veille, jusqu'à 20 heures, les petits postes avancés du secteur de la D. I. de gauche sont tenus par le 31e dans le but de masquer à l'ennemi la présence de cette D. I., la 9e. Le régiment tient ainsi plus de 3 kilomètres d'avant-postes, mais cela n'empêche pas les éléments légers rappelés dans la première partie de la nuit de partir avec les camarades de la première vague qu'ils rejoignent à 3 heures du matin.
L'occupation des emplacements de départ est réalisée avec une activité fébrile et un sentiment de confiance joyeux. La tâche est cependant rude ; tous connaissent les difficultés de l'entreprise : terrain d'accès nu au sud de la Vesle, rivière profonde, rive nord marécageuse ; réseaux de fils de fer et nids de mitrailleuses légères parsemés dans les marais ; talus de la voie ferrée du Goulot solidement organisé ; enfin, une butte de 100 mètres de hauteur couverte de grands bois, garnie de mitrailleuses, de minenwerfer, de réseaux dissimulés dans les taillis.

Ancestrami



Le front d'attaque du régiment est de 1.600 mètres. Deux bataillons en ligne, un en réserve. Pas de

préparation d'artillerie.
Sur le front du régiment, aucun pont, aucun moyen de passage fixe. Des matériaux pour passerelles sont à pied d'œuvre ; fort rudimentaires, ce sont des sacs Habert remplis de paille supportant des caillebotis. Douze de ces passerelles sont lancées, sans donner l'éveil, à tous les coudes de la rivière saillants de notre côté.
L'opération, commencée à 2 h.30, est terminée à 5 heures. Le temps favorise ce travail ; toute la nuit, le ciel reste obscur, il pleut par ondées, le vent souffle en rafales couvrant le bruit de nos travailleurs.
A 5 h.30, au moment où l'ouragan de nos innombrables batteries déchire le voile, les compagnies bondissent ; des brûlots fumigènes lancent dans les airs un nuage noir épais que le vent pousse sur l'ennemi. Derrière le rideau de fer, de feu et de fumée, les passerelles sont franchies en vitesse, les sentinelles avancées et les mitrailleuses légères enlevées. A 5 h.40, les compagnies de tête atteignent la voie ferrée, leur premier objectif : le 1er bataillon (**Le MOUEL**) à gauche, le 2e bataillon (**MASSE**) à droite. A 250 mètres en arrière du 1er bataillon, les compagnies échelonnées du 3e bataillon (**de La GUILLONNIERE**).
Sans perdre un instant, il est procédé dans les compagnies de tête à la remise en ordre des unités d'assaut et à la reconnaissance du deuxième objectif.
A 6 h.15, départ simultané des vagues d'assaut des deux bataillons qui collent au barrage ; elles foncent à travers les obstacles successifs ; le premier succès a exalté toutes les espérances. L'ennemi, terré dans ses abris par le barrage, n'en sort que pour être cueilli par les compagnies de réserve. Les mitrailleuses, placées à la lisière du bois du Goulot, sur le chemin de Montigny, tirent à peine quelques cartouches ; dépassées par la vague, enveloppées, elles sont réduites au silence et se rendent. En vue du village de Montigny, la compagnie de gauche (2e compagnie, **LAFONT**) est soumise à un tir de mitrailleuses et d'artillerie intense qui la force un moment à stopper. La compagnie **AUDREN**, à sa droite, ne s'arrête pas pour cela ; elle dépasse sa voisine, manœuvre sur son flanc par des tirs précis, la dégage, et les deux compagnies, continuant leur progression, arrivent en même temps au sommet de la crête.
A droite, le bataillon **MASSE** a encerclé la ferme du Goulot ; les défenseurs, surpris, se rendent ; un état-major de compagnie, y compris un médecin, est fait prisonnier.
A 8 h.15, moment précis fixé par l'horaire, le régiment arrive glorieusement sur le plateau, en même temps que son barrage.
A 8 h.40, le sous-lieutenant **KROLIKOWSKI**, chargé de la reconnaissance de l'objectif suivant, se porte, sous la protection d'un encagement d'artillerie, sur le bois des Bourguignons, atteint la lisière ouest de ce bois et met en fuite quelques tirailleurs.
Le bois est trop étendu pour qu'il songe à y demeurer avec son faible effectif ; il ramasse une mitrailleuse et ses servants, les ramène à 11 heures et rend compte.
Le 3e bataillon de réserve fait un passage de ligne sur le bataillon **Le MOUËL** pour se porter sur le nouvel objectif, « le bois des Bourguignons ». L'attaque se déclenche à 16 heures ; collant un barrage, elle aborde bravement le bois, y ramasse des prisonniers, met en fuite des canonniers qui abandonnent leur matériel en parfait état. La première vague aborde la lisière est du bois des Caurettes à 17 h.5 et s'y établit solidement. Le dernier objectif est atteint.
L'attaque n'est reprise que le lendemain matin dès la pointe du jour. Le nouvel effort demandé est encore rude : ferme Vadiville, arbre signal, puis carrefour 800 mètres sud de Saint-Aubeuf sont les trois objectifs dont la conquête est demandée au 31e.
Le bataillon **MASSE** est à l'avant-garde, sans souci du danger et de la fatigue ; l'attaque est menée avec le même entrain que la veille. Malgré les tirs de barrage que l'ennemi multiplie, le troisième

objectif est atteint à 20 heures.
Plus de 300 prisonniers valides, dont 6 officiers, capture d'une batterie de 77, de 3 canons de 210 millimètres, de plus de 30 mitrailleuses, de fusils contre tanks avec leurs cartouches, d'un lot considérable de matériel et de munitions de toutes sortes démontrent plus que tout autre récit le désarroi produit chez l'ennemi.

Les pertes éprouvées par le régiment sont relativement faibles ; l'une des plus douloureuses est causée par un obus de 77 qui tombe au milieu d'un groupe d'officiers près du bois de Cuville, le 1er octobre 1918, à 16 heures, en pleine action. Le chef de bataillon **de LA GUILLONNIERE** et le lieutenant **BESNIER** sont tués sur le coup, le capitaine **MARLIAC** blessé mortellement.

A la suite de cette brillante opération, est promu *chevalier de la Légion d'honneur* :

Le capitaine AUDREN. — Magnifique officier, d'une bravoure et d'un calme connus de tous. Le 30 septembre 1918, a enlevé sa compagnie à l'assaut d'un bois fortement tenu et atteint tous ses objectifs en capturant de nombreux prisonniers et des mitrailleuses. (Une blessure, cinq citations.)

Reçoivent la *médaille militaire* :

Le caporal MIGNOT. — Gradé d'une bravoure exceptionnelle. Le 30 septembre 1918, a commandé la patrouille de tête de sa compagnie marchant à l'attaque d'une position fortement organisée derrière les profonds marécages de la Vesle. A assuré l'axe de marche avec une intelligence et un sang-froid remarquables, signalant les centres de résistance et permettant à sa compagnie de les manœuvrer et de les enlever. A, de ce fait, contribué largement au succès complet d'une opération difficile qui a conduit à la capture de nombreux prisonniers et de plusieurs mitrailleuses. (Une citation.)

Le soldat LAINE. — Soldat d'un courage exceptionnel, qui s'est particulièrement distingué le 30 septembre 1918, sur la Vesle. Pendant le passage de sa section, la passerelle étant partie à la dérive, s'est jeté à l'eau de sa propre initiative pour la rétablir et la maintenir sur la rive opposée, a assuré le passage rapide du reste de la compagnie. Au cours de la progression, s'est toujours présenté comme volontaire pour réduire les nids de mitrailleuses.

Sont cités à l'ordre de la Ve armée :

Le lieutenant LEVERT. — Manœuvrant à la tête de sa section de mitrailleuses pendant les attaques du 30 septembre et du 1er octobre 1918, a réussi à prendre deux mitrailleuses légères allemandes et à faire une dizaine de prisonniers. Blessé le lendemain à l'œil gauche, tint à continuer son service malgré sa souffrance, faisant preuve d'un courage au-dessus de tout éloge.

Le soldat GUY. — Soldat d'une bravoure à toute épreuve. Au cours d'une attaque, le 30 septembre 1918, n'a pas hésité à se porter seul en avant, a tué à coups de fusil le servant d'une mitrailleuse allemande qui arrêtait la progression de la compagnie.

Le sergent JARRY. — Sous-officier d'une haute valeur combative, revenu au front sur sa demande, malgré une inaptitude physique ; volontaire pour toutes les missions difficiles, a su, par

son remarquable sang-froid, enlever une position fortement organisée derrière une rivière et réduire un groupe de combat d'une dizaine d'Allemands armés de mitrailleuses lourdes.

Le chef de bataillon Le MOUEL. — Au cours des opérations du 30 septembre et du 1er octobre, par la préparation minutieuse de l'attaque, par ses qualités tactiques et l'exemple de sa bravoure, a obtenu un succès complet. Avec son bataillon, a conquis de haute lutte un bois solidement tenu par l'ennemi, capturant de nombreux prisonniers, des minenwerfer, des mitrailleuses et un matériel considérable. (Déjà cité.)

Le sous-lieutenant DUGUE. — Le 30 septembre 1918, s'est élancé à l'assaut d'une position ennemie, a lutté corps à corps contre des ennemis qui résistaient en nombre et les forçant à se rendre ; a brillamment poursuivi sa progression à la tête de sa section jusqu'aux objectifs qui lui étaient assignés ; pendant le reste de la journée, n'a pas cessé de harceler l'ennemi et de lui faire de nouveaux prisonniers. Le 1er octobre 1918, a conduit très habilement sa section jusqu'à ses nouveaux objectifs, malgré des feux violents de mitrailleuses ennemies. (Deux fois cité à l'ordre.)

Le caporal GUILLARD. — Excellent gradé faisant preuve d'initiative et conservant son sang-froid dans les situations les plus difficiles. S'est brillamment conduit pendant les attaques des 30 septembre et 1er octobre 1918 ; a réussi, par une manœuvre habile, à faire progresser sa troupe sur un terrain battu par des mitrailleuses ennemies, a réussi à s'emparer de celles-ci et faire tous les servants prisonniers. (Déjà cité.)

Le lieutenant AURICHE. — Très brillant officier. Le 30 septembre 1918, lors de l'attaque victorieuse du front ennemi de la Vesle, a commandé sa compagnie avec un entrain remarquable et une science consommée. Dans un superbe élan, a enlevé son unité malgré le feu intense de l'adversaire, a franchi la rivière et les marécages et a atteint tous les objectifs qui lui étaient assignés.

Le chef de bataillon de La GUILLONNIERE. — Officier de cavalerie servant sur sa demande dans l'infanterie ; le 30 septembre et le 1er octobre, a entraîné son bataillon à l'attaque d'une forte position et a conquis tous ses objectifs, capturant cinq canons, dont trois de 210, huit mitrailleuses et de nombreux prisonniers. Blessé mortellement le 1er octobre 1918 ; au front depuis le début de la campagne. (Chevalier de la Légion d'honneur pour faits de guerre, quatre fois cité.)

Le lieutenant BESNIER. — Officier d'une bravoure endiablée, toujours sur la brèche et au premier rang ; a conduit magnifiquement sa compagnie pendant les combats, chevalier de la Légion d'honneur pour faits de guerre, quatre citations du 30 septembre et du 1er octobre 1918. A trouvé une mort glorieuse au cours de cette journée. (Six blessures.)

A près être resté deux jours en réserve sur les positions conquises, le 5 octobre le mouvement en avant est repris à la poursuite des Allemands repliés au nord de la Suippe. Le 8 octobre, le régiment, relevant le 46e R. I., reprend le contact avec l'ennemi sur cette rivière, de part et d'autre du moulin de Merlet ; il ne subsiste aucun moyen de passage.
Le 11 octobre, l'ennemi commence son repli général, ne laissant au contact que des arrière-gardes composées d'hommes d'élite et pourvues de mitrailleuses qui rendent pénible la progression de nos

éléments avancés.
Le 3e bataillon pousse cependant de l'avant, s'empare d'une mitrailleuse avec ses servants et atteint le soir, avance ses avant-gardes, l'Aisne, à l'ouest de Pignicourt.
Le lendemain 12, au moyen de radeaux de fortune, le 3e bataillon traverse le canal et l'Aisne qui, entre Pignicourt et Menneville, forment un très sérieux obstacle ; l'opération est favorisée par le brouillard, et lorsque, à 7 heures, l'ennemi, prévenu par ses avions, bombarde les rives de l'Aisne, il ne nous cause que très peu de pertes.
Le 13 octobre, la progression continue ; les deux autres bataillons du régiment traversent l'Aisne et le canal et, le soir, le bataillon d'avant-garde atteint la route de La Malmaison à la ferme Roberchamps ; les deux autres bataillons entre cette route et Proviseux.
Le 14 octobre, nouveau bond en avant.
Le 31e atteint à 14 h.30 le deuxième objectif qui lui a été assigné.
La conquête du troisième objectif (ligne cote 105 – cote 101, au sud de Nizy-le-Comte) donne lieu à un rude combat.
L'ennemi oppose une plus vive résistance, ses groupes de mitrailleuses sont renforcés d'éléments d'infanterie ; il exécute même une contre-attaque d'une compagnie qui échoue, et le 3e bataillon s'installe sur l'objectif qui lui a été assigné ; pendant la nuit, il est relevé par le 1er bataillon qui, le lendemain, attaque le village de Nizy-le-Comte.
La résistance ennemie se révèle beaucoup plus sérieuse que les jours précédents ; Nizy-le-Comte forme promontoire fortifié en avant de la « Hundins Stellung », préparée de longue main et très fortement armée.
Le 1er bataillon réussit cependant à pénétrer dans le village, y fait même 23 prisonniers, mais une forte contre-attaque l'oblige à lâcher pied et à se contenter de conserver les lisières ouest, sud et sud-est.

Le 16 octobre, l'attaque est reprise et le village est enlevé de haute lutte. L'ennemi réagit par un violent tir d'artillerie concentré sur Nizy-le-Comte, mais sans résultat ; le bataillon **LE MOUËL** s'établit solidement sur son objectif.

A la suite de ces combats sont cités à l'*ordre de la Ve armée* :

Le capitaine CONTARD. — Excellent commandant de compagnie, d'un jugement sûr et d'un courage éprouvé. Du 7 au 15 octobre 1918, au cours d'une progression pénible, a obtenu de son unité, toujours à l'avant-garde, l'effort maximum, traversant trois cours d'eau, bousculant les arrière-gardes ennemies, faisant des prisonniers et repoussant brillamment une forte contre-attaque. (Deux blessures, trois citations.)

Le soldat MOREL. — Tireur d'un sang-froid et d'un courage remarquables. Au cours de l'attaque de la forte position « Hunding », le 25 octobre 1918, a combattu vigoureusement les mitrailleuses ennemies, les contraignant à évécuer la position et permettant ainsi la progression des compagnies voisines. A, de plus, avec l'aide de ses camarades, capturé un sous-officier allemand.

Le capitaine LAFONT. — Très beau soldat ; le 16 octobre 1918, a enlevé magnifiquement un village fortifié, entraînant ses hommes sous le feu de l'ennemi, manœuvrant les nids de résistance, faisant des prisonniers, s'emparant de deux mitrailleuses légères. A donné, au cours de la campagne, de nombreuses preuves de son courage et de ses belles qualités militaires. (Une blessure, deux

citations antérieures.)

Après quelques jours passés dans les bois voisins de La Malmaison, le régiment reprend son secteur de Nizy-le-Comte pour l'attaque de la « Hunding Stellung », du 25 octobre.
Le régiment, encadré, doit attaquer avec un bataillon en ligne, un bataillon en soutien et un en réserve. L'ennemi, prévenu, répond à notre tir de préparation par un non moins violent tir de contre-préparation sur Nizy-le-Comte.
A 8 heures, le 2e bataillon (massé) se porte à l'attaque avec deux compagnies en ligne et une en réserve.
Le terrain au nord de Nizy forme une vaste croupe coupée de l'ouest à l'est par un ravineau : pas un arbre, pas un talus, pas une motte pour d'abriter.
Les compagnies de tête progressent de 1 kilomètre environ, non sans subir de lourdes pertes que leur infligent les feux croisés d'innombrables mitrailleuses.
A notre droite, le régiment voisin a réussi, avec notre demi-compagnie de liaison à prendre pied dans Saint-Quentin-le-Petit, entr'ouvrant la brèche dans la « Hunding Stellung ». Aussi, dans l'après-midi, la 1re compagnie tente, en passant par Saint-Quentin, une manœuvre de flanc en vue de faciliter notre attaque de front, mais les feux étagés de deux lignes de tranchées arrêtent son mouvement à peine commencé.
La section sénégalaise du sous-lieutenant **CHESNEL**, profitant d'une chicane, traverse les trois réseaux intacts qui protègent la première ligne, y livre un furieux combat corps à corps, mais finit par succomber sous le nombre ; trois tirailleurs seuls rejoignent.
A la nuit, le 1er bataillon relève le 2e bataillon très éprouvé et se porte à nouveau, le lendemain, à l'attaque sans plus de succès.
Notre première ligne s'établit sur la route qui relie Saint-Quentin-le-Petit à la route Nizy – Dizy.
Du 27 octobre au 4 novembre, nombreuses rafales nourries et rapides. Mais le 4, le tir allemand, qui a été plus intense que jamais, cesse brusquement à 19 h.20 ; des lueurs d'incendie à l'horizon font prévoir son repli.
En effet, le 5 novembre, le régiment, après avoir traversé la « Hunding Stellung » sans résistance, atteint Sévigny où il passe la nuit.
La poursuite continue ; les 7 et 8 novembre, le régiment forme l'avant-garde de la D. I. ; le 7 au soir, il atteint Maranwez ; le lendemain, la résistance devient plus vive que les jours précédents et le régiment passe sa dernière nuit de guerre : le 1er bataillon dans le bois de la cote 269, les deux autres dans le ravin de la Cochetterie ; pas le moindre abri, la pluie tombe implacablement, la plupart des hommes dorment debout, mais pas la moindre mauvaise humeur, car on pressent l'heure prochaine de la victoire définitive.

Le 9 novembre, le régiment, relevé, va cantonner près de Saint-Jean-aux-Bois, où il apprend **« la signature de l'armistice ».**

Peu après, avec une joie non moins grande, il reçoit la nouvelle de sa deuxième citation à l'ordre de l'armée, donnant droit à la fourragère, pour sa brillante conduite et son endurance au cours des opérations dures et continues du 13 juillet au jour de l'armistice.

Ordre n° 445 de la Ve armée.

Le général commandant la Ve armée cite à l'ordre de l'armée :

Le 31e régiment d'infanterie, renforcé par le 34e bataillon de tirailleurs sénégalais. — Vient au cours des opérations (Marne et Meuse), du 13 juillet au 11 novembre 1918, sous l'impulsion de son chef, le colonel **MONDANGE**, de donner une nouvelle preuve de sa grande valeur offensive et de son endurance. A forcé très brillamment, le 30 septembre, le passage de la Vesle, dont les abords étaient puissamment défendus, pénétrant dans la position ennemie sur une profondeur de plus de six kilomètres, enlevant deux batteries, dont une de 210, de nombreuses mitrailleuses et faisant plus de 300 prisonniers. A ensuite successivement rejeté, après de durs combats, l'ennemi sur la Loivre, la Suippe et au-delà de l'Aisne, le poursuivant avec vigueur.
A enfin glorieusement participé à l'enlèvement de la position « Hunding » et à la poursuite consécutive, faisant de nombreux prisonniers et capturant un important matériel. (Décision du G. Q. G. n° 5599, en date du 9 décembre 1918.)

-----o-----

Ancestramil

Soldats du 31e,

Ce court récit de vos fiers exploits rappellera à ceux qui les ont vécus leurs jours de misère et de gloire.

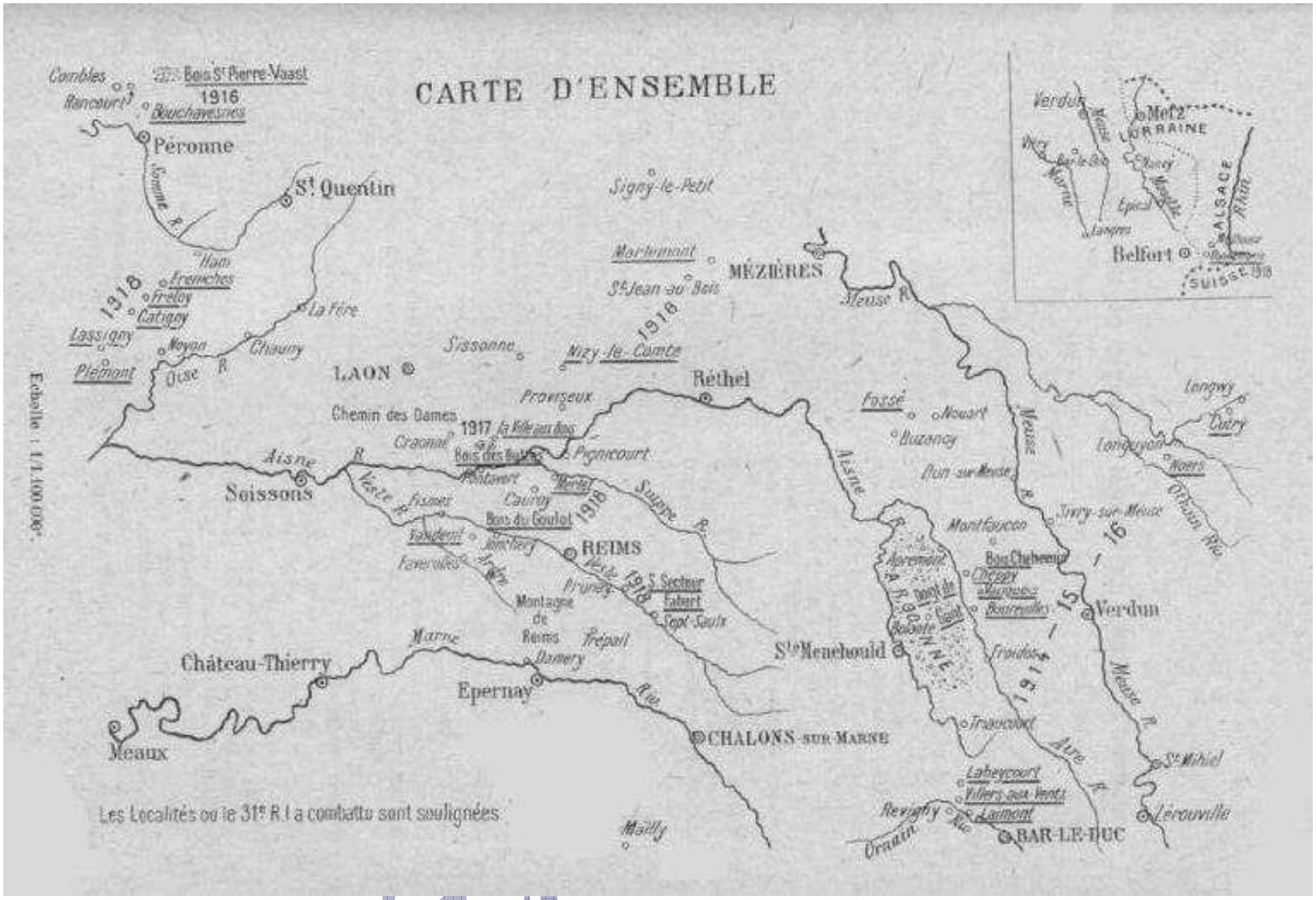
Il rappellera le souvenir et honorera la mémoire de tous les héros, et, hélas ! de tous ceux, bien nombreux, qui ont fait le suprême sacrifice pour le salut de notre pays.

Les jeunes générations du 31e y trouveront les exemples des vertus militaires qui font l'honneur et la grandeur d'un peuple : audace, ténacité, confiance, « tête froide et cœur ardent pour les chefs ». Elles grandiront dans le culte de ces vertus.

Et comme le 31e, durant cette guerre, elles seront fidèles au refrain du régiment : « N'a peur de rien, nom d'un chien ! »

-----o-----

Ancestramil


CARTE D'ENSEMBLE
Combles
Rancourt
Bois St Pierre-Vaast
1916
Bouchavesnes
Péronne
St Quentin
Somme R.
Ham
Frémicles
Frétoy
Catigny
1918
Lassigny
Piémont
Noyon
Oise R.
Chauny
La Fère
LAON
Chemin des Dames
Craonne
1917
La Ville aux Bois
Bois des Buttes
Pargnicourt
Aisne R.
Soissons
Vesle R.
Fismes
Fontenoy
Merval
Cauroy
Bois du Goulot
1916
Fleury
Fère-en-Tardenois
Ardre R.
Prunay
Montagne de Reims
Prépail
Damery
Marne
Château-Thierry
Meaux
Epernay
Rte
CHALONS-SUR-MARNE
Mailly
Les Localités où le 31e R.I a combattu sont soulignées
Echelle : 1/1.100.000e
Signy-le-Petit
Marlemont
St Jean-lès-Bois
1916
MÉZIÈRES
Meuse R.
Sissonne
Nizy-le-Comte
Réthel
Proviseux
Fossé
Novart
Buzancy
Aisne R.
Suippe R.
Ste Menehould
Verdun
Meuse R.
Longwy
Cutry
Longuyon
Noers
Othain Riv.
Dun-sur-Meuse
Ivry-sur-Meuse
Montfaucon
Bois Cheheme
Cheppy
Montzéville
Nantillois
Forêt de Hesse
Forêt de Hesse
Forêt de Hesse

Liste des militaires du régiment tombés au champ d'honneur.

-----o-----

Débuts de la campagne (2 août – 20 octobre 1914).

Capit. **FERNANDEZ**, de **Nice** (A.-M.).
Capit. **de GRANGES de SURGERES**, d'**Eckeren** (Belgique).
Lieut. **ANDRE**, de **Paris**.
Lieut. **RENAUD**, de **Preux-aux-Bois** (N.).
Sous-lieut. **BERTHIER**, d'**Yerres** (S.-et-O.).
Capit. **PEYRY**, de **Rochefort** (Char.-Inf.).
Capit. **ROBERT**, de **Nantes** (Loire-Inf.).
Sous-lieut. **BLANC**, d'**Urbise** (Oise).
Lieut. **WEIL**, de **Paris** (8e).
Capit. **HURON**, de **Blois** (Loir-et-Cher).
Lieut. **SUTAINE**, de **Piney** (Aube).
S.-lieut. **BERTIN**, de **Rosendaël** (Nord).
Sous-lieut. **DOISNEAU**, de **Paris** (9e).
Sous-lieut. **COUTEAU**, de **Nantes** (L.-Inf.).
Sergent **ALLARD**, de **Neuville** (Vienne).
ASSELIN, de **Bouzy** (Loiret).
AVEZARD, de **Vannes** (Morbihan).
BARANGER, de **Paris** (8e).
Caporal **BAYLOT**, de **Paris**.
BEAUJARD, de **Champignelles** (Yonne).
BEGUE, de **St-Germain-Laval** (S.-et-M.).
BEIGNET, de **Chaumont-sur-Tharonne** (Loir-et-Cher).
BEROU, de **Paris** (9e).
BONNEAU, de **Fay-aux-Loges** (Loiret).
BONNOT, de **Taunay-en-Bazois** (Nièvre).
CABIN, de **Paris** (20e).
CHATRIOT, de **Guignes** (Seine-et-Marne).
CHAUMERONT, de **Girolles** (Loiret).
CHESNOY, de **Fréville** (Loiret).
Caporal **COUDERC**, de **Bordeaux**.
DAVID, d'**Ingré** (Loiret).
DUREUIL, de **Paris** (3e).
GARNON, d'**Ouchamps** (Loir-et-Cher).
GUICHARD, de **Paris** (12e).
KREMER, de **Paris**.
MARDON, de **Mehers** (Loir-et-Cher).
Caporal **MERSIER**, de **Paris**.
MUTELET, de **Thomelle** (Meuse).
PARIZOT, de **Vaujours** (Seine-et-Oise).
PEYROT, de **Saint-Brisson** (Loiret).
PICHON, de **Mouthon-sur-Cher** (L.-et-C.).
PONSONARD, de **Paris** (20e).
QUANTIN, de **Paris** (12e).
RENARD, de **Saint-Jean-Froidemental** (Loir-et-Cher).
ROUX, de **Brie-Comte-Robert** (S.-et-M.).
TRINQUET, d'**Arlent-du-Morvan** (Nièvre).
Caporal **ALLAIN**, de **Pontcarré** (S.-et-M.).
ASTROTH, de **Paris** (9e).
BAILLY, de **Saint-Cyr-la-Rivière** (S.-et-O.).
Serg. fourr. **BARBONNE**, d'**Arcy-sur-Aube**.
BELON, d'**Orléans** (Loiret).
BIGAUT, de **La Ferté-Gaucher** (S.-et-M.).
BROUZES, de **Muret** (Aveyron).
DUBET, de **Guilly** (Loiret).
ECOT, d'**Auxy** (Loiret).
GODET, de **Paris**.
GUILLEMIN, de **Nancy** (Meurthe-et-Mos.).
HAVE, de **Paris** (20e)
Sergent **JOBERT**, de **Paris** (19e).
LECHELLE, de **Châteauroux** (Indre).
LEGENDRE, d'**Egreville** (Seine-et-Marne).
PASQUIER, d'**Oigny** (Loir-et-Cher).
Sergent **RIFFAULT**, de **Paris** (3e).
TINIEAU, de **La Ferté-St-Aubin** (Loiret).
VISCARD, de **Boulogne** (Seine).
Caporal **ASCHE**, de **Paris** (10e).
BEAUDEAU, de **Lorcy** (Loiret).
Caporal **BLANCHAIS**, de **Romagny** (M.).
BOUGAULT, de **Plumangot** (Côtes-du-N.).
BOUVIER, de **Caden** (Côtes-du-Nord).
Sergent **BRETON**, de **Paris** (5e).

Sergent **LANE**, de **Pithiviers** (Loiret).
LEMASNE, de **Meung-sur-Loire** (Loiret).
LUBINEAU, de **Connesson** (Loir-et-Cher).
MARCHAND, de **Beaune-la-Rolande** (L.).
CHARPENTIER, de **Gonesme** (Loir-et-Cher).
CHESNOY, de **Châtenoy** (Loiret).
De BAEDTS, de **Brie-Comte-Robert**.
Caporal **DELAYEN**, de **Clermont** (Oise).
DEMEULLE, de **Vert-Saint-Deni**s (S.-et-M.).
Adj.-chef **DEPLAIX**, d'**Angers** (M.-et-L.).
Sergent **DREYFUS**, de **Paris**.
Sergent **FOUCHER**, de **Sancergues** (Cher).
GAILLARD, de **La Chapelle-Vendôme** (Loir-et-Cher).
GAVARET, de **Fay-aux-Loges** (Loiret).
GERVAIS, de **Paris** (12e).
Caporal **GILBERT**, de **Paris** (6e).
LALANDE, de **Chailly-en-Bière** (S.-et-M.).
LALLEMAND, de **Paris** (13e).
LAUNAY, de **Mer** (Loir-et-Cher).
LEBŒUF, de **Jargeau** (Loiret).
Sergent **LEDUC**, de **Paris** (18e).
LEFRANÇOIS, de **Paris** (3e).
LEGALLAIS, de **Paris** (11e).
LEHOUX, de **Saint-Laurent-en-Gâtines** (Indre-et-Loire).
LELONG, de **Gretz** (Seine-et-Marne).
LEROUGE, de **Vulaine-sur-Seine** (S.-et-M.).
MALABRE, de **Fontenay-Trésigny** (Seine-et-Marne).
MANGEARD, de **Lizy-sur-Ourcq** (S.-et-M.).
MEROT, de **Paris** (18e).
MINGARDON, de **Lisieux** (Calvados).
MINTZIOR, de **Paris** (11e).
MORINEAU, de **La Chapelle-Saint-Martin** (Loir-et-Cher).
Caporal **NORES**, de **Paris** (11e).
NOTHIAS, de **Dieppe** (Seine-Inférieure).
PAPINEAU, de **Cour-sur-Loire** (L.-et-C.).
Capit. **PARIS**, de **Paris** (1er).
Sergent **PERETTI**, de **Levie** (Corse).
Tambour **PERSON**, de **Bernay** (S.-et-M.).
PINOTEAU, de **Pennedaire** (Calvados).
POIRIER, de **Paris** (15e).
POUTHIER, de **Paris** (20e).
Clairon **PREVOTEL**, de **Paris**.
BRULON, d'**Orléans** (Loiret).
Sergent **CHANTRAN**, de **Paris**.
CHAPELLE.
OUVET, de **Paris**.
TURELLIER, de **Blois**.
VERGER, de **Sandillon** (Loiret).
VIDAUD, de **Saint-Junien** (Haute-Vienne).
VILLENEUVE, de **Saint-Nazaire**.
VOITURIN, de **Pithiviers** (Loiret).
Clairon **VOYER**, de **Fontaine-le-Port** (Seine-et-Marne).
CHATRIOT, d'**Héricy** (Seine-et-Marne).
HERBERT, de **Paris**.
HOUILLIER, de **Villermain** (Loir-et-Cher).
LESAGE, de **Brouy** (Seine-et-Marne).
Caporal **LOISEAU**, de **Bourré** (L.-et-C.).
PISSIER, de **Beaugency** (Loiret).
ROZE, de **Paris**.
SERRAIN, de **Paris** (7e).
THOMAS, de **Pantin** (Seine).
VARQUET, d'**Aschères-le-Marché** (Loiret).
LOUIS, de **Corbeil** (Seine-et-Oise).
BONTEMPS, de **Saint-Ouen** (Seine).
BOUHON, de **Saint-Brieuc** (C.-du-N.).
GARGOT.
Sergent **MESSAGER**, de **Paris** (11e).
MOULIN, de **Paris**.
RAINEAU, de **Vaux-le-Pénil** (S.-et-M.).
ALEXANDRE, de **Paris** (10e).
ANTHOINE, de **Paris** (1er).
BABAULT, d'**Erceville** (Loiret).
Caporal **CARPENTIER**, de **Flixecourt** (S.).
CHEVALLIER, de **La Ferté-Saint-Aubin** (L.).
CŒUR, d'**Orléans** (Loiret).
COLLINON, de **Chevillon** (Yonne).
Caporal **CORNET**, de **Champigny** (L.-et-C.).
CONVERSET, de **Bonneuil** (Seine).
DELABROISE, de **Paris**.
DETEMENIANN, de **Versailles** (S.-et-O.).
DITZ, de **Paris** (15e).
DUPUIS, de **Malesherbes** (Loiret).
ETEVE, de **Melun** (Seine-et-Marne).
GARNIER, de **Saint-Julien-de-Chedon** (Loir-et-Cher).
Sergent **GENIN**, de **Paris** (12e).
GERARD, de **Boissy-sur-l'Yon** (S.-et-O.).

PROUST, de **Pierrefitte-sur-Sauldre** (Loir-et-Cher).
ROCHER.
Adjud. **ROGELIN**, de **Saint-Mars-en-Othe** (Aube).
ROUILLY, de **Chaingy** (Loiret).
SAULNIER, de **Batilly-en-Gâtinais** (Loiret).
SAUSSARD, de **Paris** (20e).
SECRET, d'**Auxy-le-Château** (Pas-de-C.)
SOLLIN, de **Roisssy-en-Brie** (S.-et-M.).
THOBOCS, du **Mée** (Seine-et-Marne).
TUOT (Robert), de **Blandy** (S.-et-M.).
MAULET, de **Mormant** (Seine-et-Marne).
MEOT, de **Dijon** (Côte-d'Or).
MEYER, de **Paris**.
NEVEU, de **Tournan** (Seine-et-Marne).
NOURY, de **Villiers** (Loir-et-Cher).
OUDRY, de **Pontcarré** (Seine-et-Marne).
PARRAULT, de **Mareau-aux-Bois** (Loiret).
PAQUET, de **Saint-Ouen** (Seine).
PELLE, de **Saint-Sigismond** (Loiret).
PETIT, de **Moret** (Seine-et-Marne).
PETIT, de **Noisy-sur-Ecole** (Seine-et-M.).
REBOUL, de **Cablachère** (Ardèche).
RICHARD, de **Paris** (10e).
TOUSSAINT, de **Vittarville** (Meuse).
WAGNER, de **Saint-Cloud** (Seine).
ALLANT, de **Dammartin-en-Goële** (S.-et-M.).
AUMONT, de **Favières** (Seine-et-Marne).
Caporal **BELLAT**, de **Chablis** (Yonne).
Sergent **BELLEUVRE**, de **Paris** (10e).
BREUIL, de **Mareuil-sur-Arnon-de-Charest** (Cher).
DESFORGES.
DHERBILLY, de **Romilly** (Loir-et-Cher).
DREUX, d'**Orléans** (Loiret).
Sergent **DRIOT**, de **Lain** (Yonne).
GEORGET, de **Sermaize** (Marne).
GENTY, de **Monnerville** (Seine-et-Oise).
Caporal **GERDOLLE**, de **Villemomble** (S.).
GIRAULT, de **Chatelaine** (Nièvre).
GREGOIRE, de **Lille** (Nord).
HACQUARD, de **Paris**.
JOSEPH, de **Cormainville** (Eure-et-Loir).
Sergent **JUPEAU**, de **Langon** (Loir-et-C.).
KRENBSER, de **Corbeil** (Seine-et-Oise).
GOGIN, d'**Orléans** (Loiret).
Caporal **HADANCOURT**, de **Paris** (2e).
Caporal **HATTENBERGER**, de **Paris**.
HENIN, de **Paris** (11e).
JOURDAIN, de **Paris** (10e).
LEBEAULT, de **Paris** (14e).
LECOURT, d'**Armentières** (Pas-de-Calais).
Caporal **LEROQUAIS**, de **Mantes-sur-Seine** (Seine-et-Oise)
Caporal **LOUAPT**, de **Lissy** (Seine-et-M.).
Caporal **MANNEVILLE**, de **Lauvain-Planques** (Nord).
MEROT, de **Gentilly** (Seine).
DOZIAS, de **Saint-Denis-de-l'Hôtel** (L.).
DUBOIS, de **Chécy** (Loiret).
Caporal **SICOT**, d'**Orléans** (Loiret).
BLUM, de **Paris** (11e).
GOYVAERT, de **Paris** (20e).
HAUTEFEUILLE, de **Saclas** (Seine-et-Oise).
LAURENT, de **Gusuf-la-Cale** (Constantine)
BARABINO, de **Mégret** (Côtes-du-Nord).
BOUILLON.
CAILLARD, de **Villeneuve-Saint-Georges** (Seine-et-Oise)
CALLE, de **Provins** (Seine-et-Marne).
Adjudant **DAUVERNET**, de **Paris**.
JAGER, de **Paris** (12e).
Adjudant **LECHARPENTIER**, de **Paris**.
LECOMTE, de **Fontaine-en-Sologne** (Loir-et-Cher).
METEL, d'**Avesnes-en-Val** (Seine-Infér.).
Sergent **METJE**, de **Saint-André-de-Majencoul** (Gard).
ROY, de Paris (13e).
WALLET, de **Celettes** (Loir-et-Cher).
Caporal **COLAS des FRANCS**, d'**Orléans**.
FOUCHER, de **Blois**.
GASNIER, de **Josnes** (Loir-et-Cher).
GIRAULT, de **Saint-Aignan** (Loir-et-Cher).
Caporal **GRASSIOT**, de **Paris** (6e).
MOUQUET, de **Rouen** (Seine-Inférieure).
PERCHERON, d'**Avon** (Seine-et-Marne).
PLETSCH, de **Lille** (Nord).
POPOT, d'**Outarville** (Loiret).
RONCHANT, de **Paris** (12e).
Caporal **TILLOU**, de **Melun** (Seine-et-M.).

Caporal **LELOUP**, de **Paris** (14e).
LEROY, de **Paris** (19e).
Adjud. **MARCHAND**, de **Baccarat** (M.-et-M.).
NEYRAC, de **Paris** (2e).
POINTEAU, d'**Estouche** (Loiret).
ROSE, de **Fontenay-les-Louvres** (S.-et-O.).
SALIGOT, de **Courpalay** (Seine-et-Marne).
SOLIGNAC, de **Mauperthuis** (Seine-et-M.).
THOS, de **Plaumilliaux** (Côtes-du-Nord).
TOUBOURLIE, de **Lorivain** (Côtes-du-Nord).
TOURLIER, de **Nailly** (Yonne).
VION, de **Dammartin-sur-Tigeaux** (Seine-et-Marne).
WALTER, de **Paris** (20e).
MATHIEU, de **Paris**.
DESRUES, de **Bernay** (Seine-et-Marne).
NOULIN, de **Rocé** (Loir-et-Cher).
REBOUT, de **Paris**.
BONABOSCH, du **Puy** (Haute-Loire)
JOURDA, de **Saint-Etienne** (Loire).
LEROUX, de **La Chapelle-Saint-Martin** (Loir-et-Cher).
Serg.-maj. **ALBERTINI**, de **Corscia** (Corse).
BEFOIS, de **Paris**.
LOIRET, de **Pouillé** (Loir-et-Cher).
HERVY, de **Paris** (10e).
LEPINE, de **Saint-Firmin-des-Prés** (Loir-et-Cher).
HUET, de **Saint-Ouen** (Seine).
Adjud. **PARNOIS**, de **Nevers** (Nièvre).
VILLAUME, de **Courbouzon** (Loir-et-Cher).
Caporal **CHAUSSON**, de **Luçon** (Vendée).
Caporal **FONTAINE**, de **Jarrie** (Ch.-Infér.)
Sergent **LEFEVRE**, de **Paris** (20e).
Caporal **CHATRIOT**, d'**Aubepierre** (S.-et-M.).
ROSFELDER, d'**Orléans**.
SCHAËTZEL, de **Paris** (19e).
CHEROUVRIER, de **Seigy** (Loir-et-Cher).
LAURENT, de **Combs-la-Ville** (S.-et-M.)
MARCOU, de **Chévry-Cossigny** (S.-et-M.).
THUREAU, de **Rebréchien** (Loiret).
BOURILLON, de **Seichebrières** (Loiret).
ESNAULT, de **Fontenelle** (Loir-et-Cher).
LAGRUE, de **Mairiey** (Seine-et-Marne).
TRAVAILLEUR, de **Paris** (3e).
Caporal **JOVIN**, de **Thomery** (Seine-et-M.).
HUBERT, d'**Epuisay** (Loir-et-Cher).
DESPOT, de **Mont** (Loir-et-Cher).
CHANTOME, de **Saint-Augustin** (S.-et-M.).
DELAHAYE, de **Darvoy** (Loiret).
FAIVRE, de **Paris** (7e).
Caporal **BAYLE**, de **Neuveglise** (Cantal).
CHENOUX, de **Châtillon-Coligny** (Loiret).
GAUTHIER.
LEMOINE, de **Paris** (9e).
MARCILLY, de **Paris**.
PERRIN, de **Touquin** (Seine-et-Marne).
REGEASSE, de **Dhuizon** (Seine-et-Oise).
Caporal **RUET**, de **Chaingy** (Loiret).
BESNARD, de **Pleleau-le-Petit** (C.-du-N.).
HUGUET, de **Montoire** (Loir-et-Cher).
DAYEZ, de **Paris** (15e).
GAUDRY, de **Vineuil** (Loir-et-Cher).
Caporal **BEGAULT**, d'**Olivet** (Loiret).
MARCHAND, de **Paris** (13e).
DELATTRE, de **Penchard** (S.-et-M.).
DORON, de **Cellé** (Loir-et-Cher).
FABRE, de **Paris** (20e).
ROIGNEAU, de **Poligny** (Seine-et-Marne).
THAUVIN, de **Beaugency** (Loiret).
VERON, de **Paris** (11e).
TIGER, de **Neuville-aux-Bois** (Loiret).
Caporal **CARLOTTI**, de **Calvi** (Corse).
Caporal **DELAYEN**, de **Clermont** (Oise).
RICHARD, de **Viry-Châtillon** (S.-et-O.).
Serg. fourr. **COUADE**, de **Villabon** (Cher).
HERVET, de **Lignières** (Loir-et-Cher).
THOUARD, de **Bromeilles** (Loiret).
COULON, de **Paris** (12e).
SAINTORY, de **Cléry** (Loiret).
GEUIFF, de **Paris**.
PELLETIER.
BENOIST, de **Hautefeuille** (Seine-et-M.).
BERNARD, de **Melun** (Seine-et-Marne).
LEDUC, de **Bouzy** (Loiret).
BAUDRIER, de **Fontenay-Trésigny** (Seine-et-Marne).
BERTHELOT, de **Bouzy** (Loiret).
GUERIN.
FESSART, d'**Etampes**.
CUVILLIER, de **Vert-Saint-Denis** (S.-et-M.).
DURAND, de **Chambon** (Loiret).

SAUVE, de **Vitry-aux-Loges** (Loiret).
TROLET, de **Paris** (19e).
ENGRAND, d'**Aire-sur-la-Lille** (Pas-de-C.).
Sergent **LEGRAND**, de **La Ferté-Gaucher**.
Sergent **LELIEVRE**, de **Paris** (2e).
ADAM, de **Melun** (Seine-et-Marne).
SERGENT, de **Neuville** (Seine-et-Oise).
HENRI, de **Villabé** (Seine-et-Oise).
EBALLARD, de **Lanrelas** (Côtes-du-Nord).
JOUANNET, de **La Chapelle-la-Reine**.
GRAN, de **Paris** (2e).
CHAUVET, de **Nevoy** (Loiret).

Argonne (21 octobre 1914 – 20 janvier 1915).

Capit. **CONSTANT**, de **Saint-Hippolyte-du-Canton** (Gard).
Lieutenant **DUNEAU**.
Capit. **LABORDE**, de **Bordeaux** (Gironde).
Sous-lieut. **LEVY**, de **Paris** (3e).
Sous-lieut. **ETIENNE**, de **Flin** (M.-et-M.).
Lieut. **MIRONNEAU**, de **Poitiers** (Vienne).
S.-lieut. **MANCINS**, de **Serrigny** (C.-d'Or).
Caporal **MARNEAU**, de **Rouilly** (S.-et-M.)
GODOT, de **Sivry-en-Montagne** (C.-d'Or).
LOAMY, de **Bellestaly** (Pyrénées-Orient.).
GUILLON, de **Lieusaint** (S.-et-M.).
DURIS, de **Massy** (Seine-et-Oise).
Caporal **GALY**, de **Lehrm** (Haute-Gar.).
Caporal **LEVEQUE**, de **Bois-Commun** (Loiret).
POTIER, de **Reims**.
DEDIES, de **Fourques** (Pyrénées-Orient.).
FRILLEY, d'**Apremont** (H.-S.).
GALARD, de **Goult** (Loir-et-Cher).
Sergent **GATELLIER**, de **Montreuil** (Seine).
GRANGE, de **Paris** (18e).
HAVARD, de **Paris** (17e).
LAVOCAT, de **Bourbon-Lancy** (S.-et-L.).
Caporal **LEE**, de **Paris** (9e).
MARGERIE, de **Paris** (11e).
MOUSSEAU, d'**Orléans**.
NICOLAS, de **Perpignan**.
QUINTON, de **Chalo-Saint-Mars** (S.-et-O.).
RICHARD, de **Lailly** (Loiret).
TELESFORO, de **Paris** (11e).
Caporal **DARDE**, de **La Ville-aux-Chers** (Loir-et-Cher).
DUFOUR, de **Champmotteux** (Seine-et-O.).
JOANNET, de **Rubelles** (Seine-et-Marne).
Sergent **LANQUETIN**, de **Paris** (5e).
LAVAUD, de **Paris** (2e).
ROUSSEAU, de **Sandillon** (Loiret).
VACHON, de **Paris** (1er).
TOURNEUX, de **Plessis-Dorin** (L.-et-C.)
ARRAULT, de **Sandillon** (Loiret).
BESSAULT, de **Champigny** (Seine).
Serg. **BLANCHARD**, de **Vincennes** (Seine).
LAMBERT, de **Paris** (11e).
Caporal **WOLFF**, de **Paris** (3e).
JAMET, de **Chambord** (Loir-et-Cher).
Adj. **JOUANNET**, de **Genouillac** (Creuse).
KŒNIG, de **Sainte-Marie-aux-Mines** (A.).
NOËL, de **Paris** (2e).
CLEMENCET, de **Paris** (20e).
Sergent **BOUVIER**, de **Patay** (Loiret).
HULIN, de **Saint-Cyr-la-Rivière** (S.-et-O.).
LEMERLE, de **Tousson** (Seine-et-Marne).
BOUCHERAT, de **Chaumes** (Seine-et-M.).
LEGILLES, de **Lassay** (Loir-et-Cher).
QUERNET, de **Paris** (13e).
DELATTRE, de **Paris** (10e).
MASSENAC, de **Mouret** (Aveyron).
LESPAILLANDEL, de **Rozoy** (Seine-et-M.).
ANDRAUD, de **Paris** (11e).
BOUDON.
LEROUX, de **Bresles** (Oise).
COLOMINES, de **Céret** (Pyrénées-Orient.).
FERRY.
BAFFAULT, d'**Ouzouer-sur-Loire** (Loiret).
SCHŒNDORFF, d'**Armervillers** (Alsace).
VERVACHE, de **Tourcoing** (Nord).
PERRET, de **Meaux** (Seine-et-Marne).
PICOCHE, de **Paris** (5e).
GUILLEMETTE, d'**Aigremont** (Seine-et-O.).
MOUTON, de **Saint-Montaine** (Cher).
LECOMTE, de **Paris** (17e)
VIRON, de **Milly** (Seine-et-Oise).
BOITEUX, de **Verneuil-le-Chétif** (Sarthe).

MAZURAT, de **Paris** (3e).
Caporal **VENARD**, de **Pontault-Combault** (Seine-et-Marne).
GRISON, de **Villefranche-sur-Cher** (Loir-et-Cher).
AUBE, de **Paris** (4e).
BATIFOL, de **Paris** (11e).
BOYET, de **Paris**.
CHARLEUF, de **Châtillon-en-Bazoy** (N.).
COUTARD, de **Paris** (5e).
DIEBOLT, de **Paris** (13e).
GAUCHER, de **Paris** (16e).
GAVOILLE, de **Paris** (5e).
GERMAIN, de **Lanthenay** (Loir-et-Cher).
GROUILLET, de **La Roche-Molaix** (N.).
HOCHARD, de **Saint-Martin-en-Bière** (Seine-et-Marne).
Caporal **LAMBOTTE**, d'**Haumont** (Nord).
Sergent **LANGLOIS**, de **Saint-Soupplets**.
MENECLIER, de **Fontaine-le-Port** (S.-et-M.).
MEUNIER, de **Coutrel** (Loir-et-Cher).
Caporal **PAUTRA**, de **Guigneville**.
PILLET, de **Pussay** (Seine-et-Oise).
PILLET, de **Pussay** (Seine-et-Oise).
SAINSOT, de **Villeneuve-Saint-Georges** (Seine-et-Oise).
SANS, de **Prades** (Pyrénées-Orientales).
SOYER, de **Chaon** (Loir-et-Cher).
STREIFF, de **Balne-les-Grottes** (Isère).
THERISIEN, de **Monastru** (Côtes-du-Nord).
VACHER, d'**Abbeville-la-Rivière** (Seine-et-Oise).
BOSSET, de **Vendôme** (Loir-et-Cher).
GERVAIS.
CHAUSSY, de **Melun** (Seine-et-Marne).
CHPIRO, de **Varsovie** (Russie).
BOUDIER, de **Paris**.
BERTIAUX, de **Gisors** (Eure).
BILLEBAULT, de **Paris** (10e).
BOUYSSET, de **Tulle** (Corrèze).
Caporal **VERBERT**, de **Montpellier** (H.).
TOUZEAU, de **Chalon-Moulineau** (Seine-et-Oise).
DUPRE, de **Nemours** (Seine-et-Marne).
GRIVAULT.
GARRIGUES.
CAREL, de **Pont-Audemer** (Eure).
GILLES.
LEFEBVRE, de **Blainville-Cresson** (S.-I.).
D., de **Brassy** (Nièvre).
DUCHAILLE, de **Paris** (18e).
Serg. fourr. **GUERIN**, de **Paris** (14e).
BOUTILLOT, de **Paris** (6e).
SOURJOUS, de **Fontabriouse** (P.-O.).
LEPAGE, de **Melun** (Seine-et-Marne).
LEVY, de **Nantes** (Loire-Inférieure).
VALLEE, d'**Ille-la-Têt** (Pyrénées-Orient.).
ROUSSEAU, de **Soudron** (Loiret).
PRESTE, de **Rivesaltes** (Pyr.-Orient.).
DAUNE, de **Cambrai** (Nord).
POISSON, de **Foissy-sur-Vannes** (Yonne).
BOURBON, de **Saint-Lubin** (Loir-et-Cher).
NICOLEAU, d'**Escaro** (Pyrénées-Orient.).
VILLADIER, de **Courpalay** (Seine-et-Marne).
Caporal **VERGEAIS**, de **La Chapelle-Saint-Mesmin** (Loiret).
PASSERAT, de **Paris** (11e).
JEAN, de **Pantin** (Seine).
LONGUET, d'**Estouche** (Seine-et-Oise).
STAIN, de **Berlad** (Roumanie).
Caporal **RENAUD**, de **Quenné** (Yonne).
RICHET, de **Longon**.
MARY, de **Bexas** (Pyrénées-Orientales).
PUFFERA, d'**Epieds** (Loiret).
Caporal **BROUTTA**, de **Paris** (20e)
LOUIS.
FRANCKHAUSER, de **Paris** (18e).
GEORGES.
BURESI, de **Sollacaro** (Corse).
GOUILLON.
KETTERER, de **Paris** (11e).
CHAUMETTE, de **Valpuiseaux** (S.-et-M.).
BOUROIN, de **Féricy** (Seine-et-Marne).
Caporal **ESPAGNAC**, d'**Alzonne** (Aude).
MARTINET, de **Paris** (10e).
FAGOT, de **Dhuizon**.
AUGER, de **Sambin** (Loir-et-Cher).
VILLEPREUX, de **Souesmes** (Loir-et-Cher).
VISCONTE, de **Schaerbeck** (Belgique).
Serg. fourr. **GAULIER**, d'**Orléans**.
JERÔME, de **Paris**.
MARCHAND, **Saint-Ouen** (Seine).

PAITEL, de **Nantes** (Loire-Inférieure).
POTAY, de **Claye-Souilly** (Seine-et-Oise).
GUERIF, de **Paris** (3e).
CLARON, de **Bessage** (Gard).
GRATAROS, de **Montalba** (Pyr.-Orient.).
BOUDON, de **Levallois-Perret** (Seine).

Vauquois (12 février 1915 au 31 juillet 1916)

Capit. **RENARD**, de **Joigny** (Yonne).
Sous-lieut. **LEDUC**, de **Paris** (9e).
Capit. **FERRIER**, de **Puivert** (Aude).
Command. **de MOUGINS de ROQUEFORT**, de **Saint-Jean de Soudan** (Isère).
Sous-lieut. **LAMBERT**, de **Paris** (2e).
Capit. **VIGNEAU**, de **Rebais** (S.-et-M.).
Sous-lieut. **ARNAUDIES**, de **Céret** (P.-O.).
Sous-lieut. **FOUDRIAT**, de **Paris** (11e).
Lieut. **PULICANI**, de **Corte** (Corse).
Sous-lieut. **GIRARD**, de **Paris** (11e).
Lieut. **ABBAT**, de **Toulon** (Var).
Sous-lieut. **WEILAND**, de **Paris** (11e).
Sous-lieut. **GUICHARD**, d'**Ammerschwer** (Alsace).
Colonel **COUDEIN**, de **Rochefort** (Ch.-Inf.).
Capit. **ARNAUD**, de **Mustapha** (Alger).
Sous-lieut. **CROCHET**, de **Flavigny** (M.).
Sous-lieut. **CESSOT**, de **Corgengoux** (Côte-d'Or)
Lieut. **ARMAND**, de **Châtillon-sur-Marne** (Marne).
Sous-lieut. **ROSIER**, de **Sannois** (S.-et-M.).
Command. **JACQUOT**, de **Derbamont** (V.).
Lieut. **ALIN**, de **Saint-Gaud** (Hte-Saône).
Sous-lieut. **SITTLER**, de **Nomexy** (Vosges).
QUARTREMAN, de **Wy** (Seine-et-Oise).
AGNOUX, d'**Eyrin** (Corrèze).
Sergent **ALLARD**, de **Paris** (11e).
AMILHAU, de **Paris** (13e).
Sergent **BARNICH**, de **Paris** (10e).
Caporal **BAUDOIN**, de **Baulne** (S.-et-O.).
Serg. fourr. **HANNE**, de **Paris** (4e).
HEURLEY, de **Montreuil** (Seine).
HIRLANDE, de **Saint-Simon** (Cantal).
JACQUEMART, de **Versailles**.
JERÔME, d'**Orléans** (Loiret).
JOBIN, de **Montmirail** (Marne).
JOFFRIN, de **Paris** (10e).
JORUS.
BEAUVAIS, de **Videlles** (Seine-et-Oise).
BEHOLA, de **Bordeaux** (Gironde).
BILLECOQ, de **Neuilly-en-Chelles** (Oise).
BLOT, de **Paris** (13e).
BOBO, d'**Espéra de l'Agly** (Pyr.-Orient.).
Sergent **BON**, de **Rome** (Italie).
BOSCHER, de **Sevignac** (Côtes-du-Nord).
BONNAVENTURE, de **Brou** (Seine-et-Marne).
BOUCHET, de **Paris** (12e).
Caporal **BUSSEUIL**, de **Paris** (15e).
CERQUEDA, de **Planèze** (Pyr.-Orient.).
CHAMPAUT, de **Paris** (5e).
CHEVALIER, de **Charsonville** (Loiret).
CLAUDE, de **Paris**.
COLBARD, de **Paris** (11e).
COUNIL, de **Perpezac-le-Noir** (Corrèze).
COUTURIER, de **Paris** (19e).
COUTY, de **Paris** (13e).
DARGENT, de **Saint-Viatre** (Lot-et-Gar.).
Sergent **DELAUNAY**, de **Paris** (5e).
Caporal **DERENNE**, de **la Tour-du-Pin**.
DESCOUTS, de **Coulommiers** (Seine-et-M.).
DEVIGOUREUX, de **Fontainebleau** (S.et M.)
DEVINE, de **Videlles** (Seine-et-Oise).
DOUCET, de **Liverdy** (Seine-et-Marne).
DUMOND, de **Meilhard** (Corrèze).
FRANCK, de **Paris** (9e).
FRANÇOIS, de **Crévecœur** (Nord).
Aspirant **GARRAUD**, de **Viviez** (Aveyron).
GERARD, de **Droué** (Loir-et-Cher).
GUESNIER, de **Bouffry** (Loir-et-Cher).
Caporal **HALLARD**, de **Paris** (14e).
SIREIX, de **Fargès** (Corrèze).
SOMMER, de **Chaumont-sur-Taronne**.
SOULT, d'**Hautelage** (Corrèze).
THAUVIN, de **Tavers** (Loiret).
VALLIENNE, de **Mézières-sur-Laverdin**.
VANNEAU, de **La Marolle** (Loir-et-Cher).
VASSEUR.

KUTLER, de **Bazarmes** (Yonne).
Adjudant **LAFARGUETTE**, de **Paris** (5e).
Serg.-major **LAFFITEAU**, de **Saint-Sauvy** (Gers).
LATOUCHE, de **Cornées** (Loiret).
Caporal **LATRASSE**, de **Montaron** (Nièvre).
LIMER, de **Paris** (20e).
MAÎTRE, de **Paris**.
Caporal **MANDART**, de **Blois**.
MARCAGGI, de **Saint-Laurent** (Corse).
MARTIN, de **Versailles** (Seine-et-Oise).
Sergent **MASPERO**, de **Paris** (5e).
MASSE, de **Molière** (Seine-et-Oise).
MAUNY, de **Lanthenay** (Loir-et-Cher).
MAYER, de **Paris**.
Caporal **MAZEAU**, de **Perpézac-le-Noir** (Corrèze).
Sergent **MEGNAN**, de **La Pointe-à-Pitre** (Guadeloupe).
Sergent **MICHAULT**, d'**Achères-la-Forêt** (Seine-et-Marne).
MIGAULT, de **Saint-Viatre** (Loir-et-Cher).
MILLET, de **Chaumont-sur-Tharonne**.
MIMIN, de **Paris** (3e).
MISHAEN, de **Villers-Bretonneux** (Somme).
Aspirant **MONSEL**, de **Claye-Souilly**.
MONTIGNY, d'**Orléans**.
MOUSSET, d'**Yvoy-le-Marron** (Loir-et-Ch.).
NAUDIN, de **Paris** (20e).
NUGUET, de **Mâcon** (Saône-et-Loire).
PARLY, de **Rosoy-en-Brie** (Seine-et-Marne).
PEAN, de **Savigny** (Loir-et-Cher).
PEYRAUD, de **Domme** (Dordogne).
PEYROT, de **Saint-Brisson** (Loiret).
PICHARD, d'**Andrézel** (Seine-et-Marne).
PINDINO, de **Paris** (1er).
POISSON, de **Batilly-en-Gâtinais**.
Sergent **RADOUX**, de **Paris** (7e).
Caporal **ROCHET**, de **Melun** (S.-et-M.).
ROGER, d'**Orléans**.
Caporal **ROUSSELOT**, d'**Yèbles** (S.-et-M.).
RUET, de **Chaingy** (Loiret).
RUSTUEL, de **Lorient**.
SAUVAGET, **d'Orléans**.
SERGENT, de **Beauvilliers** (Loir-et-Cher).
SIGNARBIEUX, de **Chamboulives** (Corrèze).
Caporal **VIGOUROUX**, d'**Orléans**.
BERLU, de **Millançay** (Loir-et-Cher).
CLEMENT, de **Roziers-d'Egletons** (Corr.).
CUGNY, de **Saint-Pierre** (Pas-de-Calais).
Caporal **HARLIN**, de **Paris** (2e).
LECAILLON, de **Créteil** (Seine).
MORAND, de **Créteil** (Seine).
NICOLAS, de **Fontenay-le-Comte** (Vendée).
PEROT, de **Milly** (Seine-et-Oise).
Sergent **AUBERT**, de **Vendôme** (L.-et-C.).
AUBERT, de **Prades** (Pyrénées-Orient.).
Caporal **AUCLAIR**, de **Cellettes** (Creuse).
AUFFROY.
AUGER, de **Pierrefitte**.
BEAUJARD, de **Sommequaise** (Yonne).
BOURDAIS, de **Plène-Jugon** (C.-du-N.).
BRUN, d'**Arles** (Bouches-du-Rhône).
CAGNON, de **Mareuil-sur-Ourcq** (Oise).
CALVET, d'**Osséga** (Pyrénées-Orientales).
CHANAUD, de **Saint-Arnac** (Pyr.-Orient.).
CHANCENEST, de **Provins** (Seine-et-Marne).
Serg.-maj. **CHAUDEY**, de **Moulignon**.
Caporal **CHEVALIER**, de **Mézilles** (Yonne).
CHEVALLIER, de **Blois**.
Caporal **CHIGOT**, d'**Autry-le-Châtel** (L.).
Sergent **COFANI**, de **Montreuil-sous-Bois** (Seine).
Sergent **COMEAUX**, de **Tournan** (S.-et-M.).
Caporal **COQUILLARD**, de **Lumigny** (Seine-et-Marne).
Sergent **DAGUSE**, de **Bompréon** (M.-et-L.).
DELPASTRE, de **Châtillon** (Seine).
DEMANEST, de **Maisons-Laffitte** (S.-et-O.).
Sergent **DEMOLIS**, de **Paris** (7e).
Caporal **DENIS**, de **Chaumot** (Yonne).
DENISARD, de **Paris** (20e).
De NOIRET, de **Saint-Germain-Laxis** (Seine-et-Marne).
Caporal **DROPSY**, de **Paris** (3e).
Caporal **DUBOIS**, de **Paris** (10e).
DURAND, de **Vitry-aux-Loges** (Loiret).
DUSSACQ, d'**Etampes** (Seine-et-Oise).
Sergent **FAURE**, de **Paris** (12e).
FAYE, de **Masseret** (Corrèze).
FEULVARCH, de **Clichy** (Seine).

GODEAU, d'**Angerville** (Seine-et-Oise).
Caporal **GUERCHE**, de **Millançay** (L.-et-C.).
HALOUSE, de **Saint-Pierre-la-Cour** (M.).
Caporal **HATTON**, de **Sully-sur-Loire** (L.).
Adjudant **HIPY**, de **Paris**.
HUPEAU, de **Songes** (Loir-et-Cher).
JOLY, de **Varsy** (Yonne).
Sergent **LALLEMAND**, de **Jarrès** (Cher).
LAPEYRE, **Saint-Meaudde-Gurson** (Dord.).
LAURY, de **Paris** (2e).
LEBERT.
LEMAIRE, de **Bucy-Saint-Liphard** (Loiret).
LEROY, de **Montreuil** (Seine).
LUBINEAU, de **Saint-Hilaire-la-Graville** (Loir-et-Cher).
MADERN, de **Reynès** (Pyrénées-Orient.).
MARTIN, de **Saint-Sauveur** (Oise).
MARTIN, de **Paris** (11e).
MICHENET, de **Saint-Denis-Hors** (L.-et-C.).
Caporal **MOLARD**, de **Paris** (16e).
MONTOURCY, de **Mourjon** (Cantal).
NASLAIN, de **Chailles** (Loir-et-Cher).
PAREL, de **Meymac** (Corrèze).
Caporal **PARES**, de **Saint-Laurent** (P.-O.).
PERREUX, de **Sorgnolles** (Seine-et-Marne).
PICARD, de **Courtemer** (Seine-et-Marne).
PICHARD, de **Varangeville** (Meurthe-et-Moselle).
PIQUET, de **Lanthenay** (Loir-et-Cher).
PLAZE, de **Saint-Bonnet-Elvère** (Corrèze).
Caporal **POITOU**, de **Paris**.
PRADELOUX, de **Pérols** (Corrèze).
PUPILLE, de **Perpignan** (Pyrénées-Or.).
QUENARD, de **Normant** (Seine-et-Marne).
RAMOUSSE, de **Saint-Maur** (Seine).
REPLUMAZ, de **Marlioz** (Haute-Saône).
REYGNIER, de **Clameyrat** (Corrèze).
Sergent **RIGAUD**, de **Quincy-Segy** (Seine-et-Marne).
RISBEC, de **Paris** (3e).
RUIMALLO, de **Lamanère** (Pyr.-Orient.).
ROUFFIGNAC, de **Condat** (Corrèze).
ROUGEOT, de **Fontenay** (Seine).
ROUX, de **St-Germain-des-Prés** (Dord.).
SAGE, de **Salon-la-Tour** (Corrèze).
SAINT-JAL, de **Mard** (Corrèze).
FOREST, de **Paris** (11e).
TEXIER, d'**Huisseaux-Saint-Méauves** (L.).
VAL, de **Bar** (Corrèze).
VERDEIL, de **Paris** (14e).
VERNAUX, de **Nogent-sur-Vernisson** (L.).
VERRONS, de **Paris** (12e).
VINIGER, de **Paris** (13e).
Caporal **WAGNER**, de **Paris** (10e).
BARILLON, de **La Roche-sur-Yon**.
BRIQUET, de **Soissons** (Aisne).
DELAIGNE, de **Châteauneuf-sur-Cher** (C.).
JOLIVET, de **Versailles**.
Le BRAS, de **Versailles** (Seine-et-Oise).
Sergent **LEFRANC**, de **Vert-Saint-Denis** (Seine-et-Marne).
Caporal **MARIE**, de **Paris** (10e).
MOREL, de **Champigny** (Seine).
POMMIER, de **Puiseaux** (Loiret).
SALVARELLI, de **Laris** (Corrèze).
THAUVIN, de **Saint-Sigismon**d (Loiret).
Sergent **Van DURME**, de **Gastin** (Seine-et-Marne).
Caporal **Van HAVER**, de **Stekene** (Belg.).
Caporal **VOISIN**, de **Paris** (11e).
BECHON, de **Blois** (Loir-et-Cher).
BOUTILLIER, de **Courpalay** (Seine-et-M.).
ESPIEUSSAS, de **la Graulière** (Corrèze).
PUEL, de **Paris** (17e).
TRESSOUX, de **Jargeau** (Loiret).
VENET, d'**Héricy** (Seine-et-Marne).
BOUTEILLER, de **Paris** (18e).
Sergent **ROBLET**, de **Lagny** (S.-et-M.).
THIBAULT, de **Mardré** (Loiret).
MARREZ, de **Hané** (Seine-Inférieure).
MALLET, de **Grandrieu** (Corrèze).
Caporal **LABOURIER**, de **Paris** (15e).
BARDON.
BOUCHOT, de **Montreuil** (Seine).
Sergent **DUQUESNAY**, de **Quibon** (M.).
PERROTIN, de **La Ferté-Alai**s (Seine-et-O.).
SAILLIET, de **Paris** (7e).
TRINCHEZ, de **Flers** (Nord).
URIE, de **Paris** (14e).
VARIN, de **Reims** (Marne).
Sergent **VENON**, de **Sigloy** (Loiret).
LEUDES, de **Bassens** (Gironde).

SAULNIER, de **Batilly-en-Gâtinais** (L.).
Sergent **SCHANNO**, de **Paris**.
SCHERRER, de **Sampigny** (Meuse).
SOUCHER, d'**Aigles** (Suisse).
SOUDIEUX, de **Vincennes** (Seine).
STOLL, de **Troyes** (Aube).
TALLEND, de **Concressault** (Cher).
Sergent **TEYSSIER**, de **Chitenay** (L.-et-C.).
GUILLE, de **Soignolles** (Seine-et-Marne).
LACOUR, de **Salbris** (Loir-et-Cher).
PIGERON, d'**Hyères** (Var).
RAVIGNOT, de **Boissise-le-Roi** (S.-et-M.).
SORET, d'**Isles-sur-Doubs** (Doubs).
THAUVIN.
THEILLAC, d'**Ambrugat** (Corrèze).
THIERY, de **Cléry** (Loiret).
Sergent **COSSONNET**.
DEDIEU, de **Gahé** (Haute-Garonne).
LAVILLE.
AUGIER, de **Meyras** (Ardèche).
DURAND, de **Bellegarde-Quiers** (Loiret).
FOURCADE, de **Montlaur** (Aude).
HOGU, de **Benneveau** (Loir-et-Cher).
MESLE, de **Rebais** (Seine-et-Marne).
PETIT, de **Malesherbes** (Loiret).
PRADELLES, de **Saint-Paul** (Tarn).
ROUSSEL, de **Paris** (13e).
SCHIFF, de **Claton** (Seine-et-Oise).
SOULE, d'**Amélie-les-Bains** (Pyr.-Orient.).
BAILLE, de **Paris** (3e).
BEAUNE, de **Montluçon** (Allier).
BELLANGER, de **Lunay** (Loir-et-Cher).
BLORET, d'**Augan** (Morbihan).
CHIGOT, d'**Autry-le-Châtel** (Loiret).
Sergent **CLUZEL**, de **Pontoise** (S.-et-O.).
COLLOT, de **Machault** (Seine-et-Marne).
CONROY, de **Paris** (14e).
COTTIN, de **Paris** (20e).
Sergent **DECHAMP**.
ECHER, des **Lilas** (Seine).
GARRIGUENIC, de **Cauxas-d'Aude** (Aude).
Serg. **GERARD**, de **Saint-Maurice** (Seine).
HUTTARD, de **Ribeauvillié** (H.-R.).
Sergent **JOFFRE**, de **Blois** (Loir-et-Cher).
JUMEAU, de **Sens** (Yonne).
LAGRANGE.
Caporal **NIVARD**, de **Levallois-Perret**.
ROBIN, de **Bois-le-Roi** (Seine-et-Marne).
BAILLE, de **Paris** (11e).
BATAILLE, de **Marseille**.
BAUDOIN, de **Boulogne** (Seine).
DELEFOSSE, de **Gondecourt** (Nord).
GLIZE, d'**Hyères** (Var).
GOSSELIN, d'**Abbeville** (Somme).
Caporal **GUETCH**, de **Paris** (18e).
VALAT, de **Faussergues** (Tarn).
Caporal **VALETTE**, de **Bresles** (Hte-Loire).
VILLEMAIN, de **Féricy** (Seine-et-Marne).
DUCHAMP, de **Rochepaule** (Ardèche).
ALBARET, de **La Canourgue** (Lozère).
ARCHAMBEAUX, de **Paris** (8e).
BIZOUARNE, de **Marsainvilliers** (Loiret).
BOISSIERE, de **Saint-Mathieu-de-Tréviers** (Hérault).
DALMAS, de **Marseille**.
Serg. **DENIZE**, de **Tournan** (Seine-et-M.).
GARRIGUENC, d'**Argelliers** (Aude).
Sergent **GERBERON**, d'**Andreulle** (Loiret).
JEANCOURT, de **Paris**.
Caporal **LAROZE**, de **Paris** (7e).
Caporal **LECLERC**, de **Paris** (11e).
PARES.
AIGOUY.
BARRY, de **Vauvert** (Gard).
BOUGREAU, de **Corbeilles-du-Gâtinais** (Loiret).
ONZON, de **Paris** (1er).
POLI, de **Murs** (Corse).
Caporal **LANGUILLE**, d'**Yerres-la-Ville** (L.).
COMPERAT, de **Paris** (20e).
CORNILLON, de **Paris** (19e).
Caporal **BOULOGNE**, d'**Ouzouer-la-Ferrière** (Seine-et-Marne).
BRISSET, de **Baulne** (Seine-et-Oise).
Sergent **LACROIX**.
VEAU, de **Lailly** (Loiret).
OLIVERES, d'**Argelès** (Pyrénées-Orient.).
MARTIN, de **Vesdun** (Cher).
GARNIER, de **Cuers** (Var).
DELLA-TORRE.
LECOMTE, de **Larchant** (Seine-et-Marne).
MICHAU.

LARROQUE, de **Gaulhet** (Tarn).
NAIL, de **Villedieu** (Loir-et-Cher).
Caporal **TSCHIERET**, de **Levallois-Perret** (Seine).
VENON, de **La Ferté-Saint-Aubin** (Loiret).
BARDY, de **Paulhan** (Hérault).
BASTIDE, d'**Anduze** (Loiret).
Caporal **BOUDEAU**, de **Tours** (I.-et-L.).
BREUIL, de **Sourzac** (Corrèze).
BROCHET, de **Paris** (6e).
COLONNA, de **Marseille**.
ESPINET, de **Vingreau** (Pyr.-Orient.).
MENEGHELLI, de **Nancy** (Meurthe-et-Moselle).
PETIT (Paul).
PETIT, de **Montreuil** (Seine).
NOCHOVITCH.
PECHON, de **Vaujours** (Seine-et-Oise).
ROULLEAU, de **Paris** (9e).
ANGOT, de **Férolles** (Loiret).
DEFOSSET, de **Reischoffen** (Als.-Lorr.).
DUPRE, de **Chilleurs-aux-Bois** (Loiret).
GUIGNY, de **Montreuil** (Seine).
Le GAL, de **Saint-Jean-Brevelay**.
Caporal **PAPIN**, d'**Orléans** (Loiret).
VIGNEAU, de **Villedieu-en-Beauce** (Loir-et-Cher).
AUROUSSEAU, d'**Anderbecht** (Belgique).
BIGEARD, de **Paris** (10e).
CATILLION, de **Paris** (5e).
DENIAU, de **Champignelles** (Yonne).
DUFOUR, de **Périgueux** (Dordogne).
HIGONET, de **Clervaux** (Aveyron).
Caporal **MERLIN**, de **Saint-Ouen-Marchefray**.
Sergent **PASSERAT**, de **La Chapelle**.
ROSSIGNOL, de **Verneuil-l'Etang** (S.-et-M.).
SLELOFF, de **Tamboff** (Russie).
DAGNIAUX, de **Dammartin-sur-Tigeau** (Seine-et-Marne).
QUARTON, de **Saint-Martin-sur-Ouanne** (Yonne).
Sergent **BOUYS**, de **Paris** (18e).
CONTANSTIEN, de **Guillerval** (S.-et-O.).
Serg. **ROCHERON**, de **Montigny-sur-Seine**.
BARDOU, d'**Albi** (Tarn).
GAUGIN.
LEROY, d'**Anvers-Saint-Georges** (S.-et-O.).
MENOT.
BENEZECH, de **Mèze** (Hérault).
LELIEVRE, de **Souppes** (Seine-et-Marne).
Le MEHAUTE, de **Paris** (12e).
Capor. **CHRETIEN**, de **Fontenay-sous-Bois**.
CORDELETTE, de **Bligny-s/Ouche** (C.-d'O.).
De KIENTI, de **Paris** (12e).
FOLMER, de **Paris** (11e).
GARNIER, de **Gien** (Loiret).
PATAUD, de **Nexon** (Haute-Vienne).
SCHAVARZENBERG, de **Vaslin** (Roumanie).
Caporal **TURPIN**, de **Pouillé** (Loir-et-C.).
VAUDOUR, de **Saint-Gourgon** (Loir-et-C.).
Sergent **CARRIERE**.
FARGET, de **Paris** (4e).
Sergent **PATRIMOL**, de **Paris** (11e).
OLIVE, de **Péa** (Pyrénées-Orientales).
BRIMAUD, de **Vincennes** (Seine).
VIVIER, de **Mareuil** (Loir-et-Cher).
Caporal **DORIZON**, de **Longpont** (S.-et-O.).
GUERIN, de **Boursay** (Loir-et-Cher).
REMOND, de **Paris** (11e).
ROBINAUD, de **Paris**(3e).
TOURLET, de **Chémery** (Loiret).
BRILLOT, de **Courteix** (Corrèze).
DEPENTIS, de **Chailly-en-Bière** (S.-et-M.).
CHAPELLE, de **Brie-Comte-Robert** (Seine-et-Marne).
CHESNEAU, d'**Euverneu-en-Val** (S.-I.).
TISON, de **Monderville** (Calvados).
CHAMBRON, d'**Andrezelles** (Seine-et-M.).
LUTZ, de **Boulogne-sur-Mer** (P.-de-C.).
ALAIN.
Sergent **CHEINEY**, de **Paris**.
DOIZE, de **Saint-Briare** (Loiret).
JACOB, de **Nogent-sur-Seine**.
JOLY, de **Paris** (2e).
MARTEAU, de **Chailly-en-Bière** (S.-et-M.).
AILHAUD.
LANDRA, de **Lucérane** (Alpes-Maritimes).
JUILLARD, de **Sotteville-les-Rouen** (S.-I.).
Sergent **MOREL**, de **Sées** (Orne).
BARIAL, de **Salendus** (Gard).
BODIN, de **Chaumont-sur-Loire** (L.-et-C.).

HERVET, d'**Etampes** (Seine-et-Oise).
Caporal **LEVESQUE**, de **Rouen** (Seine-Inf.).
PARFOND, de **Paris** (14e).
RAUX, de **Saint-Quentin** (Aisne).
VANDORE, de **Paris** (11e).
Caporal **CHAUSSY**, de **Fontenailles** (Seine-et-Marne).
MARDON, de **Mehers** (Loir-et-Cher).
SALLE, de **Morgny** (Seine-et-Oise).
LEHMANN, de **Paris** (10e).
RICHARD, de **Paris** (3e).
PLANTE, de **Tulle** (Corrèze).
GARANT, de **Maincy** (Seine-et-Marne).
ROGNON, de **Saint-Sauveur-sur-Ecole** (Seine-et-Marne).
Serg.-major **VIALLET**, de **Montchamé** (Seine-et-Loire).
POMERANTZEFF.
BIHEL, de **Paris** (18e).
Caporal **ASSELINEAU**, d'**Orléans**.
FAUVIN, de **Beaugency** (Loiret).
BASTIDE, d'**Anduze** (Gard).
NICOLLE, de **Feings** (Loir-et-Cher).
Sergent **CARTIER**, de **La Chapelle-Rablais** (Seine-et-Marne).
RIGAL, de **Paris** (2e).
LAVIT, de **Graulhet** (Tarn).
BLONDET, de **Villeconin** (Seine-et-Oise).
METAYER, d'**Escureuils** (Deux-Sèvres).
Serg. **BALLEREAU**, de **Lavignac** (H.-V.).
Caporal **DRUHET**, de **Cherveux** (D.-S.).
Sergent **MARCHANDON**.
ORIOL, de **Collioure** (Pyrénées-Orient.).
Caporal **LAURENT**, de **Lagny** (S.-et-M.).
LOUVRIER, de **Campouries** (Aveyron).
HUARD, de **Saint-Père** (Ille-et-Vilaine).
PLEE, de **Levallois-Perret** (Seine).
MOUREYRE, de **Saint-Flour** (Cantal).
HOUGARD.
MOURLOT, de **Paris** (18e).
NAUDIN, de **Valpuiseaux** (S.-et-O.).
LESOURD.
POULALION, de **Bessons** (Lozère).
POULAIN, de **Dammarie-les-Lys** (S.-et-O.).
THOS, de **Plougne** (Côtes-du-Nord).
PASNON, de **Saint-Sulpice** (Loir-et-Cher).
Caporal **BROUSSAUD**.
BUSCAILLE, d'**Aux-Angles** (Pyr.-Orient.).
JULLIEN, d'**Epieds** (Loiret).
BELLVERT, d'**Alger**.
EYZAT, de **Sablé** (Sarthe).
MILLOT, de **Mormant** (Seine-et-Marne).
NICOLAUD, de **Lioux** (Vaucluse).
ROUSSET, de **Pierrefitte-les-Bois** (Loiret).
BRUN, d'**Arles** (Bouches-du-Rhône).
CADOREL, de **Paris** (3e).
CHARTIER, de **Rouen**.
Caporal **EMMERICH**, de **Paris** (11e).
LEPABIE, de **Paris** (18e).
TARDY, de **Paris** (14e).
TURIN, d'**Avignon** (Vaucluse).
SIMON, du **Havre** (Seine-Inférieure).
Serg. fourr. **SCHLINSSINGER**, de **Paris** (3e).
TORRENT, de **Tressere** (Pyrénées-Orient.).
BROCHET, de **Chaumes** (Seine-et-Marne).
SABARTHES, de **Thuir** (Pyrénées-Orient.).
JOUSSELIN, d'**Oisly** (Loir-et-Cher).
DEROUETTE, de **Neuvy-en-Sullier** (Loiret).
MIRAULT, de **Villenoy** (Seine-et-Marne).
PEUF, de **Pierrefitte** (Loir-et-Cher).
DROUET, de **Gisors** (Eure).
FONTENEAU, de **Jossigny** (Seine-et-Marne).
FOUGERON, de **Blancafort** (Cher).
Sergent **FROMENOT**, de **Joulgues** (Yonne).
CAMUS, de **Paris** (18e).
Aspirant **CHEZE**, de **Limoges**.
GAY, de **Marseille** (Bouches-du-Rhône).
Sergent **GOUPY**, de **Paris** (2e).
GUILBAUT, de **Châteauroux** (Indre).
Sergent **HUREAU**, de **Melun**.
LACOMBE, de **Juranville** (Loiret).
NEILZ, de **Thoré** (Loir-et-Cher).
PENNICK, de **Lille** (Nord).
PERNOT, de **Paris** (4e).
PRIN, d'**Outreau** (Pas-de-Calais).
Sergent **ROHFRITSCH**, de **Paris** (11e).
ROSIER, de **Levallois-Perret** (Seine).
SOUMEILLAN, de **Bordeaux**.
THION, de **Bouzy** (Loiret).
VENNAT, de **Meymac** (Corrèze).
VOUILLE, de **Paris** (10e).
Serg. fourr. **WALTZ**, de **Paris** (6e).

PETIT, de **Chitenay** (Loir-et-Cher).
TRESSON, de **Donnery** (Loiret).
ROY, d'**Archigny** (Vienne).
BRETON, de **Brunoy** (Seine-et-Oise).
MARIAGE, de **Paris**.
BERGE, de **Saint-Denis-de-l'Hôtel** (Loiret).
LAUZENAL, de **Montgaillard** (Tarn).
MONET, de **La Ferté-Beauharnais** (Loir-et-Cher).
BOITON, de **Selles-Saint-Denis** (L.-et-C.).
BLAIS, de **Chames** (Orne).
REYNAUD, de **Marseille**.
BENOIT, de **Caro** (Morbihan).
PIARD, de **Viard** (Jura).
Caporal **MORISSEAU**, de **Viard** (Jura).
CUNTY, de **Cavaillon** (Vaucluse).
FILLON, de **Souvigny-en-Sologne** (Loir-et-Cher).
PEROL, de **Saint-Puest-des-Champs** (Puy-de-Dôme).
Caporal **ANDREANI**.
Serg. **LIGER**, de **Fleury-les-Aubrais** (L.).
MAUGER, de **Jargeau** (Loiret).
AMIARD, de **Paris** (2e).
OLIVE, de **Paris**.
SIMONET, de **Paris** (19e).
AIX, de **Champagnac-les-Noailles** (Corr.).
ALT, d'**Arnay-le-Duc** (Côte-d'Or).
Sergent **BEMER**, de **Paris** (12e).
CHANCEL, de **Paris** (16e).
DEVANNES, de **Jargeau** (Loiret).
SECHERESSE, de **Chapelle-Bertrand** (Deux-Sèvres).
BEIGNET, de **Thoury** (Loir-et-Cher).
BONTILLOT, de **Laval** (Seine-et-Marne).
CALIBRE, de **Liévin** (Pas-de-Calais).
DUVERGER, de **Paris** (14e).
GROSSIN, de **Méréglise** (Eure-et-Loir).
GUELLE, de **Saint-Fargeau** (Yonne).
GUERONDEAU.
GODEAU, de **Champeuvrais** (Yonne).
JEULIN, d'**Ingré** (Loiret).
TIBY, de **Verrières-le-Buisson** (S.-et-O.).
DORADOUX, de **Paris** (14e).
GATEAU, de **Bonneval** (Eure-et-Loir).
SALSAC, de **Provins** (Seine-et-Marne).
CABASSE, de **Toulon** (Var).
RABARY, de **Saint-Sulpice** (Tarn).
SADIER, de **Briare** (Loiret).
TROQUET, de **Pithiviers** (Loiret).
Caporal **UCCIANI**, de **Paris** (18e).
MORTIER.
SAVARY, de **Douai** (Nord).
MICHAUT, de **Paris**.
Caporal **TEILLET**, de **Paris** (6e).
CORBASSON, de **Montargis** (Loiret).
BURLE, de **Marseille** (Bouches-du-Rhône).
CHASSAING, de **Monceaux** (Corrèze).
LELIEVRE, de **Levallois-Perret** (Seine).
GONTIER, de **Ferques** (Pas-de-Calais).
BELLANGER, de **Moissy** (Loir-et-Cher).
GIRARD, d'**Yzeure** (Allier).
BONNEAU, de **Rochefort** (Charente-Inf.).
DOUCET, de **Villeparisis** (Seine-et-Oise).
CONY, de **Paris**.
DAUDIN, de **Bezons** (Seine-et-Oise).
GODARD, de **Jalland** (Eure-et-Loir).
FLEURY, de **Mormant** (Seine-et-Marne).
GAR, de **Paris** (2e).
Caporal **HERCENT**, de **Coulommiers**.
MORNAY, de **Theillay** (Cher).
NAUDON, de **Chéméry** (Loir-et-Cher).
PAROT, d'**Avon** (Seine-et-Marne).
SYLVESTRE, de **Corbeil** (Seine-et-Oise).
Caporal **BLAES**, de **Corbeil** (Seine-et-O.).
MARC, de **Béziers** (Hérault).
Caporal **LETICHE**, de **Paris** (20e).
Caporal **COULON**, de **Sury-aux-Bois** (L.).
DARRIDON, de **Fougères** (Loir-et-Cher).
VALLAS, de **Souvigny** (Loir-et-Cher).
BARBE, de **Paris** (10e).
BLOT, d'**Epernon** (Eure-et-Loir).
MAISON, de **Grandsaigne** (Corrèze).
BERTRAND, de **Boulogne-sur-Seine** (S.).
Caporal **BLUM**, de **Paris** (2e).
LAUTERNAT, de **Nexon** (Haute-Vienne).
PINON, de **La Ferté-Beauharnais** (Loir-et-Cher).
VERGER, d'**Orléans**.
VERNEUIL, de **Chalagnac** (Dordogne).
LAUGA, de **Paris**.
RABOUAUT, de **Charenton** (Seine).

Sergent **LORENZO**.
Caporal **REMOND**, de **Pontoise** (S.-et-O.).
BARTHES, de **Prixon** (Aude).
RABIER.
JAMMES, de **La Grave** (Tarn).
PRUDHON, de **Paris** (18e).
ROUBY, de **Montebourg** (Manche).
FECAMP, de **Guigny** (Seine-Inférieure).
GAY, de **Dammarie-les-Lys**.
GIRAULT, de **Saint-Aignan** (Loir-et-Cher).
GUYOT, d'**Auneau** (Loir-et-Cher).
BERCHEBRU, de **Bort** (Corrèze).
DUVAL, de **Paris** (4e).
Caporal **HEMMER**, d'**Etampes** (S.-et-O.).
THOMAS, de **Paris** (20e).
TOUSCH, de **Paris** (20e).
BERTIN, de **Thésée** (Loir-et-Cher).
HUSSON, de **Saint-Nicolas** (M.-et-M.).
LACHAT, de **Faverolles** (Loir-et-Cher).
AMADOU, d'**Auriac** (Corrèze).
BROSSARD, d'**Orléans** (Loiret).
STIFF, de **Paris** (11e).
VILLARD, de **Paris** (20e).
BRIL, de **Paris** (12e).
COIGNET, de **Paris** (10e).
LAFON, d'**Uzerche** (Corrèze).
LESPINASSE, de **Lesches** (Dordogne).
NAU, de **Chévry-Cossigny** (Seine-et-M.).
SAGOT.
BLONDEAU, de **Saint-Laurent-des-Eaux** (Loir-et-Cher).
FEVRIER, de **Ghislengheim** (Belgique).
PERSENAIRE, de **Paris** (19e).
POULARD (Louis), de **Paris**.
TETREL, de **Joinville-le-Pont** (Seine).
BEAUFOF, de **Breteau** (Loiret).
Sergent **BAUDET**, de **Clamery** (C.-d'Or).
Sergent **RIGOULOT**, de **Paris** (3e).
AUBERT, de **Saint-André-de-Saugonis**.
AMPHOIX, de **Marseille** (Bouches-du-Rh.).
Sergent **BREHAULT**, de **Sivry-Coutry** (Seine-et-Marne).
CUISSARD, de **Vert-Saint-Denis** (S.-et-M.).
PAPILLON, d'**Yquebœuf** (Seine-Inférieure).
BONNET, de **Gigean** (Hérault).
COUTEAU, d'**Orléans** (Loiret).
VASLIN, de **Langon** (Loir-et-Cher).
BOUYSSE, de **Saint-Clément** (Corrèze).
DENIS, de **Saint-Cyr-sur-Dourdan** (S.-et-O.).
LABEDE, de **Rabouillet** (Pyr.-Orient.).
Caporal **LECOMTE**, d'**Ingré** (Loiret).
COULERON, de **Nançay** (Cher).
SABOT, de **Puy-d'Arnac** (Corrèze).
Sergent fourrier **BELZAME**.
Sergent **JAYAT**, de **Villars** (Creuse).
LACOMBE.
PONS, de **Llupia** (Pyrénées-Orientales).
CLAIRET, de **Paris** (11e).
LEIGNEL, de **Ronchin** (Nord).
Caporal **LELOUTRE**, de **Joinville-le-Pont** (Seine).
AUGUET, d'**Argelès-sur-Mer** (Pyr.-Or.).
LEMESLE, d'**Orléans**.
MAGUET, d'**Orléans**.
BOHER, de **Ria** (Pyrénées-Orientales).
Caporal **TAUTART**, d'**Orleux** (Nord).
FROT, de **Bransles** (Seine-et-Marne).
MOSSNER, de **Schlestadt** (Allemagne).
GUESNIER.
SEGUIN, de **Vineuil** (Loir-et-Cher).
JAMPY, de **Casteil** (Pyrénées-Orientales).
LAUTIER, de **Paris** (19e).
MAGNAVAL, de **Treignac** (Corrèze).
COSELLO.
RASTELLI, de **Morosaglia** (Corse).
Caporal **MAUGER**, de **Jargeau** (Loiret).
BARREAU, de **Moigny** (Seine-et-Oise).
LESUEUR, de **Charenton-le-Pont** (Seine).
RABARY, de **Saint-Agnan** (Tarn).
TRICOIRE, de **Maury** (Pyrénées-Orient.).
GAILLARD, de **Messsas** (Loiret).
AY, de **Tantavel** (Pyrénées-Orientales).
BELLEZY, de **Courson** (Yonne).
Caporal **CHARPENTIER**, d'**Houilles** (P.-O.).
MENAGE, de **Saint-Caprais** (Lot).
FELIX, de **Grenoble** (Isère).
VERET.
ARNOULT, de **Levallois-Perret** (Seine).
LEDUC, de **Maincy** (Eure-et-Loir).
ESSIDIEUX, de **Mulhards** (Corrèze).
PASSAL, de **Blois**.
GERAUD, de **Maisons-Alfort** (Seine).

GEORGES, de **Paris**.
PAPE, de **Toulon**.
THOURON, de **Collobrières** (Var).
CISSAC.
DARCHIS, de **Paris** (7e).
Caporal **RAINOT**.
HEMMEM, de **Paris** (12e).
MARCHI, de **Nice**.
COUDETTE.
THUILLIER, de **Baillly-Carrois** (S.-et-M.).
CHARPENTIER, de **Souesnes** (Côte-d'Or).
GATELIER, de **Thaon** (Loir-et-Cher).
Sergent **GOULARD**, de **Paris** (11e).
JOULIA, de **Senergues** (Aveyron).
MAUDHUIZOY, de **La Motte-Beuvron** (Loir-et-Cher).
Caporal **BERTHOLLET**, de **Baye-sur-Anthié**.
CHARTON, des **Lilas** (Seine).
GLEMARIE, de **Paris** (13e).
PERTHUISOT, de **Châtillon-Coligny** (Loiret).
Caporal **QUINAUD**, de **Poligny** (S.-et-M.).
TREDANIEL, d'**Issigny** (Calvados).
HUCHET, de **Binas** (Loir-et-Cher).
MAURIN, de **Saint-Lizier-du-Planté** (Gers).
Caporal **TISSERAND**, de **Fontenailles** (Seine-et-Marne).
VENTRE, de **Noras** (Var).
MOULE, de **Monnerville** (Seine-et-Marne).
MEUNIER, de **Coupvray** (Seine-et-Marne).
Le GUEY, de **Port-Louis** (Morbihan).
FORNIER, de **Trauss** (Aude).
CŒUDERAY, de **La Feuillée** (Seine-Inf.).
COUTOUR, de **Paris** (10e).
Caporal **DEGUILLOY**.
GEANT, de **Paris** (11e).
MAS, de **Toulouges** (Pyrénées-Orient.).
MARICLOT, de **Wincelles** (Pas-de-Calais).
Caporal **SAINTEMARIE**, de **Paris** (2e).
DARBOIS.
MASSON, de **Paris** (20e).
BAROY, de **Paris** (11e).
GOIGOUX, de **Bord** (Corrèze).
GRAS, de **Marvéjols** (Lozère).
METAYER, d'**Ormoy** (Seine-et-Oise).
PHILIPPEAU, de **Saint-Arnoult** (L.-et-C.).
ROQUE.
MARY.
DENIAUD, de **Vignieux** (Loir-et-Cher).
VANNEPH, de **Marchiennes** (Nord).
ALBERT, de **Cornelia** (Pyrénées-Orient.).
GILLET, de **Paris** (18e).
Caporal **LEBOUT**, de **Montbard** (Loiret).
CHIPOT, de **Mennecy** (Loiret).
FILLY, de **Blois**.
TEFFORT, de **Montesson** (Seine-et-Oise).
BANNET, de **Beaucoin** (Gard).
LAMBERT, de **Courtacon** (Seine-et-Marne).
TOURNILLON, de **Tulette** (Drôme).
CLOIX, de **Deuze** (Nièvre).
BELLAMBE, de **Montauban** (Tarn-et-Gar.).
LIMERY, de **Milly**, par **Etampes**.
DARMOY.
Caporal **OISTRICH**, de **Toulon**.
ALBAREDE, de **La Canourgue** (Lozère).
DENIS, de **Faremoutiers** (Seine-et-Marne).
JODRY, de **Besançon** (Doubs).
Caporal **GUEUX**, de **Villeurbanne** (Rhône).
CARLES, de **Paris**.
Caporal **BRAY**, de **Dhuison** (Loir-et-C.).
CROUX, de **Pélissanne** (Bouches-du-Rh.).
CARBONNEIL, d'**Elne** (Pyrénées-Orient.).
Caporal **TAVERNIER**, de **Chamaronde** (Seine-et-Oise).
COLARD, de **Paris** (11e).
MOUSMY, de **Liverdy** (Seine-et-Marne).
NOUVEL, de **Paris**.
PROVIN, de **Cesson** (Seine-et-Marne).
PILLET, de **Pussay** (Seine-et-Oise).
SERIDE, de **Faverolles** (Seine-et-Marne).
BAZIN, d'**Orléans** (Loiret).
BARBIER, de **Sargé** (Loir-et-Cher).
Caporal **PETIT**, d'**Aubepierre** (S.-et-M.).
POTTIER, de **Neuville-aux-Bois** (Loiret).
VOIX, de **Châteauneuf-sur-Loire** (Loiret).
REGUIGNE, de **Sandillon** (Loiret).
FRAISSE, de **Saint-Bonnet** (Corrèze).
MESPAILLE, de **Lamativie** (Lot).
Caporal **GALET**, de **Bertry** (Nord).
PICARD, de **Frouvillé** (Seine-et-Oise).
REVILLON, de **Tassin-la-Demi-Lune**.
RENARD, de **Dry** (Loiret).
Caporal **GUERAPIN**, de **Bar-sur-Seine** (A.).

PICOU, de **Joinville-le-Pont** (Seine).
LAUBINET.
Sergent **DREVOY**, de **Vendôme** (L.-et-C.).
CHOLLET, de **Névoy** (Loiret).
JATTEAU, de **Boynes** (Loiret).
NNOVOA, de **Plouazet** (Côtes-du-Nord).
LEOTARD, de **Chaussy** (Loiret).
DELCAMP, d'**Estagel** (Pyrénées-Orient.).
CHAZAL, de **Drucat** (Somme).
LECLERE, de **Paris** (2e).
EGIMBROD, de **Paris**.
GUY, de **Pussay** (Seine-et-Oise).
GARNIER, de **Luxeuil** (Indre).
FIGUERES, de **Perpignan** (Pyrén.-Orient.).
SPITZ, de **Paris** (18e).
PELLETIER, de **Vincennes** (Seine).
PITEAU, de **Blois**.
ERIGORS, de **Chissay** (Loir-et-Cher).
Caporal **PINEL**, de **Paris** (15e).
FISTAHL, de **Chaumont-sur-Loire** (Loir-et-Cher).
ORGET, d'**Ermont** (Seine-et-Oise).
GIRARD, de **Montereau** (Seine-et-Marne).
INNER, de **Paris** (4e).
PICHOY, de **Toulouse**.
JULLIEN, de **Sandron** (Loiret).
GIRAULT, de **Poissy** (Seine-et-Oise).
FLAMMOND, de **La Chapelle-Iger** (Seine-et-Marne).
CHANOINA, de **Presles** (Seine-et-Marne).
SOLDARELLE, de **Santa-Reparata** (Corse).
SUSSERY, de **Paris** (11e).
CHAMPERNAM, de **Dormans** (Marne).
BARTHES, de **Bousquet-d'Orli** (Hérault).
MOULIN, de **Crouy** (Loir-et-Cher).
BROUARD, de **Sainte-Radegonde** (Vienne).
VINCENT, de **Bellengreville** (Calvados).
LAPOUGE.
CHAUVEL, de **Meslin** (Côtes-du-Nord).
Caporal **BOURGOGNE**, de **Fichens** (Pas-de-Calais).
Sergent **PELLETIER**, de **Paris**.
CANET, de **Villelongue** (Pyrénées-Orient.).
LATOUCHE, de **Cornées** (Loiret).
ROLLAND, d'**Hyères** (Var).
FRAPIN, de **Sépeaux** (Yonne).
Caporal **REMOUE**, de **Langeais** (I.-et-L.).
MAÎTRE, de **Champdœil** (Seine-et-Marne).
SCHŒNMULLER, de **Maisons-Alfort** (Seine).
MARTIN, de **Saint-Jannet** (Alpes-Marit.).
DESPRES, de **Villiers-Campiau** (Nord).
LONGERAY, de **Paris** (15e).
GUGLIERI, de **Gonfaron** (Var).
NAUDINOT.
Caporal **GOLEAU**, d'**Yèbles** (Seine-et-M.).
REDEL, de **Maisons-Alfort** (Seine).
Sergent **DURAND**.
Caporal **MIALARET**.
BORDAS, de **Chanteix** (Corrèze).
COLAS.
Sergent **PASSERAD**, de **Fontenay-Trésigny** (Seine-et-Marne).
CHARLIER, d'**Attigny** (Ardennes).
TAUZAY, de **Veauville-les-Baons**(Loiret).

Somme (12 septembre – 12 novembre 1916).

Lieut. **BOYNARD**, de **Villemer** (S.-et-M.).
Sous-lieut. **BERTHIER**, de **Paris**.
Sous-lieut. **CARRERE**, de **Toulouse**.
Sous-lieut. **CHAMBELIN**, de **Saint-Paul** (Pas-de-Calais).
S.-lieut. **DESLEAU**, de **Senan** (Yonne).
Comm. **GUIDOU**, de **Bléneau** (Yonne).
Sous-lieut. **MEIGNEN**, de **Nemours** (Seine-et-Marne).
S.-lieut. **RISACHER**, de **Pont-à-Mousson**.
ANNE, de **Sainte-Honorine-la-Chardonne**.
ARIVAND.
ASTIER, de **Marseille** (Bouches-du-Rhône).
Serg. fourr. **AVRAIN**, de **Morée** (L.-et-C.).
AZENARD, de **Réalmont** (Tarn).
BARD, de **Vouzon** (Loir-et-Cher).
BENEZEL, de **Pavacelles** (Gard).
BERARD, de **Paris** (18e).
BERTHOLON, d'**Asnières** (Seine).
BIANCONI, de **Poggio-Mézana** (Corse).

Lieut. **SERIGNAT**, de **Lyon**.
Sous-lieut. **WEISS**, de **Milnil** (Meuse).
Sous-lieut. **CHARPENTIER**, de **Nouméa** (Nouvelle-Calédonie).
Lieut. **LUCCANTONI**, de **Monte** (Corse).
DANTAN, de **Poupry** (Eure-et-Loir).
LEROUGE.
ALLANT, d'**Auxerre** (Yonne).
CHAMBELLAN, de **Paris** (12e).
Caporal **CHANCELLIER**, d'**Orléans** (Loiret).
CHANDIVERT, d'**Egreville** (Seine-et-Marne).
CHAUDRON, de **Paris** (19e).
CITRON, de **Blandy** (Seine-et-Oise).
COGNOT, de **Saint-Sauveur-les-Bray** (Seine-et-Marne).
Caporal fourr. **COLIN**, du **Mans** (Sarthe).
Sergent **COLLET**, de **Thoisy** (Ain).
Caporal **CONSTANTIN**, de **Loury** (Loiret).
COQUAIS, de **Paris** (19e).
CORBISIER, de **Provins** (Seine-et-Marne).
COTTET, d'**Allenjoie** (Doubs).
Sergent **CRETTE**, de **Vitry** (Seine).
DAVID, de **Géménos** (Bouches-du-Rh.).
DESMARES, de **Métiers** (Loir-et-Cher).
DETHIRE, de **Montreuil** (Seine).
Adjudant **DREUX**, d'**Orléans**.
DUCARNE, de **Paris**.
Sergent **DUPUIS**, d'**Ascoux** (Loiret).
FARCINADE, d'**Orléans** (Loiret).
FARGES, de **Maincy** (Seine-et-Marne).
FAURE, de **Cambon** (Tarn).
FERRIERES, de **Pruines** (Aveyron).
FESTEAU, de **Puiseaux** (Loiret).
Caporal **FILLET**, de **Peyriac-sur-Mer** (Aude).
FOREAU, de **Pré-Saint-Evroult** (E.-et-L.).
FOUGEREUX, de **Châteaudun** (Eure-et-L.).
FOUILLOUX, de **Paris** (17e).
Serg. **FREVAL**, de **La Ferté-sous-Jouarre** (Seine-et-Marne).
GAYANT, de **Rouen**.
GENDRON, de **Boigasson** (Eure-et-Loir).
GENEVE.
GENIN, de **Paris** (12e).
Serg. **GERMAIN**, de **Seine-Port** (Seine-et-Marne).
Caporal **GESLIN**, de **Marsac** (Creuse).
BOURDELOT, de **Valpuiseaux** (S.-et-O.).
BOUSSARD, de **Chaumes** (Seine-et-Marne).
Sergent **BOUTRY**, de **Paris** (5e).
BOUXIN, de **Coucy** (Ardennes).
BROSSAMAIN, de **Sully-sur-Loire** (Loiret).
BROSSERON, de **Montmachoux** (S.-et-M.).
CAMUSSON, de **Chartres** (Eure-et-Loir).
CHADELAT, de **Paris** (13e).
HOCHET, de **Saint-Léger** (Seine-et-Marne).
HOUDET, de **Parennes** (Sarthe).
HOUY, de **Châteaurenard** (Loiret).
JACQUIN, de **Champigny** (Seine).
Caporal **JAECKEL**, de **Paris** (11e).
JANNY, de **Villefranche** (Tarn).
JEAN, de **Vincennes**.
Caporal **KIEFFER**, de **Dijon** (Côte-d'Or).
KUHN, de **Pacy-sur-Eure** (Eure).
LAMIRAULT, de **Fontainebleau** (S.-et-M.).
LANGLOIS, de **Massy** (Seine-et-Oise).
LANTERI, de **Nice** (Alpes-Maritimes).
LARONDE, de **St-Julien-le-Pélerin** (Corr.).
LEAUTE, de **Paris** (3e).
LEBŒUF, du **Tréport** (Seine-Inférieure).
LECOMTE, de **Larchant** (Seine-et-Marne).
Sergent **LEJEUNE**, de **Paris** (14e).
LEMIEGE, de **Meung-sur-Loire** (Loiret).
LEBOUR, de **Paris** (11e).
Sergent **LIMBOURG**, de **Paris** (5e).
LUISET, de **Paris** (14e).
MAGNY, de **Cluny** (Saône-et-Loire).
MALHERBE, de **Sérascreux** (Loir-et-Cher).
MARIA, de **Bouzy** (Loiret).
MARLIN, de **Jarnages** (Creuse).
MONOT, de **Marcy** (Nièvre).
MOUNOURY, de **Corbreuse** (Seine-et-Oise).
PALGER, de **Blois**.
PASCAL, de **Valence** (Drôme).
PATTY, de **Paris** (6e).
PAULET, de **Montmerar** (Var).
PERNEL, de **Chaumes** (Seine-et-Marne).
Capor. **PERRAUDIN**, de **Dennevy** (S.-et-L.).
PINON, de **Vert-Saint-Denis** (S.-et-M.).
Caporal **PORET**, de **Vire** (Calvados).
PORSON, de **Paris** (8e).
Caporal **POTALSKI**, de Russie.
PRETTE, de **Portua** (Italie).

GILLES, de **Penegs** (Loir-et-Cher).
GILLOT, de **Soudan** (Loir-et-Cher).
Capor. **GIRAULT**, de **Cour-Cheverny** (Loir-et-Cher).
GEROLLET.
GOULOU, de **La Grange-du-Roi** (S.-et-O.).
GOURDONNAUD, de **Gajoubert** (H.-V.).
GRANGIER, de **Thor** (Vaucluse).
GRAVERUT, d'**Auxerre**.
GUANDALINI, de **Dongermain** (M.-et-M.).
Sergent **GUEGAN**, de **Saint-Quai-Portrieu**.
Serg. fourr. **GUIBERT**, de **Paris** (4e).
GUILLARD, de **Courtenay** (Loiret).
GUILLEMARD, de **Combs-la-Ville** (Seine-et-Marne).
Caporal **HAREL**, de **Saint-Cyr-de-Vaudreuil** (Eure).
SIMON, de **Vinca** (Pyrénées-Orientales).
Caporal **SITAUD**, de **Paris** (19e).
TILY.
TISSIER.
TOUDIC, de **Louargat** (Côtes-du-Nord).
Van TROYEN, de **Paris** (20e).
VIDAL, de **Labéjude** (Ardèche).
Caporal **VILLAS**, de **Marciac** (Gers).
VIDAL, de **Marseille**.
Sergent **VILETTE**, de **Ruau** (Loir-et-Cher).
Serg. fourr. **VITTON**, de **Lyon**.
WENGER, de **Paris** (6e).
Caporal **YUNG**.
Caporal **BABEL**, de **Paris** (5e).
BARS, de **Plabennec** (Finistère).
BRAGIGAUD, de **Peyrelevade** (Corrèze).
CADORET, de **Villeneuve-Saint-Georges**.
COUGANT, de **Lehihant** (Finistère).
CEZARD, de **Quiers** (Seine-et-Marne).
Sergent **CHOPIN**, de **Paris** (7e).
COAT, de **Ploudaniche** (Finistère).
DELAITRE, de **Saint-Denis**.
DELETAIN, de **Pont-sur-Seine** (Aube).
DRAIGNAUD, de **Paris** (14e).
FERAY, de **Radepont** (Eure).
FLOQUET, de **Bouxières-aux-Dames** (Meurthe-et-Moselle).
FORTIER, d'**Henqueville** (Eure-et-Loir).
GOUHIER, de **Saint-Clair-sur-Epte** (Oise).
QUENNESENS, d'**Abbeville** (Somme).
Sergent **REFEUIL**, de **Paris** (17e).
RENAULT, d'**Orléans** (Loiret).
RENESSON, de **Paris** (20e).
REVEILLE, de **La Ferté-Alais** (Seine-et-Oise).
RICHET, de **Bombon** (Seine-et-Marne).
ROCHE, d'**Epernon** (Eure-et-Loir).
Caporal **ROETYNEK**, d'**Esquinglem-Lys** (Nord).
Sergent **ROUDEAU**, de **Paris** (1er).
ROQUES, de **Mezens** (Tarn).
Sergent **ROUSSEAU**.
ROUY, de **Pormes** (Nièvre).
Sergent **RUCHIER**, de **Calais**.
Caporal **SOLTAREL**, de **Paris** (10e).
SCAGLIA, de **Nogent** (Seine).
LAVESSIERE, **Paris** (11e).
Serg. fourr. **MARQUENE**, de **Saint-Péravy-la-Colombe**.
Caporal **OLIVIER**.
Aspirant **RIVIERE**, de **Montargis** (Loiret).
ROTOMBE, de **Vitry-sur-Brézolles** (Eure-et-Loir).
SAUVANT, d'**Azat-Châtenet** (Creuse).
SERVAIS, de **Gy-l'Evêque** (Yonne).
BLANC, de **Lignès** (Var).
CLOUET, de **Rouen** (Seine-Inférieure).
DAVENE, de **Paris** (10e).
DESOILLE, de **Paris** (6e).
Sergent **DUBOIS**, de **Paris** 18e).
MICHAUD.
THOROVAL, de **Bourbriac** (Côtes-du-Nord).
PARAGE, de **Valmondois** (Seine-et-Oise).
BLANCHARD, de **Chéméry** (Loir-et-Cher).
BURE, de **Sotteville-les-Rouen** (S.-Inf.).
CHARTON, de **Bain-les-Bains** (Vosges).
CHEVALLIER, de **Mézelles** (Yonne).
Sergent **CORRADO**, de **Marseille**.
DABLIN, de **Mantes** (Seine-et-Oise).
Caporal **DELANOUE**, d'**Oison** (Loiret).
ESSELIN, de **Daubeuf** (Eure).
Sergent **FONTAINE**, de **Chevry-Cossigny** (Seine-et-Marne).
FRANÇOIS, de **Boulogne** (Seine).
GUEYANT, de **Paris** (12e).

Caporal **GOUZY**, de **Champagnac-les-Mines** (Cantal).
GRINGAULT, de Chauvigny (Vienne).
LABURRE, de **Poincy** (Seine-et-Marne).
LAURENT, de **Soissy-sur-Ecole** (S.-et-O.).
LELIEVRE, de **Naveil** (Loir-et-Cher).
Caporal **LOUBOUTIN**, de **Queneven** (Finistère).
LUMIER, de **Neuvy** (Loir-et-Cher).
MELET, d'**Aron** (Eure-et-Loir).
PAIN, d'**Aubervilliers** (Seine).
PETER, de **Paris** (12e).
REVAL, de **Paris** (9e).
Caporal **RICOUARD**, de **Troyes** (Aube).
Sergent **SCHLEICH**, de **Paris** (12e).
BAZIN, de **Paris** (15e).
CONIN, de **Paris**.
COUSSON, de **Larochemillay** (Nièvre).
DEZOETE, de **Paris** (14e).
GARNIER, de **Nangis** (Seine-et-Marne).
CHAVIGNY, de **Paris**.
GOETHALS, de **Paris** (20e).
GUEVILLE.
LANNOY, d'**Etampes** (Seine-et-Oise).
TROTOT, de **Montreuil** (Seine).
HUTZLI.
CIRET, de **Roinvilliers** (Seine-et-Oise).
PELLETIGUES, de **Courtiès** (Gers).
MAUTE, de **Maur** (Sarthe).
Caporal **DAGUET**, d'**Engenville** (Loiret).
ROUSSEAU, de **Paris** (10e).
DERVAULT, d'**Azay-le-Ferron** (Indre).
EUPHRAÏM, de **Paris** (9e).
GUEREAU, de **Vézelay** (Yonne).
HARNY, d'**Unverre** (Eure-et-Loir).
LESOU, de **Clamecy** (Nièvre).
MALET, de **Paris** (18e).
Caporal **MARTIN**, de **Villiers** (Loir-et-C.).
MOUSSELLE, de **Saint-Fargeau** (S.-et-M.).
PRELARD, de **Nancy** (Meurthe-et-Moselle).
SENECHAL, de **Paris** (10e).
ASSELIN, de **Tigy** (Loiret).
BOISSET, de **Brunoy** (Seine-et-Oise).
COMBE, de **Montereau-sur-Jard** (S.-et-M.).
CORON, de **Moux** (Nièvre).
DOIREAU, de **Selles-sur-Mahon** (Indre).
JAIFFRAULT, de **Savigny-sur-Braye** (Loir-et-Cher).
LEFAUX, de **Rouen**.
Caporal **LEPREME**, de **Bazoche-les-Bray** (Seine-et-Marne).
MARINIER, de **Monthou-sur-Cher** (L.-et-C.).
MARTIN, de **Paris** (20e).
MASSON, de **Paris**.
NARDON, de **Bordeaux**.
OLIVIER, de **Laigné-en-Bellin** (Sarthe).
PAYROT, de **Saint-Cyprien** (Aveyron).
POIROT, de **Pantin** (Seine).
RIDUET, de **Vaupalière** (Seine-Inf.).
THENU, de **Saran** (Loiret).
THUAULT, de **Pithiviers** (Loiret).
VENON, de **Beaugency** (Loiret).
VIVIEN, d'**Outarville** (Loiret).
BRUN, de **Marseille**.
CRESSON, de **Chalautre-la-Reposte** (Seine-et-Marne).
DENECHERE, de **Paris** (7e).
Caporal **DUSSART**, de **Paris**.
HENRI, de **Tour-en-Sologne**.
TAYSSE, de **Paris** (18e).
AUDIÂNE, de **Cheverny** (Loir-et-Cher).
BEAULANDE, de **Nancey** (Cher).
BEAULANDE, de **Neuvy-sur-Barangeon** (Cher).
BOIS, de **Châteauroux** (Indre).
Caporal **DAVID**, de **Bennecourt** (Seine-et-Oise).
DOUSSOT, de **Vitry-sur-Seine** (Seine).
JOUBERT, d'**Obterre** (Indre).
Sergent **LEPICIER**, de **Maisse** (S.-et-O.).
LEROMAIN, de **Paris** (10e).
Caporal **ALLAIN**, d'**Entrains** (Nièvre).
BEAUVALLET.
BEZAULT, de **Chaumont-sur-Loire** (Loir-et-Cher).
Caporal **BLONDEAU**, de **Néauphle-le-Château** (Seine-et-Oise).
BOURGOGNON, de **Paris** (17e).
Sergent **CHAPLIN**, de **Saint-Germain-des-Bois** (Nièvre).
Adjudant **DIEHL**, de **Paris** (10e).
Caporal **GERARD**, de **Montceaux-les-Mines**

FIX, de **Petit-Quevilly** (Seine-Inférieure).
MUNIER, de **Cascou** (Seine-et-Marne).
Adjudant **PITOIS**, de **Paris** (3e).
Caporal **ROUSSEAU**, de **Theillay-sur-Benoît** (Loir-et-Cher).
Sergent **TOURNADRE**, de **Chastel-Marlac** (Cantal).
BANES, de **Biganos** (Gironde).
BERANGER, de **Saint-Denis-l'Hôtel** (L.).
BORNEAU, de **Chitry-les-Mines** (Nièvre).
CAGNAUX, de **Paris** (5e).
Sergent **FAVIER**, d'**Ormes** (Yonne).
GATTE, de **Saint-Rouvray-le-Puy** (Loire).
GREMY, de **Charenton** (Seine).
HERMET.
LACASSAGNE, de **Decazeville** (Aveyron).
LADOUAC.
Caporal **LAGARDE**.
LAMBERT, de **Paris** (20e).
LELAGE, de **Chambourg** (Indre-et-Loire).
Sergent **LEUDIERE**, de **Paris** (12e).
MALVOISIN, de **Vannes-sur-Corson** (L.).
MARAVAL, de **Graulhet** (Tarn).
PASQUIER, des **Roches** (Loiret).
Sergent **PRADAL**, de **Lussac** (Ardèche).
SECRETIN, d'**Ormes-sur-Voulzie** (S.-et-M.).
STOCKREISSER, de **Paris** (12e).
Caporal **VILLETTE**, de **Salon** (B.-du-R.).
ALLARD, de **Villiers** (Vienne).
ARRACHEPIED, de **Marcilly-en-Gault** (Loir-et-Cher).
MAIGNAN, de **Saint-Fraimbault-sur-Pisse**.
PLESSIS, de **Montoire** (Loir-et-Cher).
SOUILLE, de **Balch** (Lot).
FORTON, de **Gisselles** (Loiret).
LAINE, de **Feauville** (Seine-Inférieure).
ROUDOT, de **Landeleau** (Finistère).
Caporal **ADAM**, de **Courchamps** (S.-et-M.).
Caporal **DABERT**, de **Coulanges** (L.-et-C.).
Le MOAL, de **Paris** (16e).
Caporal **THARNON**, de **Méry-Corbon** (Calvados).
ARDISSONNE, de **Paris** (3e).
DION, de **Grisy-Suisnes** (S.-et-M.).
GRANGER, de **Corquilleroy** (Loiret).
LAURENT, de **Villeneuve-sur-Anvers** (Seine-(Saône-et-Loire).
GRELLIER, de **Dhuizon** (Loir-et-Cher).
GUYARD, de **Montessin** (Seine-et-Oise).
LEFEVRE, de **Solesme** (Nord).
LENOIR, d'**Andonville** (Loiret).
PICARD, de **Ladon** (Loiret).
ROGER, de **Doué** (Seine-et-Marne).
SAUZET, de **Pouzin** (Ardèche).
BENOÎS, de **Droué** (Loir-et-Cher).
CORDIER, de **Dunkerque**.
DUCOUTRIOUX, de **Paris** (20e).
Capor. **DUPONNOIS**, de **Lassey** (Mayenne).
FONTAINE, de **Cravent** (Seine-et-Oise).
Caporal **JOURNET**, de **Corsaye** (Nièvre).
MARMIER, de **Saint-Romain** (Loir-et-Ch.).
QUESMOY.
RICOUART, de **Busmes** (Pas-de-Calais).
SALLE, de **Luineau** (Loiret).
TIREAU, d'**Angers** (Maine-et-Loire).
Caporal **DELAUDINE**, de **Genouilly** (Cher).
Sergent **FIZAINE**, de **Paris** (11e).
FOUNECHOT, de **Paris** (14e).
Caporal **LAURENT**, de **Lunac** (Aveyron).
Caporal **PERRAULT**, de **La Ferté-Imbault** (Loir-et-Cher).
RENONCEE, de **Cercottes** (Loiret).
Caporal **THEVARD**, de **Patay** (Loiret).
MERET, de **Favril** (Eure-et-Loir).
BERTHEAU, de **Mennetou** (Loir-et-Cher).
BOYER, de **Gretz** (Seine-et-Marne).
HAUVESPRE, de **Liffray** (Ille-et-Vilaine).
MERILLON, de **Tavers** (Loiret).
MORLET, de **Blois**.
MAUVET, de **Montmirail** (Marne).
HAUDRY, de **Boissagon** (Eure-et-Loir).
LUCHINI, de **Maisons-Alfort** (Seine).
Le TRADEC, de **Bagnolet** (Seine).
THIEBOT, de **Sermentot** (Calvados).
Le GUILLERMIE, de **Maisy** (Seine-et-Oise).
BERUIGER, de **Cassis** (Bouches-du-Rhône).
BOURGEOIS, de **Chaumont** (Haute-Marne).
GALLET, d'**Aillant-sur-Tholon** (Yonne).
ANDRE, de **Paris** (12e).
HERZOY, de **Paris** (14e).
ROLLAND, de **Fontevrault** (Maine-et-Loire).
BIORET, de **Montoire** (Loir-et-Cher).

et-Oise).
CRAVOISIER, de **Villers-sur-Aire** (Aube).
Sergent **JUNGMANN**, de **Paris** (4e).
LAROCHE, de **Chalais** (Indre).
COCARDANO, de **Géménos** (Bouches-du-Rhône).
MANTOUA, de **Paris**.
Caporal **DUBOT**, de **Paris** (3e).
AARON, de **Bordeaux**.
COCORDANO, de **Marseille** (Bouches-du-Rhône).
LOGNOY, de **Paris** (18e).
OUDEAU, de **Lamotte-Beuvron**.
Caporal **MAZILLIER**, de **Chévry-Cossigny**.
MERCIER, de **Paris** (11e).
BELLEGUIE, de **Saint-Nazaire** (Loire-Inf.).
LANDRIEUX, de **Chouy** (Aisne).
DAVID, de **Deauville** (Calvados).
DUBREUIL, de **Chemillé** (Indre-et-Loire).
POIRIER, de **La Chapelle-Euchérie** (Loir-et-Cher).
KOCH, de **Paris** (17e).
TISSIER, de **Saint-Aignan** (Loir-et-Cher).
Capor. **BARASCU**, de **Saint-Jean-de-Saint-Paul** (Aveyron).
Caporal **CAULLE**, de **Darnétal** (S.-Inf.).
LUCAS, de **Saint-Secondin** (Loir-et-Cher).
HENRY, de **Tour** (Loir-et-Cher).
OENICOUX, de **Saint-Denis-Hors** (I.-et-L.).
LANGUILLE, d'**Yerres-la-Ville** (Loiret).
HARD, de **Philibert-sur-Risle** (Eure).
MELE, de **Moutiers-les-Mauxfaits** (Vend.).
DUCHESNE, d'**Andreville** (Oise).
GOTHARD, de **Paris** (2e).

Aisne Bois des Buttes (11 décembre 1916 – 5 janvier 1918).

Lieut. **DECHATRE**, d'**Urçay** (Allier).
Sous-lieut. **FRANCESCHINI**, de **Tourny** (L.)
Sous-lieut. **POITRIMOL**, de **Paris**.
Sous-lieut. **PONCINET**, de **Toul**.
Capit. **AUGER**, de **Constantine** (Algérie).
Sous-lieut. **MORETTI**, de **Bastia** (Corse).
Caporal **JANSSENS**, de **Paris** (14e).
Serg. **TONNELIER**, de **Saint-Agnan** (Y.).
PEBAYLE, de **Sores** (Landes).
DENETZ, de **Quimper**.
GARNIER, de **Gironville** (Seine-Infér.).
MAILLY.
Sergent **MARTINET**, de **Paris** (20e).
BONNO, de **Caro** (Morbihan).
CAHON, d'**Amiens**.
COLBOIS, de **Chitry** (Yonne).
BANES, de **Larenthée** (Nord).
Caporal **AUBOUIN**, de **Montbrison** (Meuse).
BELON, de **Montdouner** (Lot).
BERTRAND.
BOUGNOUX, de **Civry** (Cher).
BOUILLIER, de **Paris** (18e).
BOUTRY, d'**Eu** (Seine-Inférieure).
CAMOUS, de **Mustapha** (Alger).
CHABOUD, de **Sèvres** (Seine-et-Oise).
CATHELIN, de **Malay-le-Grand** (Yonne).
MAZOYER, de **Saint-Clair** (Calvados).
GAUDIN, d'**Adon** (Loiret).
FIRMIN.
Sergent **BOILLEAU**, d'**Equeudreville** (M.).
CHERY, de **Fleurie** (Rhône).
Serg. fourr. **DELAFOND**, de **Paris** (4e).
Caporal **DORMIER**, de **Briant** (S.-et-L.).
Caporal **DUSSAUGE**.
DETHOMAS, de **Solignac** (Haute-Vienne).
ROCHER, d'**Oucy** (Seine-et-Oise).
GUICHARD, de **Saint-Lambert-du-Lattay** (Seine-et-Oise).
BENOÎT, de **Solle-du-Cordou** (Gard).
Caporal **DIEN**.
ALLEGRE, de **Paris** (11e).
ACHARD, d'**Angliers** (Vienne).
DEFFIN, d'**Henon** (Côtes-du-Nord).
FONTAINE, d'**Angoville** (Manche).
Sergent **MAURICE**, de **Neuilly-en-Sancerre** (Cher).
MAURISSE, d'**Harbonnières** (Somme).
MAYER, de **Paris** (17e).
MENGUY, de **Paris** (8e).
MERCIER, de **Cernay-la-Ville** (Seine-et-O.).

CHATAIGNIER, de **Paris** (20e).
DARRIEUTORD, de **Cazères** (Landes).
DAVID, d'**Etampes** (Aisne).
DEJOUX.
DESBONNETS.
DOUARD, de **Châteauneuf** (Eure-et-Loir).
Caporal **DRAPEAUD**, de **Paris**.
DUBLOC, des **Andelys** (Eure).
DUFFAIT, de **Gonsans** (Doubs).
DUMESNIL, de **Saugeons** (Oise).
Caporal **DUPRE**, de **Bléneau** (Yonne).
FACHUS.
FERMIN, de **Buais** (Manche).
GAUREL, de **Graulhet** (Tarn).
GIGOU, de **Monneville** (Seine-et-Oise).
GUEGAN, de **Lamballe** (Côtes-du-Nord).
GUILLAUME, de **Paris** (14e).
GUIMONT, de **Courbouzon** (Loir-et-Cher).
Caporal **HAMARD**, de **Montreuil** (Seine).
HEBERT, de **Grandville** (Manche).
HERMEL, d'**Amiens**.
JAHENY, d'**Angers** (Maine-et-Loire).
JOUANET.
Serg. **JULLIEN**, de **Cerny** (Seine-et-Oise).
KRUCK, de **Plessis-Bouchard** (S.-et-O.).
LACHELIER, de **Saint-Nicolas-d'Aliermont** (Seine-Inférieure).
LAMBOLEY, d'**Aillevilliers** (H.-S.).
LASSERE, de **Valères** (Ille-et-Vilaine).
Le CHAUX, d'**Hennebont** (Morbihan).
LECOQ, de **Bolbec** (Seine-Inférieure).
Adjudant-chef **LEFRANÇOIS**, de **Veauville** (Seine-Inférieure).
Le RESTE, de **Lorient** (Morbihan).
Caporal **MARAIS**, de **Péravy-Epieux** (I.).
MARAIS, de **Villiers** (Loir-et-Cher).
MARCHENDON, d'**Engerville** (Loiret).
PELLET, de **Saint-Hilaire** (Lozère).
FONTAINE, de **Cotteville** (Manche).
GAILLARD, de **Paris** (18e).
LOMBARD, de **Bainville** (Meuse).
HARDY, de **Bais** (Ille-et-Vilaine).
BROSSAMAIN, de **Pierrefitte** (Seine).
BRUGNEAUX, de **Marmagne** (S.-et-L.).
BRUNET, de **Bordeaux**.
CROIZIER, de **Mellionne** (Côtes-du-Nord).
Caporal **MIRON**, de **Vierzon-Village** (C.).
MOUSSON, de **Paris** (4e).
MOYSAN, de **Plouvivy** (Finistère).
NION, de **Leuville-sur-Orge** (L.-et-C.).
OTTOVIANI, de **Poggio** (Corse).
PAGES, de **Palau-del-Vidre** (P.-O.).
Caporal **PAIN**, de **Theillay** (Loir-et-Cher).
PAPOUIN, de **Torchamps** (Yonne).
PYROT, de **Paris** (5e).
QUINQUEMELLE, d'**Hermanville** (Calvad.).
RAMPIN, de **Buvelly** (Jura).
RIQUIER, d'**Hyères** (Var).
Sergent **SACHET**, de **Fougères** (I.-et-V.).
SENGES, de **Françon** (Lot-et-Garonne).
LENOBLE, de **Melun** (Seine-et-Marne).
Adjud. **SENUT**, de **Treignac** (Corrèze).
Caporal **SOUDAN**, de **Fresnoy-le-Grand** (Aisne).
Adjud. **DAGUET**, de **Marcilly-sur-Vienne**.
LEGAT, de **Fleuguenic** (Ille-et-Vilaine).
ROBERGE, de **Saint-Aubin-sur-Mer** (Calv.).
BEHOTTE, de **Coulours** (Yonne).
VUILLEMIN, de **Fresse** (Haute-Saône).
Sergent **FOUET**, de **Paris** (4e).
LUTTON, de **Bray** (Loiret).
PELLETIER, de **Villiers-s/Marne** (S.-et-O.).
QUEVAL, de **Bourdainville** (Seine-Inf.).
ROGER, d'**Ormes-sur-Voulzie** (S.-et-M.).
FONTENEAU.
TABARIES, de **Cornus** (Aveyron).
Caporal **THOMAS**, d'**Availles** (Rhône).
THOUVENOT, de **Paris** (12e).
Sergent **TIMBERT**, de **Chaintreau** (Seine-et-Marne).
TOURSEILLIER, de **Paris** (6e).
TRIOT, de **Ménil** (Mayenne).
VENAULT, de **Loury** (Loiret).
MUGNIER, de **Lyon** (Rhône).
Caporal **GUEFFIER**, de **Rochefort**.
Sergent **NEVEU**, de **Tournon**.
Adjudant **GAUTIER**, de **Paris** (11e).
JOLIVET, d'**Etampes** (Seine-et-Oise).
MOREL, de **Nolleval** (Seine-Infér.).
THION, de **Bouzy** (Loiret).
BRIAND, de **Saint-Brieuc** (Côtes-du-Nord).
CALAS, de **Montauban** (Tarn-et-Garonne).

ROPARS, de Kerbouan (Finistère).
DELAPORTE, de **Crassy-sur-Celle** (Oise).
FOUASSIER, de **Nogent-sur-Vernisson**.
ROQUE, de **Brie-Comte-Robert** (S.-et-M.).
Caporal **VERGER**, de **Ligné** (Loire-Infér.).
SABOURIN, de **Jardes** (Vienne).
NOLL, de **Paris**.
Caporal **DEOULENC**, de **Montargis**.
GAUTHIER, de **Montmort** (S.-et-L.).
LANGUILLE, de **Pithiviers** (Loiret).
BACONET, de **Salon** (Dordogne).
BOLATRE, de **Molinot** (Côte-d'Or).
PREHER, de **Périgueux**.
GUILLOUX, de **Noisy-le-Roi** (Seine-et-O.).
JOSEPH, de **Sarau** (Loiret).
LEMOINE, de **Pontault-Combault**.
NOYEN, de **Sotteville-les-Rouen**.
CHAPOTOT, de **Paris**.
GAUTIER, de **Saint-Jean-de-Losnes** (Côte-d'Or).
HUNUN, de **La Ferrière-la-Grande** (Nord).
MORVAN, de **Plouescal-Cocherise** (Finist.).
PARISOT, de **Sainte-Marguerite** (S.-I.).
Caporal **POTTIER**, du **Désert** (Manche).
RUET, de **Noisy-sur-Ecole** (Seine-et-M.).
Sergent **MARTENET**, de **Molineuf** (L.-et-C.).
SEGUIN, de **Thorigny** (Seine-et-Marne).
PRISER, de **Lambezellec** (Finistère).
SALICHON, de **Paris** (19e).
Caporal **BERNARD**, de **Maves** (L.-et-C.).
ADOLPHE, de **Marseille**.
CHAUTELOT, de **Blois**.
DROUET, de **Gisors**.
MONTFRAUY, de **Lisieux** (Calvados).
BRUNET, d'**Aschères-le-Marché** (Loiret).
BELLIERE, de **Paris** (20e).
DENEAU.
CAILLOUET.
MAURY, de **Venette** (Oise).
HARSCH, de **Nancy** (Meurthe-et-Moselle).
LIGEON, de **Vendôme** (Loir-et-Cher).
KERVELLEC, de **Rouigneau** (Finistère).
BOISSON, de **Nîmes** (Gard).
Sergent **ROUAS**.
Caporal **LAIROX**, de **Cernay-la-Ville** (Seine-et-Oise).
DAVID, de Deauville (Calvados).
RENAULD, de **Paris** (2e).
MOINIER.
BERRIER, d'**Ouchel**.
EMOND, d'**Anor** (Nord).
GALBY, de **Montlhard** (Eure-et-Loir).
GABRIEL, de **Chevreuse** (Seine-et-Oise).
Caporal **GUILLOT**, de **Paris** (4e).
LEMERLE, d'**Aubusson** (Creuse).
MARIE, de **Remilly-sur-Lozon** (Manche).
Caporal **DOGUA**, de **Vic-Bigorre** (H.-P.).
MINIOT, de **Paris** (14e).
Caporal **PLOMBEUR**, de **Paris** (18e).
CHALIER.
GROUARD, de **Rouen**.
BONHOMME, de **Moon** (Manche).
DEMAY, de **Méru** (Oise).
MARTIN, de **Paris** (7e).
LAMBERT, de **Paris** (20e).
DELATAILLE, d'**Oisy** (Loir-et-Cher).
MARCHET, de **Loncloitre** (Vienne).
Sergent **MORICEAU**, d'**Auvert** (M.-et-L.).
VUILLEMOT, de **Citres** (Haute-Saône).
Caporal **GOUACHE**, de **Nonan-le-Fuzelier** (Loir-et-Cher).
AUBRY, de **Baudoncourt** (Haute-Saône).
Sergent **CHASTRE**, de **Meymac** (Corrèze).
AUGIER, d'**Aspremont** (Alpes-Maritimes).
CAUDAL, de **Brandivy** (Morbihan).
ORSINI, de **Bellegodère** (Corse).
DENIS, de **Mareuil** (Loir-et-Cher).
DURAND, de **Saint-Brieuc** (Côtes-du-N.).
ANGOT.
Caporal **CLEMENT**, de **Mauprévoir** (V.).
FRERET, de **Dreux** (Eure-et-Loir).
BLOTAS, de **Rosay** (Sarthe).
POIRATON.
DEDREUX, de **Marissel** (Oise).
GILBERT, de **Saint-Brieuc**.
Caporal **FOUET**, de **Saint-Clément** (Y.).
NEDELEC, de **Douarnenez** (Finistère).
LAURENT, de **Lille** (Nord).
HULTING, de **Courbevoie** (Seine).
Serg. **TONNEUX**, de **Villeneuve-le-Comte**.
Adjudant **CHERRIER**.
CHAMOUX, de **Vitry-sur-Loire** (S.-Loire).

SERVEL, de **La Batie-Neuve** (H.-V.).
GAUTHIER, de **Saint-Georges-du-Cher** (Loir-et-Cher).
CASTEL, de **Solliès-Ville** (Var).
Sergent **ROGER**, du **Mans** (Sarthe).
SEIGNEUR, de **Lesbois** (Mayenne).
CARBONNEL, de **Gardanne** (B.-du-R.).
GRASSARD, de **Paris** (14e).
OUVRAT, de **Maray** (Loir-et-Cher).
DELAMAIN, de **Boissy-le-Cutté**.
Sergent **VINCENT**, de **Grandgemont** (L.)
LORNAIND, de **Paris** (11e).
MORIN, de **Genève** (Suisse).

Offensive allemande entre Somme et Oise (mars 1918).

CHATEL, de **Paris**.
Sergent **CANCES**, de **Terron** (Lot).
GUILLOUX, de **Guigen** (Ille-et-Vilaine).
PIN, de **Mur-de-Sologne** (Loir-et-Cher).
CHARPIAT, de **Champigny** (Seine).
CROTAT, de **Paris**.
GOSSELIN, de **Saint-Germain-de-Vareville**.
POMMOT, de **Paris** (11e).
BESSON, de **Montaille** (Sarthe).
FARINET.
LEPAGE, de **Saint-Cyr-le-Bailleul** (M.).
ROBERT, de **Bolleville** (Manche).
DESCHAMPS, de **Paris**.
FEUILLOLEY.
PATIN, d'**Argueil** (Seine-Inférieure).
LOUAPS, de **Charentenay** (Yonne).
GUILLON, d'**Houilles** (Seine-et-Oise).
TROCHE.
LABBE, de **Vendhuille** (Aisne).
TURGIS, de **Luc-sur-Mer** (Calvados).
TARRIER, de **Vieux-Mareuil** (Dordogne).
Caporal **BIGOT**, de **La Ferté-Gaucher**.
MALARD, de **Bordeaux**.
MICHEL, de **Villeneuve-Saint-Georges** (Seine-et-Oise).
LEGUY, de **Petit-Saint-Georges** (Sarthe).
DUMOLIN, d'**Armentières** (Nord).
BONNEVONIC, de **Magnancourt** (H.-S.).
DESJACQUES, de **Tilly** (Indre).
RIBEYROLLES.

Alsace (7 avril – 1er juillet 1918).

Aspirant **SEGLAS**, de **Paris** (1er).
PIOCH, de **Béziers** (Hérault).
DUFOUR, de **Contras** (Gironde).
Sergent **FLORION**, de **Paris** (6e).
Sergent **RACARY**, de **Palaiseau** (S.-et-O.).
DIER, de **Saint-Denis** (Seine).
TURGEON, De **La Queue-en-Brie** (S.-et-O.).
THOMAS, de **Paris** (6e).
DUBOIS.
Caporal **LEROUX**, d'**Onzain** (Loir-et-Cher).
ALAURENT, de **Paris**.
ALLUARD, d'**Ormes** (Loiret).
LOUBERIE, de **Bordeaux** (Gironde).
BAUDOIN.
MAULNY, de **Condé-sur-Noireau** (Calv.).
ANDRIEUX.
DOUSSET, de **Châlons-Moulineau** (S.-et-O.).

Champagne (13 au 28 juillet 1918).

DORNON, de **Paris** (15e).
LAFON, de **Saint-André** (Aveyron).
BRETTE, de **Nogent-le-Rotrou** (Eure-et-L.).
LAPART, de **Manciet** (Gers).
MICHELOT, d'**Aiguillon** (Lot-et-Garonne).
Sergent **ROGUE**, de **Caen** (Calvados).
FONTAINE, d'**Antigny** (Seine-Inférieure).
Caporal **CHARTIER**, de **Gremages** (Orne).
GRANET, de **Brioude** (Haute-Loire).
MORISSET, de **Rochefort** (Char.-Infér.).
CANESI, de **Venzolasca** (Corse).
Sergent **LABOUS**, de **Quimerch** (Finist.).

DEGUILLAUME, d'**Eymoutiers** (H.-V.).
Caporal **FORT**, de **Palleau** (S.-et-L.).
DUQUESNE, de **Bailleul-sur-Thérain** (O.).
HOBBE, d'**Andrézy** (Seine-et-Oise).
GROS, de **Villejésus** (Charente).
SUFFIVE, d'**Aigneau** (Nièvre).
COURROY, de **Paris** (4e).
Caporal **CHASLE**, de **Noyant** (M.-et-L.).
LAURENT, de **Villandraut** (Gironde).
MORANVILLE, de **Paris**.
PILLETTE, de **Vitry-aux-Loges** (Loiret).
TISSERAND, de **Breury-les-Favernez** (Haute-Saône).
Caporal **DRUEIL**, de **La Harmoye** (Côtes-du-Nord).
AVIOTTE, de **Sainte-Marie-en-Chaux** (Seine-et-Marne).
PERES, d'**Eauze** (Gers).
Caporal fourrier **HENNELIN**, de **Paris** (9e).
LEROUX, de **Guingamp** (Côtes-du-Nord).
PACAUD, de **Priay**.
CAUCHARD, d'**Hemesnez** (Manche).
Caporal **ANNE**, de **Sainte-Honorine-des-Perthes** (Calvados).
Sergent **AMESTOY**, d'**Hasparren** (P.-O.).

Opérations entre Marne et Meuse (31 juillet – 11 novembre 1918).

Commandant **SARREBOURG de La GUILLONNIERE**, d'**Orléans**.
Lieut. **BESNIER**, de **Villeneuve-sur-Yonne**.
Sous-lieut. **PASCAL**, d'**Argenteuil** (Seine).
Capit. **MARLIAC**, de **Saint-Nicolas** (H.-G.).
Sous-lieut. **COUTEAU**, de **Villeau** (E.-et-L.).
LHUILLIER, d'**Agen** (Lot-et-Garonne).
ROUARD, d'**Auxerre** (Yonne).
BRETIGNIERES, de **Versailles**.
HERAIL, de **Montjaux** (Aveyron).
Sergent **MALINGRE**, de **Mitry-Mory** (Seine-et-Marne).
MONTAGNON, de **Jouage** (Isère).
PEAN, de **Toury** (Eure-et-Loir).
BROSSARD, d'**Ormoy-la-Rivière** (S.-et-O.).
CHERDEL, de **Bréhaud** (Seine-et-Marne).
COQUELAERE, de **Nieppe** (Nord).
DEBRAINE, de **Gammes** (Oise).
DELAGE, de **Saint-Laurent-de-Jourde** (V.).
GARDEUR, de **Thierville** (Meuse).
Sergent **LARDEUR**, de **Rennes** (Ille-et-Vil.).
MICHEL, de **Reuilly-sur-Lozon** (Manche).
MORGANT, de **Lignol** (Seine).
PIERRE, de **Saint-Jean-Froidmentel**.
PUJOL, de **Sauveterre** (Lot-et-Garonne).
RENOUX, de **Vaux-le-Pénil** (Seine-et-M.).
CHASTEL, d'**Apchon** (Cantal).
WAGNER, de **Saint-Jean-de-Luz** (B.-P.).
DAUCHEL, de **Saclin-Rivage** (Nord).
JORAND, de **Rebais** (Seine-et-Marne).
LEMOINE, de **Villiers-sur-Marne** (Seine-et-Marne).
MAILHAROU, de **Dax** (Landes).
BALOY, de **Paris** (6e).
BARBILLON, de **Barbey** (Seine-et-Marne).
MAYER, de **Paris** (18e).
TROUVE, d'**Episy** (Seine-et-Marne).
Caporal **ROUILLAC**, de **Prades** (Aveyron).
Sergent **PESCHARD**, de **Mer** (Loir-et-Ch.).
BIRAC, de **Langon** (Gironde).
GISSOT, de **Grenade** (Haute-Garonne).
LACOSTE, de **Saint-Front** (Lot-et-Gar.).
ROGER, de **Paris**.
LESSALLETTE, de **Talence** (Gironde).
GOURGUES, de **Mazerolles** (Landes).
VINCENT, de **Montlignon** (Seine-et-Oise).
Sergent **DUPONT**, de **Paris** (3e).
LABEDADE, d'**Ouesse-Laharie** (Landes).
BOUVIER.
Capor. fourr. **FAURIE**, de **Bizanet** (Aude).
DESBOIS.
MAJAN, de **Bazas** (Gironde).
Caporal **REMY**, de **La Celle-sur-Moin** (Seine-et-Marne).
BARTHELEMY, d'**Alger**.
CHOPPIN, de **Paris** (11e).
LEMAÎTRE, de **Melamare** (Seine-Infér.).
NETTRE.
BERGERE, de **Fleury-les-Aubrais** (Loiret).
Caporal **GOURMELIN**, de **Quimper**.

BOURGINE, de **Champlan** (Seine-et-Oise).
DURU, d'**Olivet** (Loiret).
PETIT, de **Boissy-en-France** (Seine-et-O.).
LESCARRET, de **Pontex** (Landes).
QUESNOT, de **Saint-Julien-le-Faucon** (Calvados).
Sergent **BARABE**, de **Paris** (18e).
BORDESSOULES, de **Laluque** (Landes).
DURUFFE, de **Tuit-Anger** (Eure).
MAUGARD, de **Bordeaux**.
Sergent **AUGE**, de **Castelsagrat** (T.-et-G.).
FOURNIER, de **Paris**.
LARCHEVEQUE, de **Trie-la-Ville** (Oise).
LEROY, de **Saint-Etienne-du-Rouvray** (Seine-Inférieure).
LHOMME, de **Mary-sur-Marne** (S.-et-M.).
ROUGER, de **Luzay** (Deux-Sèvres).
LAURENT, de **Saint-Denis-les-Rebais** (Seine-et-Marne).
CHABAUD, de **Marseille**.
FERMENT, de **Paris** (14e).
SAINT-ANDRE, de **La Bessette** (P.-de-D.).
CHARRIAU, de **Cadillac** (Gironde).
GUEDON, de **Feuillet** (Seine-Inférieure).
FRANÇOIS, de **Sainte-Honorine-la-Chardonne** (Orne).
Caporal **PERRICHOT**, de **Saint-Pierre-Quiberon** (Morbihan).
GROGNET, de **Saint-Martin-de-la-Mer** (Côtes-du-Nord).
BOISDRON, de **Chamadelle** (Gironde).
DESESSARD, de **Libourne** (Gironde).
LARRIVEE.
Caporal **LETOURNEAU**, d'**Angers** (M.-et-L.).
PELLIER, de **Forges** (Morbihan).
COINDRE, de **Saint-Martin-du-Bois** (Gir.).
LACAPERE, de **Laroque-sur-Loos** (Lot-et-Garonne).
FARGUEUX, de **Champiévret** (Yonne).
EDELINE, d'**Azonville-sur-Ry** (Seine-Inf.).
ANDRIEU, de **Barbaste** (Lot-et-Garonne).
Caporal **VRAY**, de **Lacanche** (Côte-d'Or).
MAZOT.
BERNARD, de **Saint-Magné-de-Castillon** (Gironde).
MALARD, de **Limas** (Seine-et-Oise).
PENAUD, de **Marmande**.
CHAPRON, de **Paris**.
LAPORTE, de **Saint-André-de-Cubjac** (G.).
LASSIGNARDIE, de **Peyrière** (Lot).
MEYER, de **Paris**.
TACHE, de **Dazolles** (Nièvre).
JOUINE, de **Manosque** (Basses-Alpes).
WAGNER, de **Clichy** (Seine).
TOURLET, de **Chéméry** (Loir-et-Cher).
GUINET, de **Chilleurs-aux-Bois** (Loiret).
BRUNNEAU, d'**Etréchy** (Seine-et-Oise).
BAYARD, de **Rilhac-Xaintrie** (Corrèze).
VACHIER, de **Maursanne** (B.-du-Rh.).
CASTERAN, de **Villefranche-de-Guyeran** (Lot-et-Garonne).
PINAULT, d'**Orléans** (Loiret).
TEYSSEDOU, de **Gavaudun** (Lot-et-Gar.).
CLEMENCEAU, de **Laruscade** (Gironde).

Ancestramil